
Bulletin n° 06 : Centre Europe centrale

Bulletin n° 06 pas de date indiquée 1998 ?

Ce *Bulletin* regroupe des articles issus des recherches du Centre d'histoire de l'Europe centrale.

SOMMAIRE

Bernard Michel, p. 7-9

→ Éditorial

CHANTIERS

Cécile Vrain, p. 13-26

→ L'intégration de la Hongrie au processus de désarmement européen pendant l'entre-deux-guerres : exemple d'un pays pris entre raison d'État et respect de l'ordre nouveau international

François-Xavier Nérard, p. 27-41

→ Une image de l'étranger en URSS dans les années trente

Julien Papp, p. 43-73

→ La police en Hongrie à la fin de la Seconde Guerre mondiale

Christophe Laforest, p. 75-86

→ La nationalisation des biens français en Pologne et ses conséquences sur les relations franco-polonaises, 1946-1948

Thomas Gomart, p. 87-109

→ Contribution à une histoire du renseignement à travers quelques exemples franco-soviétiques, 1958-1964

VIE DES CENTRES

Centre d'histoire nord-américaine, p. 113-115

Centre de recherches d'histoire de l'Amérique latine et du monde ibérique, p. 117-120

Centre de recherches sur l'histoire des Slaves, p. 121-123

Centre de recherches sur l'histoire de l'Europe centrale contemporaine, p. 125-126

Centre d'histoire des relations internationales contemporaines, p. 127-134

LIEUX DE RECHERCHES

Pierre Alain Tilliette, p. 137-146

Le fonds étranger de la Bibliothèque administrative de la ville de Paris
par Bernard MICHEL

Bernard Michel, p. 7-9

→ [Éditorial](#)

La Sorbonne a une très ancienne tradition de l'Europe centrale, avec Ernest Denis, spécialiste de l'histoire tchèque, Louis Eisenmann, historien du Compromis de 1867, Albert Mousset expert de la Yougoslavie. Victor Lucien Tapié a brièvement occupé la chaire d'histoire des Slaves, avant de reprendre la chaire d'histoire moderne, plus générale.

En créant ce poste pour l'Europe centrale, l'Université Paris I a devancé les révolutions de 1989, qui ont rétabli cette région à sa juste place, entre Europe occidentale et Russie. C'est le seul poste en France à porter officiellement le titre "Histoire de l'Europe centrale contemporaine." Le centre d'Histoire de l'Europe centrale étudie l'espace de l'ancien Empire des Habsbourg et donc, après 1918, des Etats successeurs.

Le Sud-Est Européen, Yougoslavie, Roumanie, Bulgarie, est aussi présent dans nos travaux mais il est plus périphérique. Cette aire est commune aux populations slaves, Polonais, Tchèques, Slovaques, Slovènes, Croates, Serbes mais aussi à des populations non slaves qui vivent parmi eux : Magyars de Hongrie, Allemands d'Autriche, Roumains.

Aussi, si la connaissance d'une langue slave est importante pour qui veut faire des recherches sur cette zone, la maîtrise de l'allemand est elle aussi essentielle, en raison de l'importance des écoles historiques allemande et autrichienne.

Notre centre couvre chronologiquement tout le XIXe et le XXe siècle, y compris l'histoire la plus récente après 1989. Mais, à titre exceptionnel, des étudiants de maîtrise peuvent entreprendre des recherches sur le XVIIe ou le XVIIIe siècle.

Dans le cadre du DEA des Relations Internationales et des Mondes Etrangers, un des séminaires fondamentaux porte sur l'histoire de l'Europe centrale. Les thèmes principaux développés depuis 1985 ont été : Nations et nationalités en Europe centrale ; les villes et la vie urbaine en Europe centrale ; la chute de l'Autriche-Hongrie 1914-1918 ; l'histoire culturelle de l'Europe centrale.

Nos études ne peuvent être fondées que sur l'histoire comparative. Il s'agit de briser le cadre trop étroit des histoires nationales qui les enferme dans une vision trop nationale. Il n'est donc pas question de se limiter à une seule nation. La complexité de l'Europe centrale vient de ce qu'elle ne peut se comprendre que par une vue globale de l'ensemble.

Parmi les thèmes abordés dans les mémoires et thèses, les nationalismes du XIXe siècle fournissent un bon nombre de sujets, tout comme les rapports avec la France : interrogations sur l'avenir de l'Autriche-Hongrie ; contacts des municipalités de Paris et de Prague ; Napoléon III et le principe des nationalités. La première guerre mondiale, à la différence de la seconde, présente encore de nombreux thèmes non explorés : étude du camp pro autrichien en France ; la vie culturelle à Vienne pendant la guerre ; l'étude des corporations d'étudiants en Allemagne.

Le règlement des questions territoriales à la conférence de la paix a été au centre de nombreux travaux : la naissance de la Yougoslavie, l'élaboration du traité de Trianon ; le rôle de Tardieu et du géographe de Martonne ; les enjeux économiques de la formation de la Tchécoslovaquie ; les relations franco-hongroises en 1919-1920. L'entre deux guerres a permis de prolonger l'étude du révisionnisme et de l'antirévisionnisme. L'expansion culturelle française a donné lieu à des travaux novateurs.

Pour la deuxième guerre mondiale, les sources ont été jusqu'à présent peu accessibles. Il faut donc se limiter à quelques cas privilégiés, comme l'étude récente des combattants français en Slovaquie.

Après 1945, la guerre froide constitue le thème majeur. Grâce à la presse, on peut étudier les réactions de l'opinion publique française devant les grandes insurrections du monde communiste, la Hongrie d'octobre 1956, la Tchécoslovaquie de 1968, la Pologne de Solidarité. L'ouverture des archives de ces pays permettra, dans les années à venir, à une nouvelle génération de chercheurs de confirmer ou infirmer les analyses élaborées à partir de la documentation jusque là accessible.

Enfin, le centre a porté une attention particulière à l'élargissement de l'Union Européenne à l'Europe centrale. Son évolution n'est compréhensible que dans la continuité des traditions historiques qui,

après l'ère communiste, ont retrouvé leur place légitime. Les seuls indicateurs macroéconomiques ne peuvent rien expliquer, s'ils ne sont pas éclairés par la vision de l'historien.

Notre centre de recherches ne peut travailler isolément. A l'étranger, il a des contacts privilégiés avec l'Université de Vienne avec laquelle nous sommes liés par un programme AMADEUS sur l'élargissement de l'Union Européenne vu de Paris et de Vienne. Nous avons des relations très anciennes avec les Tchèques, de l'Université Charles et de l'Institut d'Histoire, avec les Slovaques : depuis 1989, nous tenons avec eux des réunions régulières, tous les deux ans ; le Collegium Carolinum de Munich qui réunit des spécialistes de l'histoire tchèque, mais de l'Europe centrale au sens le plus large. Avec nos collègues américains, nous avons des relations personnelles, sans avoir malheureusement les moyens financiers nécessaires à l'établissement d'échanges organisés.

Mais, plus simplement nous travaillons dans le cadre de l'Institut Pierre Renouvin, avec nos collègues français spécialistes des relations internationales ou de la Russie. Sur l'Europe centrale proprement dite, Paris IV et l'INALCO sont aussi des partenaires dont nous recherchons la collaboration.

Au total, l'histoire de l'Europe centrale est vouée de manière privilégiée à la multiplicité des perspectives, seule capable de rendre compte de son extrême complexité.

Cécile VRAIN

Cécile Vrain, p. 13-26

→ [L'intégration de la Hongrie au processus de désarmement européen pendant l'entre-deux-guerres : exemple d'un pays pris entre raison d'État et respect de l'ordre nouveau international](#)

Sous le régime dualiste de la monarchie austro-hongroise, l'outil militaire était une possession commune à la Cisleithanie et à la Transleithanie. L'armée hongroise dépendait donc directement du ministère commun de la Guerre à Vienne.

L'armée austro-hongroise, propriété intégrale et unique de l'Empereur était composée à 76% de ressortissants des pays de la couronne de Saint-Etienne. La seule composante militaire nationale hongroise s'incarnait dans la Honvéd, formée de huit régiments d'infanterie et deux régiments de cavalerie.

Dans l'armistice de Belgrade du 7 novembre 1918, signé par le général Franchet d'Esperey et le comte M.Karolyi, l'article 2 limitait à six divisions d'infanterie l'armée de terre et à deux divisions la cavalerie, ce qui signifiait une minoration de 20% des effectifs de la Honvéd[[L'armée Honvéd est le nom donné à l'armée hongroise et qui signifie littéralement *gendarmerie* en hongrois.]] du temps de paix. Ce qui correspondait à 70000 hommes, pour la plupart anciens éléments de l'armée commune et de l'ancienne Honvéd[[Voir HAMARD (B.), *L'occupation française de Szeged, 1918-1920...*, thèse de l'université de Paris I, sous la direction du professeur Bernard Michel, 1997.]].

Le traité de paix signé le 4 juin 1920 reconsidéra ces chiffres en les réduisant. La réduction des effectifs militaires[[Selon le comte Apponyi, chantre de la diplomatie hongroise à la tribune genevoise, le traité de Trianon était principalement injuste sur trois points, dont les clauses militaires qui annihilèrent selon lui, une partie de la souveraineté du pays.]] liée aux autres déceptions inscrites dans le traité sont à l'origine de la politique étrangère révisionniste de la Hongrie, car l'opinion publique hongroise et ses différents gouvernants ne voulurent pas accepter ces conditions estimées beaucoup trop dures.

La Hongrie, jusqu'à l'arrivée au pouvoir pour une décennie du comte Istvan Bethlen le 13 avril 1921, suite à la démission du cabinet Teleki, trop compromis dans la tentative de restauration carliste[[SHAT 7 n 2885, rapport du Colonel Berthon de la mission militaire française de Budapest.]], a vécu des événements que l'on pourrait facilement qualifier de chaotiques et de difficiles.

La révolution des reines-marguerites sous l'autorité de Mihaly Karolyi, de l'armistice de novembre 1918 au mois de mars 1919, fut suivie de la République des conseils de Bela Kun, de mars à août 1919. Les cent trente-trois jours du régime communiste hongrois se terminèrent par l'invasion et l'occupation d'une grande partie du territoire national et de Budapest par les troupes militaires roumaines jusqu'à l'arrivée à Budapest, venant de Szeged, d'un pouvoir contre-révolutionnaire, le 14 novembre 1919[[SHAT 17 n 522, rapport sur la situation en Hongrie, à la fin de novembre 1919, du colonel Berthon de la mission militaire française de Budapest.]], sous l'autorité du contre-amiral Horthy.

Jusqu'en avril 1921, plusieurs gouvernements se sont succédé dans une atmosphère politique instable et inquiétante, laissant le plus souvent agir en toute impunité les troupes militaires démobilisées et plus ou moins contrôlées qui ont instauré ce que l'on connaît sous le titre générique de "terreur blanche", qui faisait suite à celle imposée par les communistes, "la terreur rouge".

Parallèlement à cette situation, l'ex-empereur Charles tenta à deux occasions de restaurer son pouvoir en Hongrie. Sa première tentative, en avril 1921, donna l'opportunité au comte Bethlen de devenir président du Conseil hongrois. La seconde tentative à l'automne de la même année devint l'élément fondateur de la Petite Entente[[ADÀM (M.), *Les deux coups d'État de l'ex-roi Charles et la Petite Entente*. Acta Historica Academiae Scientiarum Hungaricae 31, 1985, p. 33-85.]], L'impact de ces deux derniers événements ne doit pas être minimisé quant à son importance dans l'imaginaire collectif hongrois occasionnant certains espoirs ou certaines peurs.

Début mars 1920, l'amiral Horthy fut proclamé gouverneur provisoire de la Hongrie[[SHAT 7 n 2885, lettre du Général Graziani de la mission militaire française en Hongrie du 2 mars 1920.]] où il demeura au pouvoir jusqu'au 15 octobre 1944.

Le traité de Trianon et la Société des Nations

Il apparaît utile de retracer succinctement les circonstances dans lesquelles ont été établis les traités de paix.

S'il existait des groupes pro-tchécoslovaque, dont faisait partie Philippe Berthelot, directeur des Affaires politiques et commerciales au ministère des Affaires étrangères, ou pro-roumain, autour d'André Tardieu, ce n'était pas le cas pour la Hongrie. Lors de la séance du 25 mars 1919 du Conseil des quatre, en réponse à Wilson[[MOLNÀR (M.), "*Révolution, contre-révolution et politique étrangère: Hongrie 1919*", *Relations Internationales*, 1975, n°4, p. 111-135.]], Clemenceau précisa même que les Hongrois "sont nos ennemis". Ce qui signifiait que l'armistice signé, la Hongrie, pays vaincu, restait dans l'esprit des hommes politiques contemporains français, un pays ennemi au même titre que l'Allemagne.

De fait, le 4 juin 1920 se déroule la cérémonie de la signature du traité de Trianon. Les anciens alliés, vainqueurs de la Première Guerre mondiale, signent le traité de paix relatif à la Hongrie, dont les conséquences étaient principalement un nouveau statut territorial.

Dans son article II, le traité fixe les nouvelles frontières du pays à 91114km², alors que la superficie de l'ancienne Hongrie s'étalait sur 282870 km².

De même, en ce qui concerne la population, celle-ci est passée de 18,3 millions à 7,5 millions d'habitants.

Ainsi, en pourcentages, la Hongrie ne représente plus que 32% de son territoire d'avant-guerre et ne conserve que 41% de son ancienne population.

Enfin, le bilan économique est mitigé, car si le secteur agricole n'a pas trop souffert de la réduction du territoire, il n'en est pas de même de la production minière par exemple. Situation difficile qui s'accroît avec une perte significative du réseau ferré[[LÒCZY (L.), *La Hongrie géographique, économique et sociale*, publication de la Société hongroise de géographie, Budapest, 1919.]].

Pour ce qui est des clauses qui concernent plus particulièrement notre sujet, en l'occurrence les conditions militaires d'armistice, les articles 102 et 103 du chapitre I précisaient que l'État hongrois a trois mois pour démobiliser son armée après ratification du traité de paix par le Parlement. Cette reconnaissance implicite du traité n'a pas été facile à faire reconnaître aux députés hongrois, ainsi qu'à l'opinion publique. Sous la pression des uns et des autres[[SHAT 7 n 2895, télégramme du représentant militaire français à Budapest, le Général FOUCHET, du 8 novembre 1920: "Des manifestations ont eu lieu hier dimanche contre la ratification... La campagne contre la ratification est menée par les associations militaires et un petit nombre de députés intransigeants".]], le traité de paix n'a été ratifié que le 13 novembre 1920[[SHAT 7 n 2895, télégramme du Représentant militaire

français à Budapest, le Général Fouchet, du 12 novembre 1920.]], c'est-à-dire plus de six mois après sa signature par la délégation hongroise[[Cf. MEUNIER (F.), *La paix des vainqueurs en Europe Centrale (1918-1920), Le traité de Trianon, une question d'état et de nationalités.* p. 62- 63: "[...] comme chef de délégation, le comte A. Apponyi[...] On peut citer les noms des comtes Teleki, Bethlen, Somssich, le Baron Lers, Popovics, Zoltan, Ottlik, Praznowsky et de 64 experts".]] à Trianon.

Le service militaire obligatoire en Hongrie était interdit; n'était considéré à l'avenir que l'engagement volontaire.

L'armée hongroise ne devait plus désormais dépasser le nombre de 35000 hommes[[Traité de Trianon, chapitre II: Effectifs et encadrement de l'armée hongroise, article 104.]], son rôle se limitant au maintien de l'ordre sur le territoire national ainsi qu'à la police de ses frontières.]]

La Hongrie n'a pas intégré sur l'heure le forum de la Ligue, même si le traité de Trianon contient en préambule le Pacte d'intronisation de la S.D.N.

La majorité des Hongrois n'accepta pas ces conditions de paix imposées par les Alliés. Obligés de signer le traité de Trianon, les hommes politiques hongrois ont vite compris que pour réviser le traité il n'y avait qu'un seul chemin légal, celui de Genève.

Pour pouvoir être intégrée à l'organisme international de paix, la Hongrie devait remplir deux conditions :

- obtenir une majorité d'agrément des deux tiers de l'Assemblée générale ;
- fournir les garanties indispensables d'alignement et de respect des engagements internationaux.

Si on se souvient du petit récapitulatif historique esquissé plus haut, on comprendra que la Hongrie ne pouvait pas remplir ces conditions avant janvier 1922.

Pourtant, la Hongrie n'hésita pas à formuler une première demande d'adhésion en 1921. Mauvais calcul, car à la même époque, des Hongrois se battaient en Hongrie occidentale, c'est-à-dire, dans la région de Sopron[[HAMARD (B.), "Le transfert du Burgenland à l'Autriche, 1918-1922, un arbitrage international de l'après guerre", *Revue Historique*, 1996-1: "La Hongrie contesta le tracé des frontières établi par la commission de délimitation. Le 26 mai 1922, la commission de délimitation transmet au Conseil de la S.D.N. une demande d'examen de trois points litigieux du tracé. Le 19 septembre, la résolution C. 659 m 392 du Conseil octroya satisfaction partielle à la Hongrie: sur les 30000 acres et les 12000 habitants revendiqués, Budapest obtint 15000 acres et 5000 habitants".]], manifestant ainsi ouvertement une politique révisionniste.

La deuxième candidature posée par le comte BÀNffy fut acceptée en 1922. On peut marquer ici une certaine surprise, si on connaît un peu l'histoire diplomatique hongroise, et s'étonner que ce ne soit pas le célèbre comte Albert Apponyi[[HAMARD (B.), in *La faillite de la paix en Europe Centrale, le révisionnisme hongrois et ses conséquences, 1918-1939*, p. 52-77. Né le 29 mai 1846 à Vienne, A. Apponyi est le fils d'une des plus grandes familles de Hongrie. Après un cursus scolaire et universitaire classique, il entre dans la vie politique aux côtés des conservateurs hongrois. Il se détache progressivement du mouvement conservateur pour s'engager dans le mouvement indépendantiste. Fondateur du Parti national (1890), il jugeait inacceptable l'ingérence autrichienne, tout en revendiquant une ferveur légitimiste à l'égard des Habsbourg. De novembre 1918 à janvier 1922, le comte va par deux fois démontrer son engagement en faveur de son pays et de son roi. Le premier geste d'Apponyi fut l'acceptation de la dure mission de présider la délégation hongroise envoyée à la conférence de la Paix de Paris, en janvier 1920. Ne pouvant négocier, se contentant de faire entendre en vain le point de vue magyar, le comte choisit de démissionner quand fut établi le texte définitif du traité de Trianon. Le deuxième acte de l'homme politique fut de se rallier à la seconde tentative de restauration de l'ex-roi Charles IV de Habsbourg. Il devient ministre de l'Instruction publique du gouvernement royal de Sopron ("capitale" de la Hongrie occidentale). Après l'échec du coup d'État carliste, Apponyi sans être inquiété pour sa personne connut tout de même une fragilisation de sa position politique.]] qui ait fait cette démarche. En fait, celui-ci, de par son rôle joué lors de la deuxième tentative de restauration hasbourgeoise, ne pouvait encore représenter officiellement son pays à la tribune de la S.D.N.

A la tribune de la Société des Nations, les Hongrois eurent par deux occasions la satisfaction de voir leurs revendications prises en considération[[Je fais référence à la signature du protocole de Venise, c'est-à-dire l'organisation d'un plébiscite à Sopron et dans sa région, devenu favorable à la Hongrie (voir note n°11).]].

L'attitude de la Hongrie à la Conférence sur le désarmement.

La question du désarmement a son origine dans l'article 8[[Article 8: Les membres de la Société reconnaissent que le maintien de la Paix exige la réduction des armements nationaux au minimum compatible avec la sécurité et avec l'exécution des obligations internationales imposées par une action commune. Le Conseil, tenant compte de la situation géographique et des conditions spéciales de chaque État, prépare le Plan de cette réduction, en vue de l'examen et de la décision des divers gouvernements. Les membres de la Société s'engagent à échanger, de la manière la plus franche et la plus complète, tous renseignements relatifs à l'échelle de leurs armements, à leurs programmes militaires, navals et aériens, et à la condition de celles de leurs industries susceptibles d'être utilisées pour la guerre.]] du pacte de la Société des Nations et dans le préambule de la Partie V du traité de Versailles.

L'étude des questions de désarmement a été confiée depuis la création de la S.D.N. à différents organes et en dernier lieu à la commission préparatoire de la conférence générale de désarmement qui a tenu plusieurs sessions de 1926 à 1931. Les travaux de cette commission ont abouti à la rédaction du projet de convention.

On se souvient des deux principales thèses opposées lors de cette conférence, d'un côté la thèse française, basée sur le triptyque sécurité - arbitrage - désarmement et d'un autre côté la thèse germano-britannique, c'est-à-dire en outre, point qui pour nous est essentiel, la réduction des armements des autres pays jusqu'au niveau fixé par le traité de Versailles à l'armée allemande.

Un point identique avait été inclus en ce qui concernait l'armée hongroise, dans le traité de Trianon.

Cette clause était inadmissible pour les anciens pays vaincus qui se retrouvaient toujours en position d'infériorité militaire vis-à-vis des ex-alliés, eux-mêmes étant divisés sur l'opportunité de la reconduction d'une telle mesure.

La conférence sur le désarmement a été l'occasion pour les Hongrois de défendre cette théorie à la tribune de la Société.

Mais cela a été aussi l'occasion pour les anciens vainqueurs de proclamer le non respect des clauses militaires du traité de Trianon par les Magyars.

Les dispositions de l'article 53 du projet de la convention de la conférence de Genève, qui prescrivait que "les Etats vaincus, et parmi eux la Hongrie, devraient rester dans leur état actuel de désarmement vis-à-vis des Etats vainqueurs, indépendamment de ce que les grandes puissances pourront décider par ailleurs dans le domaine de la limitation des armements", ne pouvaient qu'encourager l'incompréhension entre les partisans des deux théories. De plus à cette époque, le ministre de la Défense nationale n'est autre que le nouveau général Gömbös[[Né en 1886 en Transylvanie, militaire et homme politique d'extrême-droite, il crée le parti des Racistes. En 1929, ministre de la Défense nationale, il se rapproche de plus en plus du parti fasciste allemand. Il est président du Conseil de 1932 à 1936. Malade, il meurt à Munich en 1936. MAE 41, courrier du chargé d'affaires français à Budapest du 22 octobre 1929. Portrait du général Gömbös.]], réputé pour ses positions extrêmes et intransigeantes.

La politique extérieure hongroise a poursuivi avant tout la recherche de l'indépendance politique du pays.

La conquête de cette indépendance a été marquée, en partie, par la résistance opposée aux différentes clauses du traité de Trianon, la revendication à peine déguisée des territoires perdus, la résistance à l'encerclement de la Petite Entente[[MAGDA (A.), *The little Entente and Europe, 1920-1929*, Budapest, Akadémiai Kiadó, 1993.]], la recherche enfin de sympathies du côté allemand et bulgare et d'amitié du côté italien et polonais[[Voire même du côté britannique et français, confère l'affaire Rothermere.]]. À Genève, elle défend hautement par la voix du comte Apponyi les minorités

hongroises devenues tchécoslovaques, serbes ou roumaines[[Cf le problème des optants hongrois en Transylvanie.]] principalement, par le traité de Trianon.

Pour cela, la Hongrie a conclu un assez grand nombre de traités d'arbitrage, qui sont :

- traité d'arbitrage et de conciliation helvète-hongrois du 18 juin 1924 ;
- traité d'arbitrage et de conciliation italo-hongrois du 5 avril 1927 ;
- traité de conciliation et d'arbitrage polono-hongrois du 30 novembre 1928 ;
- traité de neutralité et d'arbitrage hungaro-turc, du 5 janvier 1929 ;
- traité de conciliation et d'arbitrage hungaro-bulgare, du 23 juillet 1929, conclu pour une durée de 5 ans ;
- traité d'amitié et d'arbitrage austro-hongrois, du 26 janvier 1931.

Surtout, il est intéressant de rappeler les justifications fournies par les Hongrois au soutien de leur thèse.

Ceux-ci se sont efforcés de démontrer qu'ils représentent en Europe centrale le pôle principal de résistance contre les trois grands dangers européens de l'époque: le bolchevisme, le pangermanisme, le panslavisme.

Les différents représentants des missions militaires étrangères à Budapest, dans les années vingt et le début des années trente, ainsi que la commission militaire interalliée de contrôle dissoute le 31 mars 1927[[SHAT 7 n 2894, extrait du rapport de fin d'opération de la CMIC.]], ont tout essayé pour prouver le non respect des clauses militaires du traité de Trianon, sans jamais pouvoir rassembler de véritables preuves, seulement des soupçons, des certitudes personnelles, mais jamais de flagrant délit. Comme le prouvent les exemples ci-après.

Ces preuves sont basées en général :

- sur des déclarations de déserteurs ;
- sur la résistance opposée par le gouvernement hongrois aux opérations de contrôle ;
- sur le fait que la presse a relaté à plusieurs reprises les jugements des tribunaux condamnant des individus qui avaient protesté contre l'enrôlement forcé dans l'armée Honvéd ;
- sur le fait que, au cours des visites, les officiers contrôleurs ont pu voir souvent, à leur arrivée, des individus s'enfuir par les issues secondaires ou parfois escalader des murs pour se soustraire aux investigations du contrôle ;
- sur le fait de la présence, constatée dans diverses unités, de civils (palefreniers, plantons, secrétaires, etc...) engagés, selon les dires du gouvernement, pour suppléer temporairement à l'insuffisance des effectifs dans les unités ;
- etc.

Je cite la conclusion d'une note[[SHAT 7 n 2894, note sur les manquements de la Hongrie au traité de Trianon du 1er juillet 1930.]] sur les manquements de la Hongrie au traité de Trianon :

"La Hongrie viole le traité de Trianon à peu près dans toutes les branches du domaine militaire... Des manquements graves, aucune preuve officielle n'a pu être saisie; mais trop d'indices ont été recueillis pour qu'on puisse garder le moindre doute à ce sujet".

Qu'en est-il vraiment de l'armée Honvéd? Plusieurs études diligentées par le ministère de la Guerre français[[SHAT 7 n 2638, Courrier du ministre de la guerre au ministre des Affaires étrangères du 3 juillet 1931.] attestent les manquements caractérisés aux clauses militaires, navales et aériennes du traité de Trianon :

- rétablissement d'un service militaire obligatoire à court terme ;
- organisation d'une armée du temps de paix camouflée, supérieure à l'armée autorisée ;
- dépassement des effectifs-cadres et troupes autorisées ;
- création d'écoles autres que les deux autorisées (pour officiers et sous-officiers) ;
- instruction des réserves ;
- entretien d'une aviation militaire dans les cadres de l'aviation commerciale ;
- préparation militaire de certaines catégories de fonctionnaires armés ;
- fabrication illicite de matériels de guerre et organisation de la mobilisation industrielle ;
- importations clandestines de matériels et d'armes de guerre ;
- organisation d'une préparation militaire pré-régimentaire et extra-régimentaire de la jeunesse.

C'est l'occasion à travers cette dernière accusation de présenter succinctement l'une de ces institutions paramilitaires :

"La Levente, créée par la loi LIII du 25 décembre 1921 pour assurer l'éducation physique et développer l'éducation morale de la jeunesse. Aux termes de cette loi, tout jeune homme de douze à vingt et un ans qui ne suit pas les cours d'une école donnant l'enseignement physique est tenu de participer aux exercices de Levente. En principe, il existe une section Levente par commune. En outre, toute entreprise industrielle, commerciale ou agricole employant au moins mille personnes dont cent au moins doivent obligatoirement recevoir l'éducation physique, est tenue de créer une section de Levente pour ce personnel. Toute infraction à ces règles est punie d'une amende pouvant atteindre 100000 couronnes et dont est passible le jeune homme, le père, le tuteur ou l'employeur qui, après avertissement de l'autorité qualifiée, n'a pas satisfait à l'obligation de participer aux exercices prévus. Les listes de jeunes gens de douze à vingt et un ans assujettis à faire partie d'une section Levente sont tenues à jour dans chaque commune[[SHAT 7 n 2894, rapport sur l'institution Levente. Courrier du ministère R.H. des cultes et de l'instruction publique, du 22 février 1926.]]".

Les caractéristiques essentielles du système militaire hongrois déterminé par le traité de paix du 4 juin 1920étaient les suivantes :

- l'armée hongroise ne sera constituée et recrutée que par engagements volontaires ;
- le nombre total des forces militaires dans l'armée hongroise ne devra pas dépasser 35000 hommes, y compris les officiers et les troupes des dépôts ;

- La proportion des officiers, y compris le personnel des états-majors et des services spéciaux, ne dépassera pas un vingtième de l'effectif total en service (soit 1750) et celle des sous-officiers un quinzième de l'effectif total en service (soit 2334) ;
- La durée totale de l'engagement est de vingt ans consécutifs au moins pour les officiers. Il existe une clause restrictive : "La proportion d'officiers quittant le service, pour quelque cause que ce soit, avant l'expiration du terme de l'engagement ne devra pas dépasser chaque année 1/20e de l'effectif total des officiers".

En ce qui concerne les sous-officiers et hommes de troupe, il s'agissait au moins de douze années consécutives.

Il est à noter que les renseignements très souvent recueillis auprès de la population hongroise concernant le réel état des forces militaires hongroises vient de cette catégorie d'hommes, dont l'état-major hongrois a voulu se débarrasser un peu trop tôt. Le ministère de la Guerre hongrois voulant toujours garder des troupes fraîches, et pour faire en sorte que la majorité des hommes ait une formation militaire, se débarrassait des carriéristes. Ainsi, le pouvoir hongrois a formé une catégorie de mécontents - ceux-ci se retrouvaient au chômage - où les renseignements militaires étrangers puisaient leurs informateurs et leurs informations.

Toutes mesures de mobilisation ou ayant trait à la mobilisation sont interdites à la Hongrie. Elle ne peut donc, en aucune manière, convoquer des éléments de réserve pour des périodes d'instruction. Éléments de réserve qui sont estimés, sur la base des pays voisins, à 1385000 hommes.

Les forces militaires de la Hongrie ne devront comporter aucune aviation militaire ni navale[[SHAT 7 n 3549, Hongrie: attitude de la Hongrie vis-à-vis des problèmes de la limitation des armements.]].

On se souvient du nombre total d'individus autorisés au sein de l'armée Honvéd par le traité de Trianon: 35000 hommes. La Hongrie en reconnaissait officiellement 35035, dont 1780 officiers. D'après les renseignements français, il fallait rajouter au premier chiffre 2539 personnes et au second 1156. Ce qui au total nous donnait les chiffres suivants: 37574 pour les effectifs totaux, dont 2936 officiers. Parallèlement à ce constat, les mêmes sources de renseignements estimaient, en plus des chiffres cités plus haut, que les "forces organisées militairement en Hongrie" représentaient un corpus de 62394 hommes dont 2062 officiers. Ce qui au total définitif donnait le nombre de 99968 hommes de troupe en plus de 4998 officiers.

La conférence se réunit le 2 février 1932, sous la présidence d'Arthur Henderson. Soixante-deux pays étaient représentés, Brüning était le délégué de l'Allemagne, MacDonald celui du Royaume-Uni, Tardieu celui de la France, pour les plus connus. En ce qui concerne la délégation hongroise, elle était conduite par le comte Apponyi et le général Tanczos[[M.Masirevitch, ministre à Prague, M.M.Hevesy et Kiss, anciens ministres à Madrid et à Stockholm, et M.Balasy, du ministère des Affaires étrangères leur ont été adjoints ainsi que, du côté militaire, les colonels Siegler et Siller, lieutenant-colonel Lehoczky, commandant Bakay, etc.]]. De longues discussions eurent lieu entre le conseil du

gouvernement et le ministère de la Guerre pour savoir quelle attitude adopter, tant au point de vue politique que militaire, lors de la conférence sur le désarmement.

Un rapport très confidentiel du ministère de la Guerre français arrivé à Budapest le 15 janvier 1932, précisait que :

"Pour la forme, il semble que l'on se soit mis d'accord sur l'opportunité de la discrétion. Il serait recommandé à la délégation de ne pas se mettre en avant et, par les instructions que recevrait le comte Apponyi, on s'efforcera de convaincre celui-ci de ne pas risquer, pour le plaisir de discourir, de prendre une position dans laquelle il pourrait recevoir des coups, y compris ceux adressés à d'autres que la Hongrie".

La dernière position hongroise officielle avant la conférence aurait été de s'en tenir à la thèse de la sécurité en demandant moins le droit d'augmenter sensiblement les forces de terre actuelles que celui d'avoir une aviation militaire minimale sans laquelle la Hongrie est à la merci de la moindre attaque aérienne. C'est ainsi que les renseignements fournis par la délégation hongroise sont conformes aux effectifs militaires consentis par le traité de paix. Le gouvernement hongrois ne veut pas considérer comme formations organisées militairement: la gendarmerie, la police, la garde fluviale, la garde douanière qui à son avis ne sont pas utilisables à des fins militaires.

De même, l'étude du budget hongrois laisse supposer des camouflages. D'une part, comme on l'a vu plus haut, certains ministères -en l'occurrence celui de l'Instruction publique- ont un budget en partie redistribué à des fins de formation militaire; d'autre part -et toujours d'après les sources de renseignements français- *les formations organisées militairement* représentent une somme de 190475140 pengös au budget national.

Les militaires français sur place, estimaient que "le budget officiel est doublé en ce qui concerne la Honvéd (c'est-à-dire la Défense nationale proprement dite) d'un budget caché ultra-secret".

D'après les archives diplomatiques que j'ai parcourues, cette situation n'est pas nouvelle, et a déjà suscité des soupçons de la part des diplomates français.

Le budget militaire hongrois est un modèle du genre, le total des dépenses effectuées s'élève à 121600045,06 pengös, ce qui représente près de 10% du budget général.

Derrière la position de la France, se trouvaient réunis en accord avec sa théorie, le Japon, la Pologne et les trois pays de la Petite Entente. Il était évident que ces quatre derniers pays, qui avaient obtenu leur indépendance par les traités de paix, étaient fermement attachés à leur exécution intégrale. Ces nations étaient convaincues qu'un désarmement sans liaison avec les conditions de leur sécurité, risquait de compromettre gravement leur statut territorial hérité des traités de paix. D'où

les très nombreux et fructueux contacts entre les attachés militaires de la Petite Entente et de la France à Budapest. Ainsi, plusieurs documents attestent du travail très actif de l'attaché militaire tchèque à Budapest. Il existe une réelle collaboration entre les deux états-majors pour recueillir le plus de renseignements possible sur la situation militaire des Magyars[[SHAT 7 n 2894, 7 n 3095.]].

Conclusion

Que résulte-t-il de cette conférence sur le désarmement et plus particulièrement quelle a été l'évolution de la Hongrie face à ce problème international?

Il est bien connu que cette conférence, après le départ de l'Allemagne de la Société des Nations le 19 octobre 1933 -sur décision d'Hitler, nouveau chancelier- et après le refus français du 17 avril 1934, alla d'échec en échec.

Petit à petit, l'attitude des pays vaincus et, plus particulièrement de la Hongrie, évolua. Soutenant qu'ils avaient droit à la "parité de sécurité", les Hongrois estimaient être fondés à exiger une égalité de droits en matière d'armements, impliquant, naturellement, la suppression des limitations imposées par les traités de paix.

A partir de bases sincères mais inégales, l'échec de la politique du désarmement international, provoqua la remilitarisation des pays vaincus. Je fais ici référence aux traités de paix de 1919-1920, qui pour être sincères, c'est-à-dire pensant être justes et dans le bon droit n'en demeuraient pas moins inégalitaires et par cela même sujet d'irritation et de frustration des sentiments nationaux.

La non-application *stricto sensu* des clauses militaires du traité de Trianon, est un exemple significatif de la position hongroise: un refus caractérisé d'être reconnu responsable de la guerre et par conséquent de subir le poids de la défaite. Toute la politique internationale de la Hongrie s'est située à la croisée de cette ambiguïté: respecter le nouvel ordre international imposé, mais d'autre part faire tout ce qu'il est possible d'envisager, dans un cadre légal ou non[[VRAIN (C.), "L'affaire des faux billets français en Hongrie en 1925-1926", in *La faillite de la paix, le révisionnisme hongrois et ses conséquences (1918-1939)* sous la direction de J. Rohr et B. Hamard, V.C., Paris, 1996.]], pour modifier les clauses du traité de paix portant atteinte à la grandeur des pays de Saint-Etienne.

Les grandes puissances reconnaissent qu'il n'est plus possible d'ignorer les difficultés de leurs voisins, qu'elles soient d'ordre politique ou économique. Il en a été ainsi pour la Hongrie: en 1924, après avoir essayé vainement de restaurer ses finances, elle fut dans l'obligation d'appeler la Société des Nations à son secours, acceptant par la même occasion et pour un laps de temps bien défini, c'est-à-dire le plus court possible, une certaine ingérence dans ses affaires internes. Mais parallèlement à cette situation, il n'était pas possible de réfréner dans le coeur des Hongrois le sentiment d'injustice dont ils se croyaient victimes. Nous en avons eu l'exemple à travers cette étude.

François-Xavier NÉRARD
 François-Xavier Nérard, p. 27-41

→ Une image de l'étranger en URSS dans les années trente

Le nom même de l'Union des républiques socialistes soviétiques, par la volonté même de ses fondateurs, ne comporte aucune référence géographique. Ce pays se proclamait "Patrie des travailleurs du monde entier" en inscrivant aux frontons de ses monuments la devise célèbre de Marx : "Prolétaires de tous les pays, unissez-vous " ! Comment cette aspiration à l'internationalisme se conjugait-elle avec la nécessité de faire "le socialisme dans un seul pays" entouré de pays capitalistes ? Le rapport à l'étranger dans ces conditions ne pouvait qu'être ambigu.

Si l'image de l'URSS dans différents pays a été bien étudiée et si les récits de voyageurs de "retour d'URSS", ont bénéficié de l'intérêt des chercheurs, il nous a semblé pertinent d'inverser la perspective et de nous intéresser à l'image de l'étranger en URSS dans les années trente. On peut, en français, parler de "l'étranger" comme d'une personne physique d'une autre nationalité mais on peut aussi considérer que l'étranger évoque le reste du monde, l'au-delà des frontières. Ce double sens nous semble particulièrement pertinent dans le cas de l'Union soviétique.

L'étranger, personne physique, était relativement rare. Ce petit nombre en faisait le représentant de l'étranger au sens large. De plus, les contacts des Soviétiques avec les autres pays étaient des plus limités. L'impossibilité de se rendre dans ces pays et par là, de les différencier, favorisait une certaine globalisation. Nous utiliserons donc alternativement les deux acceptions du mot étranger. Nous essaierons d'analyser la perception officielle de l'étranger pour nous intéresser ensuite aux citoyens anonymes. Quels étaient leur contacts avec l'étranger? Comment le concevaient-ils? Dans quelle mesure leur vision du monde était-elle influencée par celle du pouvoir? Enfin, la guerre froide a laissé l'image d'un bloc hostile aux étrangers, extrêmement méfiant. Dans quelle mesure, les années trente relèvent-elles d'une même logique? Peut-on y trouver des instruments pour mieux comprendre les années de l'après-guerre?

Le contexte: l'étranger, un environnement capitaliste hostile

Dans les années trente, l'URSS vivait dans le contexte de ce que la presse soviétique appelait "l'encerclement capitaliste". Plus qu'une simple constatation géopolitique, cette idée prenait ses racines dans les premières années du pouvoir soviétique, les années de la guerre civile. L'intervention des troupes étrangères (françaises, anglaises, tchèques...) contre la jeune révolution a durablement marqué les esprits, tant des dirigeants que des simples soldats de l'Armée rouge ou des témoins de la guerre. Entre 1918 et 1920, les principaux acteurs du monde capitaliste ont envoyé leurs armées sur le sol russe. Dès janvier 1918, les Roumains occupent la Bessarabie. Pendant le printemps et l'été, les Français, les Britanniques et les Américains débarquent dans le Nord à Mourmansk et Arhangel'sk. Les Japonais sont à Vladivostok en avril. Les Anglais, depuis la Perse, envahissent la Transcaucasie et, en août, effectuent la jonction à Bakou avec les socialistes antisoviétiques. Partout, ces intervenants étrangers soutiennent les pouvoirs contre-révolutionnaires locaux à l'image des Allemands qui favorisent l'attaman des cosaques, Krasnov, en Ukraine. La légion tchécoslovaque

formée de prisonniers de guerre austro-hongrois traverse la Sibérie et y soutient les ennemis des bolcheviques. La fin de la guerre ne fait que renforcer l'intervention. En décembre, les Français débarquent à Odessa et le général Janin apporte en même temps que ses homologues anglais et tchèques son soutien au putsch du général Koltchak. La haine des capitalistes pour la révolution socialiste était ainsi concrétisée.

A cette pénétration des capitalistes sur le sol russe s'ajoute l'émigration de tous ceux qui n'acceptaient pas le nouveau pouvoir, les "blancs" mais aussi les divers opposants socialistes comme les mencheviks. Les aristocrates et ceux que le pouvoir soviétique présentait comme les ennemis de la Révolution trouvent ainsi refuge ainsi à l'étranger. De capitalistes, les pays entourant l'URSS devenaient plus nocifs encore en offrant un refuge aux ennemis. Paris devient l'un des centres de l'opposition au régime soviétique. On y publie de nombreux journaux d'opposition dont le plus célèbre est l'organe des mencheviks en exil, le *Messenger socialiste* (Socialističeskij vestnik). Ce journal dénonce les exactions du régime stalinien, en particulier au moment des grands procès de Moscou. C'est lui qui publiera les "confidences de Buharin à Kamenev" qui seront à l'origine du troisième Grand Procès de Moscou.

Le code pénal soviétique confirme l'assimilation par le régime communiste de l'étranger à un "autre" hostile. L'expulsion hors de l'URSS des "ennemis des travailleurs", privés de leur citoyenneté, y est assimilée à une peine de première catégorie[[Code de procédure pénale, Moscou, Editions de littérature juridique, 1938, Article 20, p. 9.]]. Ainsi tous les ennemis de l'URSS qui n'étaient pas anéantis ou envoyés en camps sont-ils rejetés à "l'étranger", compris ici comme "au delà des limites de l'URSS". C'est à ce titre que le premier d'entre eux, Trotski, est expulsé en 1927.

L'étranger est donc le symbole du système adversaire tant par son mode de production que par le refuge qu'il offre aux exilés. Il ne faut pas néanmoins en tirer de conclusions hâtives. L'URSS des années trente n'est pas l'URSS des années cinquante où, selon l'expression reprise par Nicolas Werth, la frontière entre "Eux" et "Nous" s'est définitivement fixée aux limites du camp socialiste. L'ennemi est alors clairement désigné: il s'agit de l'Ouest, des étrangers perçus comme une source de contamination idéologique. Les organes de sécurité soviétiques (en particulier le KGB) s'intéressent alors particulièrement aux étrangers comme en témoignent les nombreux rapports sur différents thèmes publiés par Nicolas Werth et Gaël Moullec[[WERTH (Nicolas), MOULLEC (Gaël), *Rapports secrets soviétiques, 1921-1991*, Paris, Gallimard, 1994.]]. Dans les années trente, le tableau est beaucoup plus ambigu et la frontière entre "eux" et "nous" n'est pas si claire. La frontière idéologique ne coïncide pas encore totalement avec les frontières géographiques. Au moins dans les discours officiels.

Le rapport officiel à l'étranger: partenaire ou ennemi ?

Il s'agit ici de souligner l'évolution du rapport du régime à l'étranger et aux étrangers. Le début de la Révolution stalinienne ne se pose pas en opposition à l'étranger. Les grandes réalisations du premier plan quinquennal se font sur la base d'un transfert de compétence, en particulier grâce aux nombreux ingénieurs et ouvriers étrangers venus en URSS. Un rapport[[Archives d'État de la Fédération de

Russie (GARF), fonds 374, inventaire 28s, dossier 4018, p.28-29. Texte publié, avec des coupures, par WERTH (Nicolas) et MOULLEC (Gaël), *op. cit.*, p. 431-433.]] du commissariat du peuple à l'Inspection ouvrière et paysanne souligne, en septembre 1930, "[qu']au cours des dernières semaines, des groupes importants de travailleurs étrangers sont arrivés en URSS: 1250 ouvriers du bâtiment de Hambourg, d'Autriche et de Tchécoslovaquie, cinq à six cents mineurs; quatre à cinq cents Américains pour l'usine de tracteurs de Stalingrad, plus des groupes importants de spécialistes et de simples ouvriers pour l'industrie militaire".

Que des étrangers aient pu être amenés à collaborer dans les industries militaires soviétiques permet de nuancer fortement l'image d'une URSS entièrement close sur elle-même. Le symbole de cette relation à l'étranger, bien différente de celle qu'elle sera du temps de la guerre froide, est celui du chantier de Magnitogorsk.

Magnitogorsk[[L'aventure de Magnitogorsk, symbole d'une époque, est étudiée avec des sources nouvelles par KOTKIN (Stephen), *Magnetic Mountain, Stalinism as a Civilization*, Berkeley, University of California Press, 1995, 639p., ill., index.]] est à elle seule l'emblème du premier plan quinquennal. Sur une zone à peine habitée, située à l'extrémité sud de l'Oural, le pouvoir soviétique va ériger en quelques années une ville de près de 200000 personnes et construire l'une des plus grandes usines sidérurgiques du pays. L'usine-symbole de l'URSS était grandement inspirée de l'expérience d'U.S. Steel à Gary, ville de l'Indiana créée en 1906 par un ingénieur du nom de Freyn. Ce modèle est revendiqué par G.K.Orđonikidze, commissaire du peuple à l'industrie lourde qui affirme, dans un discours, que c'est bien Gary qui a donné l'idée à Staline de construire l'usine de Magnitogorsk. Dès 1929, l'Union soviétique lance un appel d'offre international. Plusieurs firmes étrangères dont l'allemande Siemens-Bauunion, touchées par la crise et percevant l'URSS comme un marché potentiel, se portent candidates. Finalement le choix des Soviétiques s'arrête, en mars 1930, sur une entreprise de Cleveland, Arthur Mc Knee Co. Ce choix n'était pas fortuit. On peut parler d'une fascination certaine pour les États-Unis en URSS, S.Kotkin parle même de "*Soviet Americanism*". Pour lui, les Soviétiques admirent "un pays jeune, dynamique, qui s'était fait lui-même [[KOTKIN (Stephen), *op. cit.*, p. 363.]] ". Beaucoup d'Américains, à leur tour, voyaient dans l'URSS, une prolongation du rêve américain.

Les contacts entre les deux mondes se révéleront pourtant tendus, à l'image de la relation ambiguë que l'Union soviétique entretenait avec les Américains. Tout en reconnaissant leur supériorité technique et le besoin du transfert d'équipement, il s'agissait néanmoins du monde capitaliste. Les premiers Américains envoyés à Magnitogorsk seront regardés un peu comme des curiosités. Cette description d'un journaliste soviétique en témoigne :

"Parmi les Américains qui vinrent à Magnitogorsk, il y avait quelques ingénieurs de bon niveau. Mais, à de très rares exceptions, c'était des gens d'un niveau culturel peu élevé, avec des horizons limités, qui, dans une grande mesure, n'étaient pas curieux et pas spécialement intéressés par leur travail. Ils n'étaient pas animés par l'enthousiasme des constructeurs, ils ne participaient pas aux vifs débats techniques, et les essais pour les amener à prendre part à la compétition socialiste étaient accueillis par des sourires condescendants. Les gens vérifiaient la précision de leurs montres à l'arrivée et au départ des Américains."[[GARF, f. 7952, inv. 5, d. 366, p. 20-21. Cité par KOTKIN (Stephen), *op. cit.*, p. 408, n. 75.]]

Il n'y a pas que des Américains à Magnitogorsk. On y trouve aussi des réfugiés politiques européens arrêtés alors qu'ils franchissaient la frontière soviétique et dirigés sur Magnitogorsk sous la surveillance de l'OGPU. Un deuxième groupe d'étrangers était constitué par les spécialistes techniques et d'encadrement. Fin 1930, il y avait à Magnitogorsk, quatre vingt six ingénieurs américains[[KOTKIN (Stephen), *op. cit.*, p. 76.]]. Ce nombre ira en décroissant jusqu'en 1933, où il n'en reste que sept. Le troisième groupe est celui des ouvriers étrangers. La plupart d'entre eux étaient arrivés en URSS grâce à un visa de touriste et poussés par la crise en Occident s'étaient faits embaucher. D'autres étaient des communistes, animés par leurs convictions. Ainsi, au milieu des années trente, quelques deux cents Allemands (dont Erich Honecker) et une centaine d'Américains (dont John Scott[[John Scott a laissé un témoignage essentiel sur la vie en U.R.S.S. pendant les années trente : SCOTT (John), *Behind the Urals; An American worker in Russia's City of Steel*, New-York, 1942.]] travaillent à Magnitogorsk. En tout, le nombre d'étrangers sur le site ne sera cependant jamais supérieur à un millier. Les deux mondes se regardaient avec une curiosité amusée. Les conflits ne furent pas rares entre les Soviétiques, favorables à des délais de construction très courts, et les étrangers peu habitués au manque de confort et de matériaux d'un chantier soviétique. Un Soviétique rapporte ainsi qu'à l'occasion d'une réunion du Parti destinée aux travailleurs étrangers :

"plusieurs étrangers vinrent avec des livres de Marx et de Lénine et se mirent à citer des textes pour dénoncer les mauvais traitements infligés aux travailleurs par nos organisations [[GARF, f. 7952, inv. 5, d. 306, p. 16. Cité par KOTKIN (Stephen), *op. cit.*, p.431, n.33.]]".

Le cas de Magnitogorsk est emblématique mais il n'est pas unique et plusieurs chantiers comme celui-ci (l'usine de tracteurs de Stalingrad, par exemple) mettent en contact des ouvriers des deux mondes.

Pourtant dans la deuxième moitié des années trente, ce rapport fait de curiosité et de fascination jumelées à un intérêt bien compris ("les capitalistes vendront jusqu'à la corde pour se faire pendre") va évoluer. Dès 1934, le code pénal soviétique est modifié. On y introduit quatre alinéas à l'article 58 qui définissent le crime de "trahison de la patrie", notion jusque-là absente du droit soviétique.

"La trahison de la Patrie, c'est à dire des actes, commis par des citoyens de l'URSS, au détriment de la puissance militaire de l'URSS, de son indépendance ou de l'inviolabilité de son territoire, comme: l'espionnage, la transmission de secrets d'État ou militaires, le passage à l'ennemi, la fuite ou le vol à l'étranger [...]."[*Code pénal de l'URSS*, Moscou, 1938, article 58, alinéa 1a, p. 25.]

Mais, dans la propagande intérieure soviétique, c'est la guerre d'Espagne qui marque une rupture nette. La presse soviétique couvre chaque jour les événements de la guerre d'Espagne. Les ouvriers sont mobilisés pour soutenir les républicains espagnols. De nombreux meetings sont organisés dans les usines. La mission de l'URSS se transforme peu à peu: la défense du socialisme succède à sa construction. Le fascisme devient l'ennemi à abattre et dès la fin de 1937, l'ennemi extérieur qui n'était pas au centre de la propagande soviétique éclipse l'ennemi intérieur. Lors de la campagne pour les élections au Soviet Suprême du 12 décembre 1937, V. M. Molotov déclare que, à l'intérieur, "nous avons éliminé l'ennemi (*my rasbili vrag na golovu*)" et que celui-ci se trouve maintenant "à l'extérieur de l'URSS"[[Discours prononcé pendant la campagne électorale. Publié par les *Izvestija* le 10 décembre 1937; également GARF, F.5446, inv. 82, d. 56, p. 242-244.]].

Dès lors, toutes les peurs de l'étranger se renforcent. La plupart des réfugiés employés sur les chantiers soviétiques seront arrêtés et éliminés. Le vocabulaire de l'espionnage pénètre le vocabulaire politique et les victimes de la répression qui s'abat sur le pays sont accusées d'appartenir aux services secrets des différents pays capitalistes. Les grands procès de Moscou symbolisent cette "spionomanie" qui embrase l'URSS. En particulier, le troisième, celui de Buharin et de Rykov. Le voyage de Buharin à Paris en 1936 sert énormément à l'accusation. Il aurait été pendant ce séjour en contact tant avec "l'étranger" capitaliste (les service d'espionnage) qu'avec les opposants à l'URSS (mencheviks et trotskistes).

L'étranger au quotidien: les contacts des citoyens soviétiques

On le voit au cours des années trente, le rapport officiel à l'étranger passe d'une neutralité méfiante à une franche hostilité. De capitalistes susceptibles d'aider l'URSS à s'industrialiser, les étrangers deviennent des espions voulant détruire le pouvoir soviétique. Il s'agit du cadre de pensée que le pouvoir fournit à ses citoyens. Ceux-ci n'étaient pas en mesure de se faire une idée eux-mêmes. Concrètement, en effet, les contacts des Soviétiques avec l'étranger étaient des plus limités. Les sorties du territoire soviétique étaient strictement limitées et contrôlées. Les seuls contacts possibles étaient donc avec les étrangers à l'intérieur de l'URSS. Ceux-ci n'étaient pas nombreux. À Moscou et dans quelques grandes villes, on trouvait des représentations diplomatiques. Leurs contacts avec la population étaient restreints et surveillés même s'ils disposaient d'un personnel de service soviétique. On l'a vu, sur certains chantiers, travaillent des ingénieurs et des ouvriers étrangers. Mais leur nombre ne sera jamais important. Il ira, d'ailleurs, en décroissant pendant les années trente. Leurs contacts avec la population sont limités (outre les problèmes de langue, ces ouvriers sont souvent logés à part dans de meilleures conditions). L'étranger reste donc pour beaucoup de Soviétiques un grand inconnu.

La presse reste donc la seule source d'information sur l'étranger pour les Soviétiques. Les journaux, tant d'importance nationale que locale, accordaient une grande importance à la politique étrangère. En 1930, le journal du parti de la région de Saratov, la *Povol'jskaja Pravda*, consacre presque chaque jour un article en première page à la politique internationale. Le 1er janvier 1930, l'éditorial est consacré à un bilan de la politique internationale et les articles, tout au long de l'année, couvrent différents pays: vie politique, économique et sociale de nombreux pays. La France, en particulier, occupe une place de choix mais l'Inde ou l'Angleterre également. Les *Izvestija* consacrent chaque jour, pendant les années trente, et à de rares exceptions près, des articles à la politique extérieure. Habituellement, ils occupent la première page. Ainsi, en 1937, chaque jour, le journal s'ouvre-t-il sur des nouvelles du front en Espagne. Puis ce seront les événements en Chine qui seront couverts. Là encore de multiples articles décrivent les événements de la vie politique en France et dans les autres pays capitalistes. Tous ces articles, parfois partiels et partiels, n'atteignent pas forcément la masse des citoyens soviétiques. La connaissance de l'étranger reste malgré tout très confuse. Ainsi, Artur Koestler rapporte[[CROSSMAN (Robert), ed., *The God that Failed*, p. 61, cité par KOTKIN (Stephen), *op. cit.*, p. 532, n. 162.]] les questions surprenantes que lui posèrent les Soviétiques qu'il rencontra en 1933-1934 :

"Lorsque vous avez quitté la presse bourgeoise, votre carte de rationnement vous a-t-elle été retirée?"

Avez-vous été immédiatement expulsé de votre logement?" ou "Quel est le nombre moyen de familles de la classe ouvrière française mourant de faim chaque jour? dans les zones rurales? dans les zones urbaines?"

Il est extrêmement difficile d'étudier la vision du monde des masses soviétiques. Le pouvoir a laissé beaucoup de documents et l'on peut, comme on vient d'essayer de le faire, reconstituer l'image de l'étranger diffusée par la direction du pays. Les anonymes de l'histoire soviétique ont, eux, laissé peu de traces. Les archives renferment essentiellement l'immense production bureaucratique de l'État et il est bien difficile d'y entendre la voix des citoyens. Les lettres[[Il faut souligner l'importance de la part de la population qui a, à un moment ou un autre, adressé une lettre au "pouvoir". Ainsi, le secrétariat de M.I. Kalinin recevait jusqu'à 175 000 lettres en 1930 (soit 480 lettres par jour)! Le commissariat du peuple à l'agriculture recevait en 1935 environ 10000 lettres. Les journaux à tous les niveaux recevaient également des milliers de lettres. Ainsi, en 1938, le service du courrier des lecteurs de la seule *Pravda* avait à gérer un flot de 700 à 800 lettres par jour (soit environ 25 000 lettres par mois et 300 000 lettres par an) !]] qu'ils envoyaient au pouvoir constituant, lorsqu'elles sont conservées, un instrument appréciable de compréhension. Parmi elles, les lettres de dénonciation permettent de mieux saisir la vision du monde de leurs auteurs. Le rapport à l'étranger est souvent considéré comme un élément de poids dans la démonstration de culpabilité à laquelle se livrent les auteurs. Comme le souligne Yves Castan :

"le vocabulaire négatif de l'injure (...) découvre cette guerre intestine qu'une civilisation mène toujours contre ses abus et ses archaïsmes, ses hérésies et ses périls, par laquelle aussi elle cherche à se délivrer de ses remords et de ses angoisses [[CASTAN (Yves), *Honnêteté et relations sociales en Languedoc, 1715-1780*, Paris, 1974, p.90-94.]]."

L'étranger occupe tout au long de notre période une place importante dans la thématique de la dénonciation et témoigne par là de la relation très ambiguë que la société soviétique entretient avec "eux".

Les lettres de dénonciation, symptôme d'un étranger soupçonné

L'étranger tel qu'il est décrit dans les lettres de dénonciations est une notion abstraite. Ce n'est que très rarement que l'on accuse une personne d'avoir été en contact avec un étranger, que l'on citerait nommément. Au contraire, nos auteurs utilisent plutôt des mots globalisants parlant de l'étranger (*zaruberĭio* ou *zagrānica*[[Littéralement de l'autre côté de la limite, de l'autre côté de la frontière.]]]) sans le concrétiser. À l'image des Russes du XIXe siècle qui employaient le mot *nemec*, signifiant allemand au sens strict, pour parler d'un étranger, au sens large, les Soviétiques des années trente gardent une conception très vague et très globalisante des étrangers et de l'étranger. L'au-delà des frontières apparaît comme un magma indifférencié, perçu ne serait-ce qu'inconsciemment comme une menace, comme quelque chose de mauvais. Ainsi l'expression "accusatrice" qui revient le plus souvent est celle d'entretenir des liens "avec l'étranger" (*svzjazi s zagrānicej*) mais bien souvent le pays concret avec lequel l'accusé aurait des relations n'est pas précisé ou reste très vague: ce qui compte, c'est que le contact soit établi. En 1937, quatre soldats de l'Armée rouge écrivent pour dénoncer un responsable politique au sein de l'armée, membre du VKP(b). Ils l'accusent d'être un espion trotskiste. Après trois pages manuscrites, denses, d'accusations diverses portant tant sur sa

famille, accusée d'avoir collaboré avec les Blancs, que sur sa manière de travailler, ils portent le coup de grâce en affirmant dans les dernières lignes de la lettre :

"Nous estimons que X., non seulement a caché les faits mentionnés ci-dessus, mais, de même qu'il a acheté sa carte du parti, il a aussi changé son origine sociale pour devenir ouvrier. Il faut dire franchement que ce trotskiste à double face, trompant systématiquement le parti et les organes politiques de l'Armée rouge, *cet espion ayant des liens avec l'étranger*, doit être expulsé du parti et de l'armée [[Archives Militaires de l'État russe (RGVA), fonds 9, inv. 31, dossier 233, page 167.]]."

Il n'y a pas non plus de pays qui revienne régulièrement dans les lettres. On peut juste noter que les auteurs de lettres de dénonciation sur ce thème proviennent souvent de régions frontalières de l'URSS où les contacts avec les étrangers sont plus plausibles (Ukraine, Biélorussie, régions de l'extrême-orient soviétique ou comme dans l'exemple que nous venons de citer, le Caucase).

L'étranger est d'abord et avant tout marqué du sceau du soupçon. C'est le propre des années trente que de soupçonner pour exercer sa "vigilance" mais le moindre contact avec l'étranger fait naître le doute. Le contact physique en particulier. Ainsi un jeune Komsomol est accusé en juillet 1937 d'avoir été arrêté par les Japonais à Harbin (Mandchourie), "soi-disant pour activité pionnière clandestine, et relâché si rapidement que c'est suspect[[Centre des conservation des documents des organisations de jeunesse (CHDMO), fonds 1, inv. 23, dossier 1236, p. 44.]]." Après la Seconde Guerre mondiale, les Soviétiques ayant vécu dans les zones d'occupation allemande seront victimes de répression et frappés de suspicion pour avoir été en contact avec l'ennemi. Outre le contact physique, on dénonce aussi le simple fait de recevoir des lettres de l'étranger. Un responsable arménien du komsomol, est ainsi accusé d'avoir reçu des "paquets de l'étranger[[CHDMO, fonds 1, inv. 23, dossier 1247, p. 110.]]." Dans la deuxième partie des années trente, après 1936, c'est cette définition de l'étranger qui domine: l'étranger est le siège des puissances ennemies et donc de leurs services d'espionnage. Le fait d'avoir été à l'étranger rend le contact plausible d'où la suspicion. Un chirurgien est accusé d'avoir eu une réunion "très suspecte" avec un Norvégien venu le voir, lui et sa femme, à huit heures du matin. La dénonciatrice, sa collaboratrice, se rappelle que :

"[la] rencontre eut lieu sur un ton assez calme, en anglais et parfois en allemand. Avant que [le Norvégien] ne parte, [le chirurgien] lui transmet un paquet et ajouta quelque chose en allemand. Mais je ne sais pas ce que c'était[[Centre russe de conservation et d'étude des documents en histoire contemporaine (RCHIDNI), fonds475, inv.1, d.10, p.2. Cité par FITZPATRICK (Sheila), " Signals from below: Soviet Letters of denunciation of the 1930s ", *Journal of Modern History*, n°68, December 1996, p. 840.]]."

Pour entrer en contact avec l'étranger, nul besoin de sortir de l'URSS, les missions diplomatiques attirent aussi l'attention des dénonciateurs. En mars 1936, un directeur de prison est accusé d'avoir, lors d'une conversation avec l'auteur de la lettre de dénonciation, traité de "fascistes" plusieurs collaborateurs du NKVD mais aussi, et surtout, d'avoir, à Moscou, une maîtresse qui travaille comme cuisinière dans un consulat étranger. Il se serait même vanté d'avoir pu, par son intermédiaire, rencontrer le consul et sa femme. C'est ce dernier point qui intéresse particulièrement les enquêteurs et qui vaudra au dénoncé son licenciement et son exclusion du parti[[Archives de Smolensk, WKP 355, p.10-11. Cité par FITZPATRICK (Sheila), *op. cit.*, p. 858.]].

Dans la première partie des années trente, l'étranger est également suspect mais beaucoup plus comme le siège et le refuge des oppositions au pouvoir soviétique. Certains Soviétiques ont, à l'étranger, des parents ou des amis qui ont fui la Révolution bolchevique. Rares sont ceux qui arriveront à le cacher. En 1934, un komsomol ukrainien, soldat de l'Armée rouge, écrit à A. Kosarev, le secrétaire du comité central, pour dénoncer un homme dont il "ignore le nom de famille" mais qui travaillait, avant d'être muté à Moscou, au Komsomol de Har'kov. Cet anonyme serait "un fils d'un officier blanc qui se trouve actuellement à l'étranger, et aussi sa mère est également à l'étranger. Ils sont partis quand les Allemands étaient en Ukraine[[CHDMO, f. 1, inv. 23, d. 1073, p. 49. Les maladroites de style veulent refléter l'original écrit avec de forts ukrainismes.]]". Plus tard, en 1937, une paysanne de Sibérie écrira qu'après avoir lu "tous ces articles des camarades Îdanov et Vy°/ooinskij", elle se posait des questions sur un responsable du parti qui avait travaillé dans son kolkhoze en 1933. Sa belle-mère, qui venait de Lettonie, utilisait le mot de "Monsieur" (*Gospodin*) au lieu de "Camarade" et l'homme avait hérité de parents lettons une somme d'argent importante pour l'époque[[Archives de la région de Novosibirsk (RANO), fonds 3, inv. 1, d. 41, p. 97. Cité par FITZPATRICK Sheila, *op. cit.*, p. 839.]].

Les lettres de dénonciations soviétiques font écho à l'image de l'étranger que véhicule le pouvoir. Au début des années trente, on insiste beaucoup plus sur l'émigration politique et sur les oppositions puis plus tard l'étranger sera uniformément soupçonné: l'URSS doit se protéger de l'ennemi intérieur. Il y a enfin une troisième dimension de la perception de l'étranger qui est présente dans les lettres de dénonciation. Il s'agit de l'influence culturelle néfaste que l'étranger peut exercer sur l'URSS. Une lettre troublante d'une responsable de la jeunesse ouvrière au comité du komsomol de Moscou en témoigne[[CHDMO, f. 1, inv. 23, d. 1236, p. 68-69.]]. Elle raconte comment un étudiant en histoire de l'université de Moscou est venu lui proposer de donner de cours de "dances occidentales". Après enquête, elle apprend que l'auteur de cette proposition "a actuellement des liens avec l'étranger, d'où il reçoit de la littérature pour enseigner les danses." Mais, dans sa lettre, elle insiste surtout sur le fait que "dans une discussion avec moi, X. essaya tout le temps de me démontrer que, soi disant, les danses des pays bourgeois étaient plus civilisées, que nos danses de bals russes (il parlait des danses de cabaret comme le Hindohop et autres)". Ce qui l'autorise à conclure: "Je soupçonne fortement X. d'être un ennemi du peuple" et d'appeler le NKVD à prendre des mesures "décisives pour démasquer les ennemis du peuple". Que le simple fait de préférer les danses occidentales aux danses russes conduise à être dénoncé comme "ennemi du peuple" témoigne de ce rapport méfiant à l'étranger.

Il est difficile d'estimer la proportion de lettres de dénonciations utilisant la thématique de l'étranger. Les lettres elles-mêmes ne sont que très mal conservées. La logique de leur conservation ou de leur destruction, assez obscure, rend hasardeuses des conclusions définitives. Ce travail repose sur les lettres que nous avons pu consulter dans le cadre de notre recherche[[Mémoire de DEA, sous la direction de M.le professeur Daniel Beauvois, consacré aux "dénonciations en U.R.S.S. dans les années trente".]] ainsi que sur les travaux de l'universitaire américaine Sheila Fitzpatrick[[FITZPATRICK, Sheila, *op. cit.*]]. Dans un cas comme dans l'autre, la présence de l'argumentation est attestée. Quels sont les facteurs permettant d'expliquer le recours à cette thématique ?

La propagande du régime tente plus d'imposer dans ces années l'image de l'ennemi intérieur qu'il faut apprendre à reconnaître et à démasquer (*razoblaãit'*) grâce à la vigilance (*bditel'nost'*). Ce n'est qu'à la fin de ces terribles années que, dans le discours officiel, la thématique de l'ennemi intérieur cédera peu à peu la place à celle de l'ennemi extérieur, pour préparer la guerre. Pourtant, dans les lettres de dénonciation, l'argument de l'étranger géographique est présent sans discontinuer. Il y a là un phénomène qu'il nous a semblé intéressant d'étudier. Peut-être faut-il y voir une adaptation des Soviétiques à la vision du monde du régime. En effet, l'État soviétique est fondé sur la lutte des classes et sur la dictature du prolétariat. Par là, il implique une division profonde de la société entre ceux qui participent au pouvoir, qui le légitiment et ceux qui y sont opposés. La vision du monde bolchevique distingue explicitement deux univers: "eux" et "nous". Cette frontière entre le "eux" et le "nous" passe à la fois entre les classes sociales et entre les pays. L'ennemi est ainsi désigné comme "étranger". Le mot *inostrannec* désigne une altérité géographique: celui qui vient d'un autre (*ino*) pays (*strana*), qui n'a pas la nationalité soviétique. Par contre le mot *ãuãoj* évoque l'altérité de propriété, c'est à dire quelque chose ou quelqu'un qui appartient à autrui. Les années trente sont férues de l'expression "élément socialement étranger" (*social'nyj ãuãoj element*). La recherche de l'altérité sociale, beaucoup plus difficile à déterminer, passe pour certains Soviétiques par une altérité beaucoup plus aisée à saisir: l'altérité nationale. L'étranger ainsi est suspect.

Les années trente ne sont pas les années cinquante. Par ce truisme, nous voudrions souligner que l'URSS des années de la révolution stalinienne entretient un rapport à l'étranger beaucoup plus ambigu que ce même pays au moment de la guerre froide. Le discours officiel n'accorde pas de réelle importance, au début des années trente, au problème de l'étranger. Il est trop rare en URSS pour constituer une menace quelconque. Les traces de la guerre civile et de l'intervention sont encore profondes mais l'heure est plus à la construction du socialisme qu'à la lutte avec le capitalisme. La fascination qu'exercent certains pays, en particulier les États-Unis d'Amérique, sur les dirigeants soviétiques, doublée de la nécessité d'assurer des transferts de technologie pour permettre l'industrialisation massive prévue par le premier plan quinquennal, autorise l'ouverture du pays aux techniciens et aux ouvriers étrangers. Le rôle de patrie du socialisme que l'URSS entend jouer implique aussi l'accueil d'un certain nombre de réfugiés politiques européens. L'encerclement capitaliste n'est donc pas au premier rang des préoccupations des dirigeants soviétiques, confortés dans leur certitude de la fin du système adverse par la crise de 1929. La seconde partie des années trente marque un tournant dans le discours officiel. L'ennemi devient le fascisme. Il faut défendre les conquêtes du socialisme. L'étranger devient ainsi une zone intuitivement mauvaise, peuplée d'espions qui veulent la fin de l'expérience soviétique. Tout au long des années trente, avec une intensité variable (plus vers 1936-37, moins vers 1932-33), l'étranger est ressenti comme un danger. L'utilisation récurrente dans les lettres de dénonciation du thème des liens avec l'étranger prouve la suspicion que des contacts avec l'étranger faisaient naître. L'étranger est le siège des ennemis de l'URSS tant capitalistes que trotskistes ou mencheviks mais l'étranger est aussi une force d'influence culturelle qu'il importe de contrer. La frontière entre "eux" et "nous" ne s'est pas encore identifiée à la frontière géographique entre le camp socialiste et le reste du monde. Pourtant, les lettres de dénonciation en témoignent, les modes de pensée de la guerre froide, même embryonnaires, sont déjà présents.

Julien PAPP

Julien Papp, p. 43-73

→ [La police en Hongrie à la fin de la Seconde Guerre mondiale](#)

Depuis la fin de l'été 1944, la retraite des troupes allemandes et hongroises devant l'Armée rouge a pour conséquence immédiate l'effondrement de l'ancien régime en Hongrie. Le signe le plus manifeste en est la dislocation de l'appareil administratif et policier de l'Etat horthyste.

"De l'automne 1944 au printemps 1945, le pays a vécu un semestre hallucinant, écrit le publiciste du Parti paysan, Imre Kovács. Au fur et à mesure que le front s'avancait, il écrasait les institutions, l'administration, l'appareil policier, l'économie et la société"[[KOVÁCS (Imre), *L'occupation de la Hongrie*, Győr, Katalizátor Iroda, 1990, p.209.]]. 70 à 80% des fonctionnaires de l'administration auraient quitté les territoires touchés par la guerre pour se réfugier derrière la ligne du front [[SOMLYAI (Magda), *Après les grandes batailles. Les débuts d'une vie nouvelle en Hongrie 1944-1945*, Budapest, Kossuth, 1975, p.42. KOROM (Mihály), *Les comités populaires et l'administration en Hongrie, 1944-1945*, Bp., Kossuth, 1984, P.17-18. Il semble que le retour aussi ait été parfois massif. Le 28 juillet 1945, le *Debrecen* reproduit la protestation de l'Association des policiers de Debrecen contre la réintégration de ceux qui se sont enfuis.]].

Cet exode a affecté au premier chef la police et la gendarmerie, dont les unités ont quitté leurs postes souvent en formations serrées dès que les troupes soviétiques eurent franchi la frontière hongroise le 23 septembre. Les 9 et 10 octobre par exemple, le personnel des préfectures de police de Szeged, Hódmezővásárhely, Hajdúszoboszló, Túrkeve et de Kecskemét s'en est allé respectivement à Dunaföldvár, Kaposvár, Mosonmagyaróvár, Gyöngyös et Budapest [["Rapport sur la fuite des commissaires de police devant l'Armée rouge, 10 octobre 1944", dans *Libération, 26 septembre 1944 - 4 avril 1945. Documents sur la libération de notre pays et sur l'histoire de la naissance de la démocratie populaire*, Bp., Szikra, 1955, p. 10-11.]].

Pourtant, jusqu'à l'arrivée au pouvoir des Croix-fléchées de Szálasi, le 16 octobre, le pouvoir a tout fait pour freiner l'exode et, le 10 novembre, l'Appel radiodiffusé du général Vörös aux Soldats et au Peuple hongrois a demandé expressément: "La Police et le Clergé doivent rester à leur poste. Ils ne subiront aucun mal et seront à même de continuer en paix leurs fonctions"[[Cet *Appel* diffusé le 10 novembre 1944 par Radio - Moscou et reproduit par les journaux russes, se terminait par le slogan: "Vive la Hongrie libre et démocratique sous la direction du régent Horthy!". Télégramme de l'ambassade de France à Londres, 17 novembre 1944, Archives du Ministère des Affaires étrangères (MAE), Z, 197 - 1/15. Pour les travaux de la délégation de Moscou, v. les 20 documents présentés par VIDA (István), "Sources d'archives russes concernant les négociations de l'automne 1944", dans FEITL (István), (sous la direction de), *L'Assemblée nationale provisoire et le Gouvernement national provisoire 1944 - 1945*, Bp., 1995, p. 52-107.]]. Il est significatif que le général associe spontanément la police et le clergé. Il se trouve en effet qu'après un début de laïcisation de l'Etat à la fin du XIXe siècle, l'Eglise catholique était redevenue, dans l'entre-deux-guerres, plus qu'un facteur de pouvoir en fournissant avec "la pensée nationale-chrétienne" son ciment idéologique au régime de Horthy. Quant à l'appareil policier qui s'effondre en 1944, il est issu pour l'essentiel, lui aussi, du régime contre-révolutionnaire dont le nom de l'amiral-régent deviendra le symbole. *Regard sur le système policier de l'entre-deux-guerres*

Après l'échec de la république des Conseils, le pouvoir considérant que les polices municipales héritées de l'étatisation partielle de 1881 sont trop libérales pour lutter efficacement contre le bolchevisme, il décide le 1er octobre 1919 que toute l'institution policière serait fondue en une seule unité organisationnelle. Un décret n°5047/1919 achève l'étatisation des polices urbaines encore municipales. Poussant à la centralisation, une loi de 1920 prévoit une direction unique pour la gendarmerie, la police d'Etat et la police fluviale, mais le préfet de police national, Nádasdy, institué à cet effet, est compromis et sombre dans le scandale de falsification du franc[[Vis-à-vis du Clergé, les officiers de l'Armée rouge ont reçu l'ordre formel de Staline de coopérer avec les Eglises locales. L'appareil d'Etat s'est effondré, mais le prêtre est resté le plus souvent à sa place, et c'est lui que les habitants reconnaissaient comme la seule autorité. De par ses fonctions: l'enterrement, le baptême, la messe, il représentait la continuité. En général, les soldats russes respectaient la soutane et le chasuble, dont les porteurs échappaient au déblaiement des ruines et autre "malenki robot". GERGELY (Jenö), "Les Eglises en Hongrie à l'époque de l'Assemblée nationale provisoire (décembre 1944 - novembre 1945)", dans I. FEITL, *op. cit.*, p.190. Pour se venger de la France, qui portait la plus grande responsabilité dans le traité de Trianon, on eut l'idée d'inonder ce pays de faux billets afin d'y provoquer une crise financière. Les inspireurs en auraient été des officiers allemands de l'extrême-droite. En Hongrie, parmi les principaux promoteurs figurent le prince Louis Windischgrätz et l'évêque Mgr István Zadravec. Le stock était prêt à l'automne 1925, mais aucun billet n'a pu être échangé, les agents chargés de l'exécution ayant été découverts aussitôt après leur arrivée au Pays-Bas. La gauche hongroise, soutenue par les Tchèques et, de façon plus ambiguë, par la France, a tenté d'utiliser ce scandale international pour démocratiser le régime. BALOGH (Sándor) et alii, *Histoire de la Hongrie 1918-1975*, Bp., Tankönyvkiadó, 1986, p. 68. Rééd. par PÖLÖSKEI (Ferenc) et alii, *Histoire de la Hongrie 1918-1990*, Bp., Korona Kiadó, sd., p. 81.]]. Le ministère de l'Intérieur reste l'organe principal de l'administration de la police avec une Division propre, comprenant plusieurs sections: 1. Organisation (a. Police, "Rendörség"; b. Gendarmerie, "Csendörség"; c. Police fluviale); 2. Sécurité publique; 3. Police administrative; 4. Tribunal de police, auxquelles s'ajoute l'inspection des polices municipales. Le réseau des commissariats urbains (parfois communaux) est encadré par des préfetures d'arrondissement de police. Quant au commandement de la gendarmerie, il est ordonné selon 3 échelons pour faire régner l'ordre (et souvent la terreur) dans les villages et le monde rural. Depuis 1930, la gendarmerie peut effectuer des tâches de police dans certaines villes. La réforme aboutit en 1931 (décret n°6500/1931) avec la réunion des 8 préfetures d'arrondissement des années 1920 en une préfeture de police nationale instituée définitivement à Budapest. En 1938, celle-ci disposait de 68 "autorités préfectorales" en province, c'est-à-dire qu'il existait alors des commissariats centraux dans toutes les villes importantes. Ce réseau s'élargit de 28 commissariats nouveaux en 1939 et de 21 encore en 1941[[Les renseignements sur la police et la gendarmerie hongroises dans l'entre-deux-guerres sont puisés dans CSIZMADIA (Andor), *L'évolution de l'administration hongroise du XVIIIe siècle à la naissance du régime des conseils*, Bp., Akadémiai Kiadó, 1976. HOLLÓS (Ervin), *Police, gendarmerie. E.M.2.*, Bp., 1971. BORBÉLY (Zoltán) - KÁPY (Rezső), *Les 60 ans de la police hongroise. 1881-1941*, Bp., 1942.]].

Dans les communes rurales, afin qu'aucune localité n'échappe à la surveillance, les municipalités étaient considérées comme des autorités policières de plein droit, qui devaient prêter leur concours à la gendarmerie notamment. Le préfet utilisait leurs rapports, comme ceux de la police et de la gendarmerie pour renseigner le ministre de l'Intérieur sur la situation dans son département.

A côté de la structure nationale, la préfecture de police de Budapest possédait ses propres services et exerçait son autorité sur les commissariats d'arrondissement de la capitale. Celle-ci avait à l'époque entre 1 et 1,5 million d'habitants. On comptait pour un policier 357 habitants en 1921, 248 en 1930 et 221 en 1941. L'ensemble du personnel de la police de Budapest passe de 3413 en 1914 à 7043 en 1940. Dans le reste du pays, il s'élevait à 4045 personnes en 1938 et à 5836 en 1940.

Le Bureau central de contrôle judiciaire dépendait de la préfecture de police de Budapest. Il enregistrait sur tout le territoire national les gens politiquement suspects et ceux relevant du droit commun. Les renseignements ainsi collectés étaient à la disposition des différents services de la police, de la gendarmerie et de l'armée: 834 525 individus fichés en 1921, 2 millions en 1936, 2,5 millions en 1941. Dans un pays de 8 millions d'habitants, ce dernier chiffre revenait à désigner 30 à 35 % de la population comme suspects.

Les inspecteurs formaient un corps unique dépendant directement du ministre de l'Intérieur et ayant pour ressort tout le pays. (Il y avait 27 inspecteurs en 1881 et 1910 en 1941).

Pour rendre plus efficace la surveillance des syndicalistes, des partis et des militants ouvriers, la section politique de la préfecture de police de Budapest ne tarda pas de mettre en place un fichier séparé et, de son côté, la gendarmerie avait ses propres registres. Elle établissait en le mettant à jour chaque année, un "Carnet de la Sûreté nationale" qui, dans les années 1940, comportait les noms de plus de 40 000 suspects politiques. Après l'occupation des territoires "libérés", suite aux "arbitrages" de Vienne de 1938 et de 1940, on recensait par milliers les politiquement suspects. Avant d'être envoyés en prison ou en camp d'internement, les "politiques", surtout les communistes furent torturés, parfois pendant 2 à 3 mois. Ceux qui avaient connu les prisons des "Etats successeurs" ont pu confirmer que les tortionnaires de l'Etat horthyste étaient particulièrement redoutés[[Parmi d'autres, les mémoires de KISS (Károly), *Il n'y a pas de répit*, Bp., Magvető-Kossuth, 1974, et notamment les p.349-351 ("Dans le camp d'internement de Kistarcsa", "Dans la caserne Andrásy", "Ma lettre de libération est arrivée"), décrivent l'ambiance des prisons. V.aussi GOSZTONYI (Péter), *Politiciens, soldats, événements...*, Munich, sd., p. 101-102.]].

Pour définir la notion de politiquement suspect, il y eut des conflits bien avant la guerre entre le chef d'état major de l'armée et le ministre de l'Intérieur, celui-ci ayant contesté le professionnalisme et le sens des nuances des militaires. Ce n'est qu'en 1943 que fut créée une commission mixte pour élaborer des critères communs.

Il existait en revanche une véritable fluidité entre l'armée et la gendarmerie. Comme la police, celle-ci avait été réorganisée dès 1919. De même que dans la police, des unités entières de gendarmes avaient rejoint la révolution de 1918 et la république des Conseils et certaines d'entre elles avaient opposé une résistance sérieuse à la contre révolution. Il n'était donc pas question pour Horthy et son entourage de préserver les cadres anciens.

Toutefois, c'est la mission de l'Entente et en premier lieu la mission américaine de Budapest qui joua le rôle le plus important dans la réorganisation de la gendarmerie. Ainsi le colonel H.E.Yates allait-il devenir le chef de la commission d'organisation puis l'inspecteur de la gendarmerie hongroise.

La hausse des effectifs fut spectaculaire, puisque on passe de 14000 gendarmes en 1914 à 17000 en août-septembre 1919, bien que le pays ait perdu entre temps les 2/3 de son territoire. Mais le régime n'était pas satisfait de la nouvelle organisation dans la mesure où la concordance avec les circonscriptions de l'administration civile permettait à celle-ci, et notamment à ses éléments libéraux, d'intervenir dans les affaires de la gendarmerie.

Aussi, une loi du 15 décembre 1925 bouleverse-t-elle entièrement les cadres territoriaux de la gendarmerie: pour l'essentiel, elle les détache de ceux de l'administration civile tout en permettant la coopération entre les secteurs-clés. Par ailleurs, depuis 1922, différentes mesures visent à perfectionner l'organisation interne de la gendarmerie.

Cette dernière dépend à la fois des ministères de l'Intérieur et de la Défense, ce qui nuit parfois à l'homogénéité politique de la direction. L'homme-clé est ici l'inspecteur de la gendarmerie, la plus haute autorité militaire de celle-ci en réalité, dont les services deviennent d'autant plus essentiels que la gendarmerie se militarise de plus en plus au fil des années.

L'effectif des officiers ne cessa d'augmenter jusqu'en 1944. Cela permettait aussi de contourner les limitations imposées par les traités de 1919-1920, dans la mesure où les officiers de l'armée, et aussi ceux des douanes, pouvaient passer facilement à la gendarmerie.

Le recrutement des gendarmes s'effectue par priorité dans la paysannerie, que l'on pense moins contaminée par les "idées destructives". Le profil politique compte donc autant que l'aptitude physique et, avant le temps d'essai qui dure un an et demi, le candidat doit avoir obtenu dans l'armée un grade de sous-officier. L'équipement des gendarmes ressemble plutôt à celui des militaires et leurs droits d'utiliser les armes sont plus étendus que dans la police.

"Machine à gifler" redoutable[[Cette expression fut utilisée en 1926 par un auteur, qui, pourtant, était un apologiste de la gendarmerie. A. CSIZMADIA, *Op. cit.*, p. 345. La loi n°XXVI de 1920 avait rétabli le châtement corporel comme une "institution chrétienne nationale". Le 23 décembre 1921, le député Gy. Drózdny fait état dans son interpellation de plaintes quotidiennes contre la gendarmerie dans le comitat de Békés. Il évoque notamment une réunion, où les autorités de la gendarmerie ont insisté sur la nécessité de corriger les individus "insolents", à condition de ne pas laisser des traces justifiant un certificat médical. JÁSZI (Oszkár), *Calvaire hongrois-Résurrection hongroise...*, Bp., Magyar Hirlap Könyvek, 1989, p. 194-195. On sait par ailleurs que les élections sous Horthy étaient des moments privilégiés de la terreur policière. NAGY (Ferenc) décrit par exemple, le déroulement, dans la circonscription d'Orosháza, d'une élection partielle en 1933, que le parti gouvernemental veut gagner à tout prix. Les gendarmes frappent avec une telle violence trois paysans du Parti des petits propriétaires que ces malheureux ne peuvent plus se tenir dans aucune position, leurs corps ayant

été littéralement brisé. *Combat derrière le rideau de fer*, Bp., Európa-História, 1990, t.1, p. 36-42.]], la gendarmerie devient pendant les années de guerre l'instrument principal de la terreur policière, ainsi que le montre un témoignage rédigé en 1946 par le Comité national hongrois de Suisse. Ce texte évoque d'abord le prestige dont jouissait ce corps dans la société hongroise: "C'est surtout dans la paysannerie pauvre que les gendarmes étaient recrutés...; leur éducation politique allait de pair avec un esprit de corps très développé, brisait tous leurs liens de famille et faisait de la gendarmerie une véritable organisation de Yanitchars (Janissaires).

Les gendarmes étaient bien nourris, bien payés, ils étaient vêtus d'un uniforme somptueux. Ils étaient sélectionnés d'après leur bon physique. Ils recevaient une pension après leur retraite. Pour les filles du village hongrois, le mariage avec un gendarme signifiait un avancement social certain.

Pratiquement, le succès de l'occupation allemande en Hongrie dépendait du degré de collaboration de la gendarmerie hongroise avec les Allemands. Or cette collaboration a, malheureusement, été parfaite. La gendarmerie excellait dans la persécution des gauches. La cruauté de la gendarmerie dans l'exécution des ordonnances anti-juives dépasse toute imagination et il vaut mieux ne pas insister sur le zèle et les méfaits des gendarmes dans ce domaine"[[MAE, Z, 195-2/6, *Informations Hongroises*, n°XI, Genève, 18 avril 1946.].

La Libération: comités nationaux et gardes civiques

Plus que la police, la gendarmerie allait donner lieu après la guerre à de vifs débats au sein du nouveau gouvernement. Mais avant que ce pouvoir ait pris forme, il y eut en Hongrie, surtout dans la partie Est du pays, plusieurs mois de vide politique. Ce contexte permit à certaines fractions de la population et aux éléments locaux des partis qui s'en réclamaient de réaliser, avec l'appui de l'Armée rouge, une expérience politique, dont précisément la question de la police constitua un aspect essentiel.

En effet, dans les territoires libérés de l'occupation allemande, et précédant la formation du gouvernement provisoire (GP) à Debrecen le 22 décembre 1944, divers groupements connus sous le nom de comités nationaux prirent en main la gestion des affaires locales. Ce mouvement avait démarré le plus souvent à l'initiative des hommes qui allaient constituer les "partis de la coalition", et dont le poids dépendait des traditions politiques et de la composition sociale des populations. Le Sud-Est du pays par exemple (départements de Békés et de Csongrád), dénommé depuis le XIXe siècle "coin des orages" en raison de ses fréquents mouvements sociaux, accueillit avec plus d'enthousiasme le changement que le Nyírség au Nord-Est (département de Szabolcs-Szatmár). L'exemple de Vésztő est un cas extrême, mais non isolé, puisque I. Kovács affirme qu'il y avait plusieurs localités dans le pays, où l'on a créé, selon le précédent de 1919, des conseils de commissaires du peuple. "A peine à 100 km de Debrecen fut proclamée la *République des conseils de Vésztő*".

Sur les chemins qui mènent au village, on enleva les anciens panneaux à couronne pour les remplacer par des neufs portant la faucille et le marteau... Le "gouvernement soviétique" de Vésztövoulait envoyer à Moscou une délégation pour demander son admission parmi les Etats membres de l'URSS, et lorsque le gouvernement de Debrecen ayant pris connaissance de cette affaire tragi-comique envoya un commissaire politique à Vésztő, le pauvre homme fut chassé du village. Et pour venger l'affront, les 36 policiers de la "république des conseils", montés à cheval et en chariots, se mirent en route contre Debrecen"[[*Op. cit.*, p. 213.]].

Il n'empêche que ce sont le plus souvent les comités nationaux qui organisent ou participent à la mise en place d'une police provisoire, dont la dénomination est d'ailleurs aussi variée que celle des dits comités: gardes populaires, comités de sûreté, gardes rouges..., gardes civiques le plus souvent.

Avant toute considération politique, cette improvisation correspondait à deux urgences: répondre aux besoins de l'Armée rouge en assurant sur ses arrières le ravitaillement, la sécurité des communications et l'exécution des travaux divers (le fameux "malenki robot"); apporter à la population éprouvée et démunie un minimum de ravitaillement et de sécurité[[GYARMATI (György), *La réorganisation administrative à l'époque du "provisoire"*, Revue Historique XXXVIII (1996), p. 64-65.]] Car, sans parler des exactions des soldats russes lors du passage du front[[Le témoignage d'un officier français, André Cazes de Mondenard, prisonnier évadé d'Allemagne et installé en Hongrie, évoque le comportement des soldats et le retournement de l'opinion: "On peut affirmer que lors de l'arrivée des Russes à Budapest, l'immense majorité de la population les attendait plus en libérateurs qu'en ennemis [...] L'opinion publique [...] ne tarde pas à se retourner de nouveau sous l'influence de l'attitude des nouveaux occupants. Ceux-ci, en effet, pillent magasins et simples particuliers, riches et pauvres, avec le même acharnement [...] et violant d'innombrables femmes". MAE, Z, 197-1/15. HEGEDÜS (András) remarque de son côté que "les soldats hongrois et allemands n'ont pas agi autrement en territoire soviétique occupé, sauf que la mémoire collective du pays n'a pas conservé tout cela. Pendant la guerre, dit-il, j'ai vu des photos dont le propriétaire se tenait à côté des cadavres russes exécutés [...] Dans certains milieux, on évoquait de façon anecdotique comment on avait violé des femmes russes et ukrainiennes". *Dans la fascination de l'histoire et du pouvoir. Analyses autobiographiques*, Bp., 1988, p. 104. RÁKOSI (Mátyás), qui se trouvait en Russie pendant la guerre et qui a visité le front, attribue aux "vingt années de barbarie du fascisme-Horthy" le comportement des soldats hongrois, dont "la bestialité et l'inhumanité ne restaient en rien derrière les pires et les plus sauvages bourreaux nazis", et fournit quelques détails pris dans les lettres trouvées sur les corps des soldats tués et sur les prisonniers. *Souvenirs 1940-1956*, Bp., Napvilág Kiadó, 1997, t.1., p. 74-75. Pour ce qui est des agissements des soldats russes en Hongrie, citons encore FEJTŐ (François): "En Hongrie [...], les Russes, exaspérés par la résistance prolongée des nazis et des croix-fléchées appliquèrent la loi du vainqueur dans toute sa rigueur. Le vandalisme avait quelque chose d'enfantin, de primitif. Il n'avait rien du sadisme froid des Allemands. Les soldats russes prenaient sans cruauté; ils ne tuaient qu'en état d'ébriété ou lorsqu'on s'opposait à leur désir de femme ou de vol [...]. Plus tard, les soldats se calmèrent, le commandement parvint peu à peu à rétablir la discipline volontairement relâchée au début de l'occupation. Mais cela n'alla pas sans difficulté. Des bandes s'étaient formées, dans les villes comme dans les campagnes, avec des déserteurs de l'Armée rouge auxquels se joignirent des débris de l'armée Vlassov et des pillards hongrois. Ces bandes devaient poursuivre longtemps encore, nuitamment, leurs activités de brigandage". *Histoire des démocraties populaires. 1. L'ère de Staline 1945/1952*, Seuil, 1952, p. 130-131.]], les vols et les pillages se généralisent après le départ de l'armée. Ils sont l'oeuvre de personnes isolées ou des bandes organisées (soldats déserteurs, prisonniers de droit commun échappés à la faveur de la guerre, etc).

Pour s'engager dans les gardes civiques ("polgárőrség"), il fallait être politiquement sûr et avoir fait son service militaire. Les membres de cette police n'étaient pas armés, ils portaient seulement un brassard tricolore. Il arrivait cependant que pour renforcer leur efficacité, le commandant de la place affectât à leurs côtés des soldats armés.

En général, les policiers improvisés effectuaient le service après leurs occupations ordinaires, sans être rétribués. Si les hommes acceptaient cette charge, c'était par dévouement au bien public ou par conviction politique, écrit M.Somlyai, en constatant qu'il n'y avait qu'une infime minorité d'habiles et de "prévoyants" à s'engager par carriérisme ou pour satisfaire leur désir du pouvoir; aussi, selon cet auteur, c'est à cette dernière fraction des gardes civiques que l'on doit attribuer les abus et les exactions[[SOMLYAI (M.), *op. cit.*, p. 152-154.]]. L. Szücs note à ce sujet que la plupart "des hommes d'une moralité pas toujours sans reproche", qui étaient devenus membres des polices locales ou des gardes civiques après avoir gagné la confiance du commandement soviétique, allaient se retrouver au printemps 1945 dans la police d'Etat réorganisée, non sans y poser de sérieux problèmes[[SZÜCS (László), *Les procès-verbaux du Gouvernement national provisoire hongrois*, Manuscrit, 1998.]]. La situation se compliquait dans la mesure où certains comités nationaux, dans le département de Szabolcs notamment, entreprirent de reconstituer la gendarmerie à côté des gardes civiques.

Or le GP, malgré ses désaccords internes, était résolu à fonder la police nouvelle sur ces derniers. D'une façon générale, la présence des partis dans la police était un moyen essentiel de leur participation au pouvoir.

Genèse du Gouvernement provisoire de Debrecen

Pour situer l'origine du GP, rappelons que le pays fut occupé par les Allemands le 19 mars 1944 et que, à ce moment-là, il n'y eut pas de résistance ni volonté de rupture avec l'Allemagne hitlérienne. Quand l'Armée rouge franchit la frontière le 23 septembre, Horthy et son entourage comprennent qu'ils ne peuvent pas compter sur une occupation anglo-américaine. Le 28 septembre, une délégation est envoyée à Moscou, qui signe, le 11 octobre, un projet de traité d'armistice. Mais le 15 octobre lorsque Radio-Budapest annonce la décision de Horthy, les Allemands réagissent vite: ils obligent celui-ci à nommer pour lui succéder Szálasi, le chef des Croix-fléchées, et le régent lui-même doit se mettre sous leur "protection".

Cependant, le général János Vörös, chef d'état-major de l'armée, passe aux troupes soviétiques le 1er novembre et il va rejoindre à Moscou la délégation d'armistice. Celle-ci est conduite par l'ancien commandant de la 1ère armée hongroise, Béla Dálnoki Miklós, qui a changé de camp après l'appel de Horthy et qui fut effectivement suivi par plusieurs milliers de soldats.

Ce "Comité hongrois de Moscou", dépositaire de la continuité constitutionnelle, tient à sauvegarder l'ancien régime et n'a pas l'intention d'associer au pouvoir les partis dits démocratiques. Les dirigeants

soviétiques arrêtent alors les négociations pour miser sur le "Front hongrois", dont les émissaires arrivent à Moscou fin octobre-début novembre.

Le Front est né en mai 1944 avec la participation des partis et organisations démocratiques. Pour organiser la lutte contre les Allemands, il a constitué un Comité insurrectionnel, dont l'état-major se prépare à ouvrir la capitale devant les troupes soviétiques. Mais l'avance de celles-ci est bloquée devant Budapest et le Comité insurrectionnel est décapité par les hommes de Szálasi.

A Moscou, les discussions reprennent alors avec les généraux horthystes puis, devant leurs dérobades, le Kremlin s'oriente vers l'émigration communiste. Dès la fin du mois d'octobre, un groupe de celle-ci a été autorisé à revenir en Hongrie afin de se renseigner et de développer l'organisation communiste dans les territoires libérés des Allemands. Ce groupe, dont faisaient partie Ernő Gerő, Imre Nagy, József Révai et Mihály Farkas, a pris contact avec les dirigeants locaux des partis qui vivaient dans la clandestinité depuis mars 1944: Petits propriétaires (parti fondé en 1909 et reconstitué en 1931), Social-démocrate (né en 1890), Parti national paysan (formé en 1939) et Démocrate libéral (issu de plusieurs mouvements, dont celui lancé par Géza Supka en 1943).

A Szeged, le 2 décembre 1944, ces partis proclament la création d'un Front d'indépendance sur la base du "programme d'action" proposé par les communistes et incluant le projet d'un gouvernement provisoire. En même temps, les négociations reprennent à Moscou (1-5 décembre), désormais sans la participation des officiers. Pour Staline, Horthy a commis un suicide politique en signant de sa propre main la nomination de Szalasi comme Premier ministre[[KOROM (Mihály), *Le contexte national et international de la naissance de l'Assemblée nationale provisoire et du Gouvernement national provisoire*, dans I. FEITL, *op. cit.*, p. 39.]]. Il est tout de même décidé que l'assemblée à convoquer ne serait pas une assemblée constituante, mais une assemblée nationale provisoire (ANP) et qu'au lieu d'un comité national ou de libération, c'est un gouvernement qui sera formé, qui comprendra des officiers de la délégation d'armistice. Il est acquis que B. Miklós en sera le Premier ministre.

L'ANP, dont les 230 députés représentent 45 ou 50 localités du territoire libéré, se réunit le 21 décembre à Debrecen, et le 22 elle procède à l'élection du GP: 4 ministres sans parti (B. Miklos, G.Faragho, J. Vörös et Géza Teleki), 2 sociaux-démocrates (F.Takács et A. Valentiny), 2 petits propriétaires (J. Gyöngyösi, sympathisant communiste et I. Vásáry), 3 communistes (Imre Nagy, J.Gábor et E. Molnár) et 1 parti paysan (Ferenc Erdei, proche des communistes).

Au départ, le pouvoir de ce gouvernement ne s'étend que sur la ville de Debrecen et ses environs puis, en suivant une zone de 50 à 100 km derrière le front, il se déplace vers l'Ouest. Mais, en de nombreux endroits, les pouvoirs locaux (communes rurales et urbaines, départements) mènent une existence propre, et certaines administrations locales, celles de Szeged et de Budapest notamment, édictent des mesures d'intérêt national, précédant ainsi le fonctionnement du gouvernement central. En particulier, le Conseil national de Budapest (CNB) a pris l'allure pendant ces mois d'un second gouvernement, exigeant même des ministres de Debrecen qu'ils exécutent ses décisions. Or ces derniers ignoraient parfois jusqu'à l'existence du CNB, qui, au demeurant, était situé beaucoup plus à gauche que le GP. Alors que les combats font encore rage dans la capitale, le maire modéré, Janos

Csorba prend contact avec le GP de Debrecen, en sorte que le CNB se retrouve sous la pression de ces deux institutions[[M.RÁKOSI notamment, évoque cette situation en précisant que le CNB bénéficiait de l'appui des prolétaires de la capitale. *op. cit.*, p. 146, 150.]]. Au-delà des ces conflits, l'organisme tout puissant est la Commission de contrôle interalliée, sous la direction de Vorochilov et de son adjoint Sviridov; elle s'installe à Budapest en même temps que le GP, en avril 1945.

La réorganisation de la police

Le GP devait avant tout conclure l'armistice (Moscou, 20 janvier 1945) et organiser le retournement actif, militaire du pays contre l'Allemagne, ce qui supposait d'emblée le recrutement d'une armée nouvelle. Or Il se trouve que c'est à ce propos que l'organisation de la police fut évoquée dès la première réunion du gouvernement. Par la suite, la question revient souvent dans les débats du Conseil des ministres, en sorte que les procès-verbaux de ces réunions renseignent de façon continue sur les problèmes posés par l'organisation et l'activité de la police et l'attitude des partis à cet égard[[L.SZÜCS, Conservateur honoraire en chef des Archives nationales hongroises, qui prépare la publication des procès-verbaux du Gouvernement provisoire hongrois (PVGP), a bien voulu mettre à notre disposition la partie de son manuscrit relative à l'organisation de la police. Qu'il en soit remercié très sincèrement.]].

Dès la première réunion du Conseil, le 23 décembre 1944, le ministre de la Défense soutient que l'état de l'opinion publique est fondamental: un soldat ne peut se battre de tout son coeur, dit-il, que s'il a le sentiment que l'ordre règne à l'arrière, que la famille et les biens qu'il laisse à la maison sont en sécurité. Cela d'autant plus que le principal vivier de l'armée, c'est le monde rural, où se trouve précisément la plus grande insécurité. Il propose finalement le concours de la gendarmerie militaire...

Ses collègues relèvent que la sécurité publique est une question plus générale que le recrutement de l'armée (I. Nagy), et que la plus grande incertitude subsiste du côté des Soviétiques: en l'absence d'une police organisée, les réquisitions de l'Armée rouge sont arbitraires et inefficaces (Gyöngyösi), et, le plus souvent, tout dépend de la bienveillance ou de la mauvaise volonté personnelle des commandants de la place. On constate que les hommes ne manquent pas pour la police (Erdei, Valentiny), ce sont les armes et les moyens de transports qui font défaut. Valentiny (Justice) signale qu'il a déjà fait, au sujet de la sécurité publique, "d'innombrables propositions" auprès du général Malinovski, qui a insisté sur les méfaits des soldats traînants.

Erdei (Intérieur) rapporte en revanche (séance du 28 décembre 1944) que l'entretien qu'il a eu avec l'adjoint de Kouznetsov "dans l'intérêt de la sécurité et de l'ordre public", a porté principalement sur la police politique. Si son interlocuteur a fait à ce propos "plusieurs conseils et propositions d'ordre général", il n'avait rien à dire concernant les délits de droit commun. S'agissant de l'armement et de l'étendue des pouvoirs des forces de l'ordre hongroises, il a précisé que les autorités soviétiques prendront des mesures générales mais que, auparavant, le gouvernement hongrois devait élaborer un projet. En attendant, les soldats russes aideraient au maintien de l'ordre.

C'est visiblement à la suite de cet entretien que le ministre de l'Intérieur tient un discours plus général devant le conseil du 4 janvier 1945. Il rappelle qu'en raison de la guerre et de la fuite des forces de police, l'ordre public, la sécurité des personnes et des biens se sont relâchés dans le pays. Le devoir le plus urgent du gouvernement est, dit-il, de mettre fin à cette situation par tous les moyens. En attendant qu'on puisse réarmer une police, il faut organiser partout des gardes civiques. Erdei demande enfin, de la part des tribunaux ou des autorités militaires russes, la plus grande sévérité contre les auteurs des crimes. (Vasary demande toutefois qu'on s'adresse de préférence aux autorités hongroises).

Le projet de décret sur la réorganisation de la police, Erdei le présente à ses collègues lors de la réunion du 12 janvier 1945. Il leur soumet d'abord un questionnaire puis on discute le texte, qui est adopté après plusieurs interventions (Faragho, Vásáry, Valentiny, Nagy et Molnár) et quelques modifications.

Le texte du décret n°5006/1945 du ministre de l'Intérieur sur la défense renforcée de l'ordre public et la sécurité publique sera publié le 27 janvier 1945 dans le Journal Officiel hongrois.

Ce "projet sur la réorganisation de la police d'Etat" présente en sept points ce que doit être d'après son auteur une police instituée selon des principes démocratiques. En voici l'essentiel:

1. La tâche de la police est double. D'une part, défendre l'Etat démocratique et assurer sa consolidation; d'autre part, préserver la sécurité et l'ordre public contre les crimes de droit commun. Dans cette perspective, une double articulation doit prévaloir dans toute l'organisation policière, à savoir la distinction entre section politique et criminelle, à l'exception des échelons inférieurs. Pour accomplir ces deux missions, la police doit être une police d'Etat, intégrée dans une organisation unitaire centralisée, qui laisse cependant sa place à l'autonomie administrative.

2. Le point de départ de cette organisation sont les gardes civiques et les polices municipales existantes. Celles-ci ont fait leur preuve; même sans armes ou à peine armées, elles ont rendu de grands services. Une fois qu'on les aura nettoyées des éléments indésirables, elles pourront servir de base pour la police d'Etat.

3. L'effectif de la police. Pour que la police puisse faire son travail convenablement, il faut compter environ 30 000 agents et 3000 officiers et rédacteurs. Ces effectifs sont pour la plupart disponibles dans les gardes civiques, auxquels s'ajouteront de nouvelles recrues et, après sélection, les membres de l'ancienne police. Les candidats pourront être soumis à une année probatoire, et devront satisfaire à diverses conditions: âge (18 à 35 ans), aptitude physique et profil politique; il faut en outre avoir répondu à des tests d'intelligence, avoir fait, si possible, au moins 6 classes élémentaires et avoir fait son service militaire. Quant aux officiers, dont la majorité venant des gardes civiques ne peut pas avoir la capacité nécessaire, il faut leur permettre qu'au bout d'un an ils puissent passer l'examen à partir d'un programme défini par le ministre de l'Intérieur. On compte en plus, après révision sévère, sur les officiers de l'ancienne police et on prévoit la création d'écoles d'officiers.

4. L'éducation démocratique de la police. L'ancien régime a éduqué les policiers et les gendarmes résolument contre le peuple. On les a convaincus que celui-ci était une masse subversive qu'il fallait tenir en laisse sans ménagement. On a surtout inculqué aux forces de l'ordre la haine implacable des communistes, et tout acte politique en faveur du peuple était considéré comme communiste qu'il fallait pourchasser. Pour changer la mentalité des policiers, il faut les instruire en permanence, non pas selon la conception de tel ou tel parti politique, mais en tenant compte des fondements communs de la démocratie populaire hongroise. Dans l'intérêt de la formation démocratique, il faut mettre fin au casernement: les membres de la police doivent vivre dans leurs foyers, pour ne se retrouver ensemble dans les casernes que pour la durée de l'instruction ou du service.

5. L'organisation de la police. L'unité de base est le commissariat de police, qui est à organiser dans chaque commune. Le commissaire qui en est le chef appartient au corps des sous-officiers. Le nombre des agents dépend de l'importance de la commune. Le commissariat des communes est une unité policière locale générale, qui n'est pas divisée en sections politique et criminelle et qui ne possède ni officiers ni corps de rédacteurs. Dans les communes plus grandes ayant des parties externes ainsi que dans les zones rurales, on doit installer des postes de police de district, dirigés par un caporal subordonné directement au commissaire. Au-dessus des communes, les commissariats cantonaux sont pourvus d'unités spéciales et ils sont divisés en sections politiques et criminelles. Le commandant de cet échelon est entouré d'officiers et de rédacteurs, et il est le supérieur des commissaires des communes de son ressort. Dans les villes du département, les commissariats urbains sont chargés de toutes les tâches policières. Par son organisation interne, cet échelon est du même rang que le commissariat cantonal. Dans les quartiers périphériques, il se prolonge par des postes de district, comme les commissariats communaux. L'ensemble des commissariats cantonaux et urbains sont sous l'autorité du préfet de police du département. De lui dépendent également diverses unités spécialisées qui desservent le département, comme l'école de police, certains inspecteurs ou les sections d'automobiles. Dans les villes qui sont des municipalités autonomes, on prévoit des préfectures urbaines. Celles-ci sont du même rang que la préfecture de police du département et elles sont commandées par les préfets de police de la ville. A Budapest, l'organisation de la préfecture de police devra tenir compte des conditions particulières de la capitale. L'organisme qui coiffe toutes les préfectures de police départementales et urbaines est la préfecture de police nationale, qui est directement subordonnée au ministère de l'Intérieur.

6. Nomination, mutation, discipline. Les officiers de police et les sous-officiers des commissariats sont désignés par les municipalités et nommés par le ministre de l'Intérieur. Les agents de police sont recrutés par des comités formés de représentants du ministère de l'Intérieur et des municipalités. Ils sont nommés par le préfet de police national. Celui-ci est nommé par le chef de l'Etat sur proposition du ministre de l'Intérieur et du Premier ministre. Pour la mutation des préfets et des commissaires de police, l'accord des municipalités intéressées est également nécessaire. Mais dans certains cas, le ministre de l'Intérieur et les chefs supérieurs de la police exercent librement leurs droits en matière de mutation. Les infractions à la discipline sont sanctionnées par le ministre de l'Intérieur, mais les municipalités ont droit d'initiative et elles se font représenter proportionnellement au cours de l'action disciplinaire. Pendant l'enquête, le fonctionnaire mis en cause est suspendu.

7. Grâce à cette réorganisation, conclut le ministre, le pays disposera d'une police d'Etat unifiée. Cette police assumera aussi les tâches de l'ancienne gendarmerie, qui ne doit donc plus être reconstituée. Cela d'autant plus que cette institution s'est rendue, non sans raison, haïssable aux yeux du peuple. Naturellement, les services de police qui rempliront les tâches de la gendarmerie doivent être équipés et instruits de façon appropriée et, à cet égard, l'expérience de la gendarmerie peut être utilisée.

Mais si dans une déclaration du 9 février 1945, Erdei promet l'aboutissement de son projet dans quelques jours, ce n'est qu'en mai que sont publiés les décrets du président du Conseil portant sur l'institution (n°1700/1945) et l'organisation (n°1690/1945) de la police, et sur la dissolution de la gendarmerie (n°6690/1945).

Le mois suivant, la présidence du Conseil adresse une "lettre semi-officielle à chacun des cinq partis politiques: la réorganisation de la police a commencé. Monsieur le Premier ministre demande aux directions nationales des Partis qu'elles veuillent bien communiquer à Monsieur le ministre de l'Intérieur les noms des candidats qu'elles souhaitent faire admettre dans le cadre de la police" [[Archives nationales hongroises (ANH), XIX A-16-j (XXIII/c), Lettre du 8 juin 1945.]].

Ce courrier, consécutif à la libération de tout le territoire, semble légaliser l'appropriation de la police par les partis, tout en impliquant une nouvelle distribution des influences.

En 1945 déjà, il aurait été couramment admis que la nouvelle police d'Etat, et en particulier les sections politiques, étaient pour l'essentiel une "police de parti" du PCH [[GYARMATI (György), *L'instauration d'un pouvoir de parti. La métamorphose de l'administration hongroise, 1945-1950*, Thèse de doctorat, Bp., 1995, p. 131-136.]].

Il est plus exact de parler d'une prépondérance des deux partis ouvriers dans les postes de direction et le corps des officiers de la police, comme le montre le tableau suivant:

Composition du personnel selon les grades et l'appartenance politique de quelques préfectures de police de province au printemps 1945.

(Tableau réalisé par György Gyarmati, *L'instauration du régime de parti. La métamorphose de l'administration hongroise, 1945-1950*, Thèse de doctorat, Budapest, 1995, p.133).

	Préfecture de police de municipalité autonome de la ville de Kecskemét	Préfecture de police de municipalité autonome de la ville de Miskolc	Préfecture de police de la ville Esztergom-Komárom	Préfecture de police du département de Békés
--	--	--	--	--

	Officiers	Agents	Officiers	Agents	Officiers	Agents	Officiers	Agents
Parti communiste hongrois	49	27	49	25	40	205	18	420
	35 %	15 %	33 %	7 %	28 %	30 %	62 %	50 %
Parti social démocrate	56	100	41	239	4	304	3	86
	40 %	55 %	28 %	66 %	3 %	45 %	10 %	10 %
Parti des Petits Propriétaires	5	28	6	12	1	0	0	78 %
	6 %	15 %	4 %	3 %	1 %	0	0	9 %
Parti national paysan	0	4	0	0	1	12	0	80
	0	2 %	0	0	1 %	2 %	0	10 %
Parti démocratique libéral	1	0	5	0	0	0	0	0
	1%	0	3,3 %	0	0	0	0	0
Sans parti	28	23	48	89	96	160	8	186
	20 %	13 %	32,2 %	24 %	67 %	23 %	28 %	21 %
Total	139	182	149	365	142	681	29	850

A Budapest, la présence des deux partis ouvriers dans la police n'atteint pas les 50% parmi les catégories en uniforme; ils représentent en revanche 52,3% (27,6% pour le PCH et 24,7% pour le PSD) dans l'ensemble des rédacteurs et inspecteurs.

La police, enjeu des rivalités politiques

L'hégémonie des communistes est nette dans les sections politiques, dont le PCH a revendiqué la direction dès les premiers moments. "Les combats se poursuivaient encore, écrit E. Gergely, lorsque, à Pest, la police politique se mettait déjà au travail le 17 janvier 1945. A ce moment, elle n'avait qu'une seule pièce à sa disposition, et c'est le 7 février qu'elle déménagea au n°60 de la rue Andrássy"[[GERGELY (E.), *op. cit.*, p. 222.]].

G.Gyarmati apporte de son côté des précisions importantes sur les conflits internes du PCH au cours de la mise en place des sections politiques:

"Fin janvier 1945 à Debrecen, Ferenc Erdei envoya András Tömpe à Budapest avec la mission de préparer, avec l'aide d'un groupe d'inspecteurs, le nettoyage de la capitale des éléments fascistes croix-fléchées; Tömpe venait d'arriver de l'URSS. Le 7 février, son groupe entra en activité sous le nom de "Section politique de la Police d'Etat hongroise".

Mais à Budapest, un groupe organisé dans le même but fonctionnait déjà sous la direction de Gabor Péter, qui avait reçu sa mission des dirigeants du PCH ayant séjourné entre temps à Pest.

De cette rivalité initiale, G.Péter sortit victorieux. Le groupe venu de Debrecen fut intégré dans la Section de Sûreté politique (PRO) de la Préfecture de police de Budapest. Le statut de son chef fut confirmé dix mois plus tard (!) lorsqu'une décision du Premier ministre datée du 4 novembre 1945 nomma Gábor Péter général de la police, avec effet rétroactif à compter du 20 janvier 1945".

Quant à son concurrent, il allait devenir le chef de la Section politique de la Préfecture de police régionale, instituée le 19 mai 1945 [[András Tömpe (1913-1971), ingénieur, a fait ses études en Tchécoslovaquie. Il entre au PCH en 1934 et participe à la guerre civile d'Espagne. Après son retour en Hongrie en 1941, il est mobilisé en 1943. En mai 1944, il traverse le front de Galicie pour rejoindre les partisans. Colonel de la police après 1945, il est en mission à l'étranger de 1947 à 1959. Réintégré au ministère de l'Intérieur, il se suicide en 1971.]].

A côté de ces frottements entre communistes, l'organisation de la police dans la capitale comportait d'autres complications. Décrétée le 20 septembre 1945 (n°8490/1945), la préfecture de police de Budapest a autorité sur la ville (14 arrondissements) et sur 22 communes suburbaines. En réalité, la police de Budapest était en place dès le 23 janvier 1945, avec László Sólyom comme préfet[[László Sólyom (1909-1950), après avoir terminé ses études à l'Académie militaire (1931) et à l'Ecole de guerre (1939), devient membre du PCH. Préfet de police de Budapest, puis Chef d'état-major au ministère de la Défense (1947). Il est arrêté en mai 1950 et exécuté le 19 août. Réhabilité en 1990.]] et János Kádár, son adjoint. Celui-ci écrit le 9 février à Debrecen:

"L'organisation de la police a commencé sans difficulté immédiatement après l'arrivée des troupes soviétiques. Presque sans exception, les comités nationaux d'arrondissement ont confié la direction des commissariats à des personnes civiles [...]. Le travail a démarré très difficilement car les autorités russes ont emporté les policiers [...]. Chaque jour, à peine 50% des agents parvenaient à leur lieu de service. Cela a pris de telles proportions qu'à Gödöllő, il y avait 2 à 3000 officiers et agents en captivité".

Il parle aussi de la NKVD, dont le harcèlement paralyse le travail. Et puis, il arrive qu'il y ait deux commissaires au même commissariat, ou plusieurs polices dans le même quartier. Dans certains commissariats, les effectifs sont pléthoriques, car beaucoup de gens croient pouvoir échapper au "malenki robot" ou à la déportation (ceux qui ont des noms germaniques) en se portant volontaires pour le service de police. Kadar note encore, parmi bien d'autres détails, les inadmissibles usages policiers selon la coutume des partis politiques présents (salutations, etc), l'existence de "polices illégales" ("Magyar GPU", Police politique du PSD...), ou encore, comme "phénomène caractéristique, la trop forte affluence des Juifs" dans la police[[KOZÁRY (Andrea), *Documents sur l'organisation de la police et la situation générale de Budapest. Janvier-Février 1945*, Társadalmi Szemle, n°1, 1997, p. 81-86.]]. Dans ses Souvenirs, M.Rákosi fait état, lui aussi, de la confusion qui règne dans la capitale:

"A Debrecen, dit-il, des individus louches commençaient à faire surface portant des lettres de commission ou des certificats délivrés par la préfecture de police de Budapest [...] Il s'est avéré que János Csorba, le maire de droite qui appartenait au Parti des petits propriétaires, avait mis en place un *Comité national autonome de Buda*, indépendant de Pest, qui avait créé sa propre police".

Après la libération définitive de Buda, le préfet L. Solyom confie la direction de la police de la rive droite au commissaire J. Csikkel, mais l'homme de Csorba refuse de se retirer et continue à exercer son autorité[[RÁKOSI (M.), *op. cit.*, p. 168 et notes p. 582-583. GÁSPÁR (Ferenc), HALASI (László), *Procès-verbaux du Comité national de Budapest, 1945-1946*, Publications des Archives de la Ville de Budapest, 1975, p. 52-53, "Séance du 7 mars 1945". Dans cette réunion, le CNB a également décidé, à l'initiative de L.Sólyom, de déléguer une commission de trois membres pour faire libérer les policiers arrêtés, qui, d'après lui, ont plutôt aidé la résistance, et, en tout cas, avaient refusé tout soutien au "régime fasciste". Cette commission devait prendre contact avec les autorités soviétiques à Debrecen.]].

Au sein du gouvernement, la compétition des partis et l'inquiétude suscitée par la position du PCH, se traduisirent par des débats prolongés. Ainsi, le projet du 12 janvier fut-il discuté pour la cinquième fois le 23 avril. Parmi les points les plus controversés, on relève la dissolution de la gendarmerie, l'effectif et l'activité de la police nouvelle, celle en particulier de la police politique.

Concernant la gendarmerie, plusieurs ministres (Vörös, Faragho, Vásáry, Valentiny) rejetaient le principe de la responsabilité collective et défendaient l'idée que celui qui avait su rester correct au sein de cette formation, méritait de garder tous ses droits. Finalement, on se mit d'accord sur la notion de responsabilité de la gendarmerie en tant que corps. Les membres de celle-ci ne feront pas l'objet d'une épuration générale, puisque l'institution est supprimée, mais chacun individuellement pourra demander qu'on examine son cas. A cette fin, une commission spéciale sera installée au ministère de l'Intérieur[[PVGP, n°23, 23 avril 1945. E.GERGELY, *op. cit.*, p.225.]].

Finalement, l'organisation de la police décrétée en mai "a tenu compte" du projet initial, surtout pour le schéma général de la hiérarchie policière, mais elle a renforcé la centralisation sous le contrôle du ministre de l'Intérieur. Avec quelques changements de détails, la structure mise en place en 1945 restera en vigueur jusqu'en 1948-49[[E.GERGELY, *op. cit.*, p.220-221.]]. Si le ministère lui-même a été réorganisé selon l'ancienne structure, ses fonctions d'administration policière allaient progressivement prendre le pas sur ses fonctions "civiles". "A la fin de l'époque de la coalition, écrit A. Kozáry, le ministère de l'Intérieur est devenu un appareil directif strictement centralisé, qui allait fonctionner pendant longtemps comme un ministère de la police"[[A.KOZÁRY, *Vue d'ensemble sur la formation et l'activité de la police (1945-1948)*, note, sd.]].

Pour mener à bien la réorganisation, Erdei et un haut fonctionnaire de son ministère, E. Szebenyi, créent un Groupe central d'Etatisation, dont les membres se déplacent de département en département. Leur travail est accéléré grâce aux avions que la Commission de contrôle alliée (c'est-à-dire l'Armée rouge) a mis à la disposition du ministère de l'Intérieur.

Au cours de cette action, on met à contribution les comités nationaux pour le recrutement des policiers et l'on cherche à débarrasser la jeune police de ses moutons noirs. Szebenyi déclare précisément dans le journal du PC: "Nous congédions les potentats locaux de la police. Nous avons besoin de policiers qui obéissent au gouvernement[[*Szabad Nép*, 22 juillet 1945. Dans cette déclaration, Szebenyi rappelle que la Hongrie se divise en "38 unités policières": 25 départementales, 11 urbaines et 2 pour la capitale.]]".

Par ailleurs, les décrets se succèdent visant à organiser les différentes unités spécialisées: police des frontières (17 août 1945), des passeports et des devises (juin 45), police économique (septembre 45) et police fluviale, motivée par l'état dangereux des cours d'eau, encombrés d'épaves et de mines.

Avant même la création de ces unités, la question des effectifs divisa le gouvernement. Pour les forces de l'ordre proprement dites, certains ministres voulaient s'en tenir au chiffre de 30000 agents, avancé dans le projet initial d'Erdei. Pour Vásáry, ministre des Finances, c'était déjà trop lourd. Or entre temps, la suppression de la gendarmerie et la prise en charge de ses fonctions par la police amenèrent Erdei à justifier des effectifs plus élevés: 10000 pour la préfecture de police de Budapest et 24090 pour le reste du pays. Au Conseil du 13 juin, il annonça que la police d'Etat qui comprenait jusqu'ici 70000 individus serait ramenée à 34 090.

Il venait de présenter son projet sur la création de la police des frontières, avec un chiffre réévalué (6500 au lieu des 5000 prévus), ce qui rendit encore plus critique son collègue des Finances. Celui-ci souligne qu'en temps de paix, la police hongroise avait fonctionné avec 22627 personnes, et qu'on devait rester en-dessous des 30000 agents. L'Etat sera incapable de supporter les charges, dit-il; il faut une police moins nombreuse mais de meilleure qualité. Il insiste pour que sa protestation soit bien consignée dans le PV du Conseil[[Dans une lettre au Premier ministre, le ministre des Finances écrivait en mai que l'effectif de la police d'Etat ne devait pas dépasser celui de la police et de la gendarmerie d'avant guerre. En 1935-1936, le chiffre était de 22 627, dit-il, officiers et sans grades compris. Il constate que non seulement à Budapest, mais dans d'autres villes aussi, les policiers sont deux ou trois fois plus nombreux qu'avant la guerre, et demande que l'on mette fin à ce que pratiquement toutes les villes fixent arbitrairement l'effectif et le salaire de la police. ANH, XIX A-1-j, (XXIII/c), lettre du 16 mai 1945.]]. Il est soutenu par Faragho et F. Nagy tandis que les ministres communistes (Gerö et I. Nagy) approuvent Erdei; Bán, Vörös, Miklós et Valentiny suggèrent que l'on pourra diminuer les effectifs policiers avec la consolidation de la démocratie et de l'ordre public. Ce point de vue est adopté à la majorité des voix[[PVGP, n°34, 13 juin 1945, et aussi les numéros 19 du 28 mars, 27 du 18 mai, 37 du 27 juin et 57 du 26 septembre 1945, où il a encore été question des effectifs de la police.]]. Nouveau débat lors du Conseil du 26 septembre à propos de la police de Budapest, dont le chiffre a été revu, lui aussi, à la hausse. Oltványi, le nouveau ministre des Finances proteste car, explique-t-il, la police hongroise est plus nombreuse qu'en 1938. Il s'avère en revanche que la police des frontières n'a engagé réellement que la moitié du personnel prévu.

Difficultés matérielles et action de la police

Ce problème des effectifs retenait d'autant plus l'attention du gouvernement que les policiers avaient fini par descendre dans la rue avec leurs revendications. Le 4 juillet 1945, à midi, un millier d'agents, d'inspecteurs et de fonctionnaires se rendirent, sous la conduite des officiers de police, devant le ministère des Finances et de l'Intérieur pour protester contre leur "situation matérielle insupportable". Dans le mémorandum remis à Erdei, ils demandaient le paiement immédiat de leurs salaires et énuméraient leurs revendications les plus importantes: 4 semaines de congés payés, début du service à 8 h du matin et relève toutes les 24 h au lieu de 48 h, respect absolu de la journée libre, ration alimentaire équivalent à celle des travailleurs de force, maintien de la gratuité du tramway et de la réduction de 50% sur les lignes du chemin de fer, extension des soins médicaux aux membres des familles, exemption des travaux collectifs, attribution d'un "supplément politique" pour les sentinelles de la police politique (en raison, probablement, du danger de mort permanent auquel ces gens étaient exposés)...

La réponse du ministre de l'Intérieur à la délégation des policiers laisse deviner que la manifestation, peut-être pas tout à fait spontanée, devait faire réfléchir son collègue des Finances[[Le ministre des Finances du GP, István Vásáry, maire de Debrecen, est décrit par M.Rákosi comme un "horthyste pur, une *gentry* typique jusqu'à la moelle, dans le style du "je t'en prie mon cher", que les pauvres de la Hajdúság haïssaient [...] Il était le seul homme, dit-il, à s'y connaître en administration, et cette connaissance, il a cherché à l'utiliser de toutes ses forces contre le nouvel ordre des choses [...] Lorsque, par exemple, il devenait clair que nous étions solidement implantés dans la police [...], nous avons remarqué que Vásáry sabotait la paye des policiers sous prétexte qu'il n'y avait pas d'argent. Nous en avons déjà parlé à Debrecen et avons estimé qu'il voulait affamer nos policiers pour qu'ils soient découragés et abandonnent le service. Il n'y eut plus de doute quand on s'aperçut que, sous le manteau, Vásáry continuait à payer la retraite des gendarmes. Pour cela, il avait de l'argent. Maintenant, pendant mon séjour à Budapest, j'apprends que les policiers d'ici n'ont pas touché non plus un sou depuis deux mois [...] Au même moment, les partis libéraux commencent à parler d'une "police apolitique" et du respect de la parité. Sur ce terrain, nous n'avons accepté que les concessions les plus minimales, et dès lors, jusqu'à ce que le tournant intervienne, la police est restée constamment au centre des débats et des attaques". *Op. cit.*, p.156 et 166-167.]] bien que le journal du PC ait commenté l'affaire en ces termes: "Les fautes et les abus de la police ont occupé pendant des mois l'opinion publique...". Pour le PCH le moyen le plus efficace pour améliorer la situation était

"de mettre fin au boycottage financier de la police. Certains n'aiment pas la police, c'est pourquoi la question des salaires n'est pas considérée comme une affaire urgente. Mais nous disons franchement: nous constatons sans plaisir que les forces de l'ordre de l'Etat démocratique manifestent et défilent pendant et au lieu du service [...]. C'est malsain si les relations entre la police et le gouvernement sont comme celles qui existent entre ouvrier et entrepreneur".

Au Conseil, qui a lieu dans l'après-midi du 4 juillet, le ministre des Finances reproche lui aussi, le manquement à la discipline[[*Szabad Nép*, 5 juillet 1945 et PVGP, n°38, 4 juillet 1945. Par ailleurs, une lettre adressée au ministre du Ravitaillement informe celui-ci que les commissionnaires chargés des achats pour la police de la capitale, ne peuvent acquérir que très peu de marchandises, dans la mesure où les préfets interdisent de sortir les produits alimentaires de leurs départements. Il est donc demandé au ministre de délimiter une région, qui serait réservée aux achats pour la police de Budapest. ANH, XIX A-1-j (XXIII/c), lettre du 9 juillet 1945.]].

La relation entre "les fautes et les abus de la police" et ses difficultés d'existence est bien exposée en juin 1945 par le préfet de police du comitat de Heves, un juriste d'ancien régime, qui se déclare avant tout respectueux des lois et des décrets en toutes circonstances, sans permettre "que des intérêts de parti ou la volonté et les désirs de certains hommes de parti puissent prévaloir selon le sic volo sic jubeo". Ce fonctionnaire se plaint donc que dans son département, les membres de la police et surtout le personnel de la garde, quittent le service par groupes entiers. C'est que ces gens ne sont pas payés, dit-il, ou ils ne touchent que très peu d'argent. En outre, comme ils n'ont pas de statut, ils vivent dans le sentiment du provisoire. Aussi, pendant la saison des moissons et du battage préfèrent-ils retourner à ces travaux, qui leur permettront au moins d'assurer le pain pour l'hiver. Il y en a d'autres qui se servent de leur pouvoir pour obtenir des avantages matériels, et les plaintes sont innombrables. "D'ailleurs, poursuit le rapport, il ne peut pas être question d'un véritable travail de policier puisque des commissaires aux agents de police tout le personnel se recrute dans les mêmes villages, et la parenté et les amis dressent un tel obstacle que dès le départ les enquêtes sont bloquées. Ce fonctionnaire est particulièrement scandalisé par les nouvelles qui lui parviennent tous les jours du canton de Heves, où le commissaire et plusieurs employés de la police rançonnent les gens qui traverse le territoire, et ils se partagent entre eux les denrées et les animaux confisqués. Qui plus est, les exactions se couvrent de justifications politiques, et cela d'autant plus que l'homme de la légalité est un fonctionnaire d'ancien régime. "Dès mon arrivée, dit-il, la garde civique déjà constituée dans tout le département, m'a accueilli avec une totale antipathie... on répète sans cesse que je suis un réactionnaire[[Ibid., Lettres du 30 juin et du 11 juillet 1945.]]".

Par la force des choses, la délinquance de la police issue des gardes civiques met en cause le parti communiste. Le Premier ministre le dit sans ambages en critiquant "le point de vue politique" adopté dans le recrutement de la police, qui fait que des policiers chevronnés ne sont pas embauchés, "tandis que parmi les communistes, des hommes trop jeunes sont employés, d'où il résulte qu'un grand nombre de jeunes voleurs ayant fait de la prison doivent être arrêtés. Cela est confirmé par de nombreux exemples, constate-t-il[[PVGP, n°16, 10 mars 1945. D'après un ouvrage paru en 1947, la préfecture de police de Budapest employait au début de 1946, 13000 personnes, dont 370 officiers de l'ancienne police et 417 de la nouvelle. En ce qui concerne les inspecteurs et les agents de police, le personnel "ancien" et "nouveau" se répartit respectivement comme suit: 559 et 1054; 5147 et 2793. Le personnel administratif était de 2660. Cité par G.GYARMATI, *op. cit.*, p. 134. La police partisane est critiquée par le préfet de police de Budapest, L. Sólyom, qui dans une lettre au Secrétariat du PSD fait état des propos répréhensibles du conférencier G.Forgách, tenus devant les élèves policiers lors de la séance du 7 juillet 1945. Celui-ci a déclaré notamment que parmi les partis, seuls le PCH et le PSD sont au service de la démocratie, le Parti paysan, plus que le Parti des petits propriétaires, étant le refuge de la réaction. Il approuvait la manifestation des policiers qui venait d'avoir lieu, et le fait que les policiers avaient chanté l'Internationale. En outre, écrit Sólyom, il avait l'air d'inciter les élèves à refuser la corvée publique et ne cessait de les appeler "camarades". Sólyom pense finalement que les déclarations de "Monsieur Géza Forgach" ne reflètent pas la position officielle du Parti social démocrate et que "tout ce qui a été dit ne contribue pas à la consolidation de la police et, avec elle, à celle de l'ordre démocratique". PIL (Archives de l'Institut d'histoire politique), 283.f., 10/263, lettre du 11 juillet 1945.]]"

Une police de guerre civile

On doit distinguer de ce phénomène délictueux l'emploi du pouvoir policier comme moyen de règlement de comptes politiques. Il s'exerce en marge de la légalité nouvelle, qui s'organise, en matière d'épuration notamment, dans le cadre des tribunaux populaires et des commissions de contrôle, qui peuvent avoir recours aux internements administratifs[[Les décrets n°15/1945 et 81/1945 du ministre de l'Intérieur, datés des 4 et 25 janvier 1945 prescrivent l'organisation des commissions de contrôle et des tribunaux populaires. Le réseau de ces derniers comprendra 24 tribunaux, dont certains fonctionneront jusqu'en avril 1950. Quant aux internements, c'était divers décrets de 1920 et 1939 qui en fournissaient les bases juridiques jusqu'en juin 1945. L'application était confiée à la police politique. Selon les statistiques établies par G.Péter, le nombre des internés de la capitale s'élevait, entre le 1er février et le 12 avril 1945, à 1869 personnes, dont 1547 "nyilas" (croix-fléchées), 196 volksbundistes et 126 divers. Entre le 12 et le 30 avril, il est question de 2643 internements nouveaux. A cette date, il y a sept camps d'internement sur le territoire du Grand-Budapest, qui vont accueillir au total 17418 individus jusqu'en mars 1946. Pour réduire les pouvoirs de la police politique, le ministre de la Justice, A.Valentiny veut transférer l'exécution des internements aux tribunaux populaires (dont chacun comporte un juge professionnel et que les communistes accusent souvent de complaisances), mais le vote de son projet relatif à la mise en place d'une police judiciaire va lui coûter son poste. Un décret confidentiel n°138000/1945 de F.Erdei régleme le 21 juin 1945 les internements. Il en fait notamment plus une mesure préventive qu'une mesure de rétorsion; il élargit la compétence de la police politique et rend possible l'internement préventif des gens acquittés par les tribunaux populaires. S'agissant des divers mouvements d'extrême-droite et nationaux-socialistes, sont considérés comme membres d'un parti ceux qui ont payé au moins deux mois de cotisation. Le décret est clément pour les ouvriers, les petits paysans et les ouvriers terrassiers, sauf pour ceux qui ont adhéré à un parti "fasciste" après avoir appartenu à l'un des deux partis ouvriers. Selon un rapport du début de 1945, 60 % de la "matière" de la police politique proviennent des dénonciations de la population et 40 % de l'initiative privée de la police. Sur l'efficacité des internements, le responsable de la division administrative de l'Intérieur, István Bibó a porté un regard désabusé: "C'est une grande usine stérile qui broie les hommes, trop compliquée pour une justice populaire, trop policière pour une justice légale..., nous pouvons être sûrs que ceux qui sortent des camps d'internement, ils les quittent en ennemis mortels de la démocratie". PALASIK (Maria), "Les cadres juridiques et les organes exécutifs du règlement de compte", dans *L'expérience et l'échec de la création d'un Etat de droit en Hongrie, 1944-1949*, Thèse de doctorat, Bp., 1994. *Décret confidentiel du ministre de l'Intérieur dans l'affaire des internements (1945)*, Társadalmi Szemle, n°7, 1997, p. 87-94. A. KOZARY, Texte cité, p.4.]].

L'exemple le plus célèbre de "l'épuration sauvage" est le "cas de Gyömrő". Dans plusieurs localités de ce canton situé dans le voisinage Est de la capitale (Mende, Ecsed, Maglód, Tápiosüly, Tapióság, Téteri, Uri), les habitants internés pendant la guerre massacrèrent les dirigeants locaux de l'ancien régime dès que leurs villages furent libérés. Il y aurait eu 80 morts. Sous la plume de F. Nagy, devenu exilé et mémorialiste, les "communistes locaux" ont torturé à mort ou assassiné 26 habitants. Parmi les victimes se trouvait le comte Joseph Révai, philosophe, professeur d'université et sympathisant communiste... Le ministre de l'Intérieur a engagé des poursuites contre les responsables, mais Rákosi est intervenu pour les faire libérer[[PVGP, n°27, 18 mai 1945. NAGY (Ferenc), *Combat derrière le rideau de fer*, t.1., p.153 et 433.]].

Devant la multiplication des affaires engageant la responsabilité des préfets de police ou des commissaires communistes (à Eger, Kalocsa, Kaposvár, Kecskemét, Szolnok...), Valentiny a proposé que les enquêtes sur les crimes de la police soient réservées au ministre de la Justice. Au bout d'un long débat mouvementé, le Conseil des ministres adopte le projet, mais celui-ci ne sera jamais

appliqué car le 21 juillet 1945 Valentiny doit démissionner, sous la pression du PC semble-t-il. Mais il s'avère aussi que ce ministre socialiste n'a jamais montré trop d'empressement pour activer l'épuration et le jugement des criminels de guerre. Il lui arrivait même de manifester des sentiments inamicaux au sujet des Juifs qui sont revenus des camps de déportations[[PVGP, n°37, 27 juin 1945. F.NAGY, *op. cit.*, p.154.]].

Pour passer l'éponge sur les affaires antérieures au 1er juin 1945, le nouveau ministre de la Justice, István Ries, fait adopter un projet de décret accordant l'impunité à "tous ceux qui ont assumé des tâches administratives durant la transformation démocratique du pays, et qui ont pu agir en contradiction avec les lois pénales soit parce qu'ils se sentaient outragés par les agissements de l'ancien pouvoir fasciste, soit parce que, plus d'une fois, ils ne possédaient pas l'expérience et les connaissances nécessaires à l'accomplissement correct de leurs fonctions administratives[[PVGP, n°57, 26 septembre 1945.]]".

Donc, aux yeux des protagonistes, l'outrage subi et le sentiment de vengeance auraient été déterminants dans la genèse de la police politique[[Suite à une affaire de mouillage de lait destiné aux enfants et aux prisonniers de guerre rapatriés malades, le directeur de la laiterie "Alföldi Tejüzem" et ses complices sont arrêtés et passés à tabac. Le *Debrecen*, journal régional du Parti des petits propriétaires, dénonce la brutalité policière en écrivant que "la police emploie des méthodes qui feraient honte aux fascistes". C'est pour des méthodes semblables, dit-il, que le chef du contre-espionnage du régime fasciste a été pendu il y a quelques jours à Debrecen (6 février 1946). Il n'est pas douteux qu'une longue expérience des brutalités et des tortures subies ait laissé des traces dans les esprits comme méthode de pouvoir. Rákosi aurait été très explicite à cet égard en affirmant que tous les pouvoirs ont utilisé la contrainte physique dans les affaires de "crimes politiques", en commençant par la monarchie et le régime de Horthy, sans oublier les méthodes de la Tchéka. FARKAS (Vladimir), *Il n'y a pas d'excuse. J'étais lieutenant-colonel de l'AVH*, Bp., 1990, p.326.]]. A l'échelon supérieur, un F. Nagy attribue cette motivation à l'avocat communiste Endre Szebenyi (1912-1950), chargé au ministère de l'Intérieur de la Direction de la police[[Docteur en droit et secrétaire d'Etat à l'Intérieur à partir de 1947, Szebenyi sera arrêté dans le cadre du procès Rajk et exécuté en 1950. Il est réhabilité en 1955.]]. "Tous les parents juifs de cet homme ont été exterminés dans les camps de concentration par les Allemands et les Croix-fléchées, et il méditait vengeance contre tous ceux qui n'étaient pas marxistes, affirme F. Nagy. C'est avec ce sentiment, dit-il, qu'il s'occupait aussi des affaires de la police. Lorsque les candidats des départements et des villes parvenaient au ministère de l'Intérieur, rapidement il faisait nommer par le ministre Erdei des candidats communistes tout en faisant retarder la nomination des autres, en sorte que le choix des corps municipaux n'était pas pris en considération[[En effet, ce genre de situation ne manque pas. Le 8 septembre 1945, le *Tiszántúli Népszava*, journal régional du PSD, annonce par exemple la révocation du commissaire de police et de ses fonctionnaires à Hajdúszoboszló, bien que ce personnel ait été élu par le Conseil général de leur département (comitat de Hajdú). Tous ces officiers membres du PSD sont remplacés par des gens du Parti national paysan. Le PSD de la région proteste donc auprès du ministre de l'Intérieur et du secrétaire général du parti, A. Szakasits.]]. F. Nagy pense la même chose du ministre de l'Intérieur Erdei, "cet écrivain talentueux mais peu familier de l'administration", qui haïssait l'ancien système et préférait les individus les plus obscurs à l'ancien fonctionnaire compétent et sûr. "Dans les villes de province, il plaçait souvent à la tête de la police ses anciennes connaissances, des ouvriers agricoles ou d'autres éléments extrémistes. Il ne se souciait pas des pillages ou des assassinats perpétrés par la police, car dans chaque geste de celle-ci, il voyait l'application de son sentiment de vengeance[[F.NAGY, *op. cit.*, p.153 et 155. Ferenc Erdei (1910-1971), diplômé de la faculté de droit de Szeged, rejoint en 1934 le mouvement de sociographie rurale des écrivains populistes, puis le

Front de Mars (proclamé le 15 mars 1937 dans le vent des Fronts populaires), dont l'aile gauche fonde le 29 juin 1939 le Parti paysan national avec comme chef Pál Szabó. Erdei en sera plus tard le secrétaire général. Dès octobre 1944, celui-ci participe au Front d'indépendance et à la préparation de l'ANP, dont il est élu député. Ministre de l'Intérieur du 22 décembre 1944 au 15 novembre 1945, Erdei se retrouve ensuite dans divers postes ministériels, y compris le gouvernement d'Imre Nagy, formé le 30 octobre 1956, et "reste jusqu'à la fin de sa vie membre de tous les corps législatifs". L.SZÜCS, *op. cit.*]]. Un ancien communiste comme A. Hegedüs accorde lui aussi une grande place à ce sentiment lorsqu'il évoque les origines de la police politique. Il cite l'exemple d'un "jeune homme, devenu fonctionnaire du Parti", Pal Lócsei, "qui revint du camp et ne trouva personne en vie dans sa famille. Comme beaucoup d'autres, et malgré sa sensibilité humaniste, il allait devenir un communiste enthousiaste et radical.

Beaucoup de ces gens admettaient que ce n'était pas seulement les Croix-fléchées qui devaient être punis mais tous ceux qui avaient assisté passivement à l'extermination du peuple.

Beaucoup d'anciens persécutés sont devenus collaborateurs de la police politique (qui deviendra l'AVH), et ceux-là ne connaissaient pas la mesure. Ce qui, finalement, a contribué à aggraver la haine contre les communistes et, naturellement, l'antisémitisme. La répression a dépassé toutes mesures, les sentiments des persécutés devenant le critère. Dans cet emballement, l'amertume de la souffrance s'estompait peu à peu pour céder la place à d'autres motivations: l'orgueil du pouvoir avant tout et le sadisme[[A.HEGEDÜS, *op. cit.*, p.107.]]".

De leur côté, les communistes reprochent en 1945 déjà à leurs adversaires de ne répéter sans cesse que les cas scandaleux et isolés de l'activité policière, sans faire état du travail accompli dans les domaines comme le marché noir ou la criminalité. En effet, la guerre a laissé un pays dévasté[[La Hongrie a perdu 90% de ses ponts de chemin de fer, 69 % de ses locomotives, 86 % de ses wagons de marchandises. Les dommages subis ont été évalués en 1945 à une somme équivalente à cinq années de revenu national d'avant-guerre. F.FEJTÖ, *op. cit.*, p.127.]] et une société disloquée. Des milliers d'enfants errent à travers le pays et la prostitution prend des proportions énormes. Les jeunes filles venues très souvent des provinces, se comptent par dizaines de milliers dans la capitale et dans leur grande majorité elles sont malades. En province aussi, lorsque la police rétablit le contrôle médical, on trouve en 1947 que 70 à 100% des prostituées souffrent de maladies vénériennes.

L'administration des Croix-fléchées a emporté avec elle les registres de criminalité. Celui-ci sera rapidement reconstitué à partir des notes de prison et des archives judiciaires. On se sert d'autre part de l'expérience des inspecteurs réembauchés de l'ancienne police, qui connaissent les délinquants et les criminels "familiers". A Budapest, pendant les trois derniers mois de 1945, le nombre des délits et des crimes s'élève respectivement à 14487, 8874 et 18324. De novembre à décembre, les attentats contre les personnes (assassinats, coups et blessures) accuse une augmentation de 33%[[E.GERGELY, *op. cit.*, p.226-227 et *Bulletin de la capitale. Journal officiel de Budapest*, 30 août 1947.]]. Rákosi affirme dans ses mémoires qu'il ne s'est pas passé de jour sans qu'il y ait eu mort de policiers, ces derniers étant désarmés et les malfaiteurs disposant d'armes de guerre automatiques (été 1945). Dans sa lettre du 9 février 1945, Kádár indique parmi les tâches quotidiennes de la police l'enlèvement des cadavres (hommes et animaux) et des affiches fascistes, la surveillance des travaux de déblaiement de rues, l'organisation des patrouilles du lever du jour au coucher du soleil. Ne

pouvant pas avoir des armes, la police ne fonctionne que le jour et son action est peu efficace. En général, le ravitaillement et l'installation des personnes arrêtées posent des problèmes insurmontables.

Dans le domaine de la police politique, on a répété et admis communément que la lutte contre les "fascistes" était un prétexte pour les communistes de pousser aux exactions policières et d'asseoir leur contrôle sur la police. Or divers incidents significatifs montrent qu'il y avait lutte politique réelle pendant ces années de l'après-guerre. On lit par exemple, dans le *Szabad Nép*, sous le titre de "Provocation fasciste stupéfiante à Pécs, Törökszentmiklós et Jászberény: C'est le 26 juillet qu'au palais de Justice de Pécs le Tribunal populaire a discuté l'affaire de Béla Horváth, ancien commandant de camp disciplinaire... Une foule de 200 personnes environ est venue manifester devant le Tribunal en criant "Les Juifs au poteau!", "A bas le Tribunal populaire complice des Juifs!". Après avoir assiégé le bâtiment, la foule a pénétré dans les salles et jeté des oeufs contre les membres du tribunal.

Au même moment, un autre cortège de 200 manifestants également, a attaqué le domicile de l'un des témoins du procès en cours. La foule a écarté les 5 à 6 policiers présents, puis lancé des pierres contre les fenêtres et tenté de briser le portail.

La police a été incapable de maîtriser les deux manifestations. Le Tribunal populaire n'a pu terminer le procès qu'après avoir fait appel à une patrouille russe qui a évacué les rues avoisinantes. Mais les manifestations se sont succédées toute la journée et l'on a même tiré des coups de feu.

A Törökszentmiklós, dans la nuit du 24 au 25 juillet, les murs ont été recouverts d'inscriptions telles que: "Vive la réaction!", "A bas les Communistes!", "Vive Szálasi!". Deux jours auparavant, la sentinelle du commandement soviétique avait été attaquée et blessée"[[*Szabad Nép*, 27 juillet 1945. Le chargé d'affaires français auprès des Gouvernements alliés estime que "les Tribunaux du Peuple font preuve d'un assez grand souci de la légalité".]].

Cependant, les pistes ont été brouillées dans la mesure où le PCH a accueilli de nombreux "petits Croix-fléchées" en son sein["Le Kommunistika Part ou PCH était sans existence officielle avant la guerre, écrit A. Cazes de Mondenard, dans le témoignage précité (note 12). Il fonctionnait clandestinement, mais n'avait aucune activité politique et n'en a eu aucune pendant l'occupation allemande ou sous le régime de terreur Nyilas (Croix-fléchées). Ses effectifs se sont depuis quelque temps fortement accrus, du fait de l'entrée au parti d'environ 75 % des anciens nazis qui y cherchent une protection contre le contrôle russe et dont l'adhésion ne rencontre aucune difficulté". Le 6 septembre 1945, le journaliste Gy. Parragi, ancien déporté, s'élève avec vigueur dans *Magyar Nemzet*]]. Il a dû faire face de ce fait à des accusations contradictoires, comme parti refuge des Juifs et parti antisémite à la fois; il devait en même temps assumer le soutien compromettant d'une puissance étrangère. Cela dit, ni ce soutien précoce ni l'établissement ultérieur d'un régime de dictature policière ne devraient altérer l'image d'une vie politique authentique en Hongrie pendant les quelques années qui ont suivi la Seconde guerre mondiale et dont l'histoire de la police révèle toute la complexité.

Christophe LAFOREST
 Christophe Laforest, p. 75-86

→ [La nationalisation des biens français en Pologne et ses conséquences sur les relations franco-polonaises, 1946-1948](#)

Au cours de la Seconde Guerre mondiale, de nombreuses entreprises polonaises aux mains de puissances ennemies - dont la France -, furent réquisitionnées par l'occupant allemand, tandis que d'autres encore étaient provisoirement abandonnées par leurs propriétaires étrangers.

À la Libération, l'une des premières mesures des nouvelles autorités communistes de Pologne consista à nationaliser ces entreprises qui étaient censées constituer le noyau de la future industrie dans une économie de type socialiste et ce bien avant qu'une telle politique fût appliquée *de jure* à l'ensemble de l'industrie polonaise (décret du 3 janvier 1946)[[ROLLET (H.), *La Pologne au XX e siècle*, Paris, Pédone, 1984, p. 438.]].

Les banquiers et les industriels français étaient cependant résolus à récupérer les capitaux qu'ils avaient investis en Pologne avant la guerre. Les Français y étaient alors les premiers investisseurs étrangers - les capitaux français représentaient 26,7 % des capitaux étrangers placés en Pologne en 1929, 24,4 % en 1935 et 26,2 % dans les années 1935-1937[[Voir LANDAU (Z.), " Foreign Capital in Poland 1918-1939 ", *Acta Poloniae Historica*, vol. 57, 1989, p. 55-94.]] - et leur poids dans l'économie polonaise était tel qu'il avait pu prêter à bien des critiques sur la politique impérialiste de la France en Europe centrale[[On se reportera avec profit aux articles que Georges-Henri SOUTOU a consacrés à la question: " La politique économique de la France en Pologne (1920-1924) ", *Revue Historique*, n°509, janvier - mars 1974, p. 85-116, et "L'impérialisme du pauvre: la politique économique du gouvernement français en Europe centrale et orientale de 1918 à 1929. Essai d'interprétation", *Relations internationales*, n°7, 1976, p. 218-239. C'est un thème sur lequel nous comptons revenir dans la thèse que nous préparons sous la direction du professeur Michel à propos des "Ambitions et contradictions de la stratégie économique française en Pologne (1919-1939)".]]. Si des zones d'ombre subsistent encore dans le déroulement des négociations économiques et financières, il nous est d'ores et déjà possible de rendre compte des principaux enjeux de cette délicate affaire. Quelle était la valeur des biens français nationalisés? Les Polonais pensaient-ils vraiment s'en tirer à bon compte sans verser d'indemnités aux propriétaires français de biens nationalisés? Ont-ils délibérément choisi de faire traîner les négociations en longueur pensant peut-être avoir ainsi une chance d'avoir la partie française "à l'usure"? Les Français étaient-ils véritablement démunis face à la mauvaise volonté du gouvernement polonais? Les négociations tendant au renouvellement de l'alliance franco-polonaise qui avait les faveurs de Varsovie ne représentaient-elles pas un formidable moyen de pression entre les mains du gouvernement français afin d'obtenir satisfaction sur la question des nationalisations? Autant de questions auxquelles nous nous proposons maintenant de répondre.

Le problème de l'évaluation

La valeur des biens français en Pologne touchés par le décret de nationalisation, qui avait été estimée dans un premier temps à huit milliards de francs par le Quai d'Orsay sans doute sur la base d'évaluations d'avant-guerre[[Note de la sous-direction d'Europe orientale, 21 septembre 1945. *Archives du ministère des Affaires étrangères* (ci-après: *AMAE*), Europe 1944-1960 (ci-après: EU 44-60), vol. 55, ff. 82-87.]], atteignait vraisemblablement au moins vingt cinq milliards[[Note pour le ministre, 29 octobre 1945, *ibid.*, vol. 59, ff. 115-119.]]. De tels écarts s'expliquaient par la difficulté de procéder à une évaluation fiable de la valeur de ces biens tant que des représentants des intérêts français n'avaient pu se rendre sur place pour dresser un état des lieux afin de pouvoir ultérieurement soumettre aux autorités polonaises une proposition d'indemnisation.

Dès le mois de mai 1945, alors que le décret de nationalisation de l'industrie n'avait pas encore été pris mais que leurs entreprises avaient pour la plupart déjà été nationalisées dans les faits, un groupe de représentants des intérêts français en Pologne avait cherché à obtenir des visas d'entrée pour ce pays[[Note de la sous-direction d'Europe orientale, 21 septembre 1945, *ibid.*, vol. 55, ff. 82-87.]]. Toutefois, ces visas n'étaient toujours pas accordés à la fin du mois d'octobre 1945. Entre-temps, le gouvernement polonais avait posé comme principe que ces visas ne seraient pas délivrés tant que le travail législatif sur la nationalisation des principales branches de l'économie n'aurait pas abouti[[Note pour le ministre, 29 octobre 1945, *ibid.*, vol. 59, ff. 115-119.]].

La mauvaise volonté des autorités polonaises était manifeste car, " en dépit des promesses des Polonais et sauf une ou deux exceptions ", les industriels français n'avaient toujours pas pu visiter leurs usines au printemps 1947[[Télégramme du chargé d'affaires français en Pologne, Jean de Beausse, au ministère des Affaires étrangères (ci-après: MAE), 12 mai 1947, *ibid.*, vol. 60, ff. 185-189.]].

Ce n'est en effet qu'après d'incessantes démarches auprès de l'ambassade de Pologne à Paris et du Quai d'Orsay que les compagnies pétrolières françaises qui avaient des participations dans des sociétés polonaises avant-guerre étaient parvenues à envoyer en Pologne un fondé de pouvoir, Marty, qui put dresser un premier état des lieux, à l'automne 1946. Dans son rapport, Marty insistait sur la nécessité pour les industriels français de se grouper sous l'égide de l'ambassadeur Roger Garreau et surtout de désigner une commission restreinte, comprenant un représentant de chaque industrie, qui assisterait l'ambassadeur lors des négociations avec les autorités polonaises[[Marty, représentant des compagnies pétrolières françaises en Pologne, à Garreau, 19 novembre 1946, *ibid.*, vol. 66, ff. 126-130.]].

Il convient toutefois de souligner que le ministère polonais des Affaires étrangères n'avait aucune autorité dans cette affaire qui relevait exclusivement du ministère de l'Économie nationale dirigé par le tout-puissant Hilary Minc[[Ministre de l'Industrie et du Commerce depuis décembre 1944, Minc était en fait le véritable " patron économique " de la Pologne et le principal artisan des réformes tendant à la socialisation des diverses branches de l'économie polonaise (premières tentatives d'introduction de la collectivisation dans l'agriculture, nationalisations de l'industrie et du commerce). Proche du président

Boleslaw Bierut, qu'il avait côtoyé pendant la guerre au sein du Bureau central des communistes polonais réfugiés en Union soviétique, il formait avec celui-ci, Jakub Berman (vice-premier ministre) et Stanislaw Radkiewicz (ministre de la Sécurité publique), le noyau dirigeant de la Pologne qui jouissait du plus grand crédit auprès de Moscou.]] Ainsi, lorsque le chef du département occidental des Affaires étrangères polonaises, Tadeusz Chromecki, chercha à s'informer de la valeur des biens français en Pologne, il n'obtint pas davantage de renseignements que ses collègues du Quai d'Orsay. Minc prétextait en effet que l'évaluation était en cours et qu'il était dans l'impossibilité de lui fournir quelque indication que ce soit à ce sujet[[Entretien Minc - Chromecki du 8 septembre 1945. Voir BORODZIEJ (W.), "Entre le marteau et l'enclume: les entretiens polono-français, 1945-1947", *Acta Poloniae Historica*, vol. 56, 1987, p.134.]].

Les services du ministère polonais de l'Économie continuèrent leur obstruction tout au long de l'année 1946. Ainsi, Garreau ne reçut de réponse à la note de protestation formelle qu'il avait remise au vice-ministre polonais des Affaires étrangères, à la suite de la publication du décret de nationalisation (3 janvier 1946), qu'avec six mois de retard[[Le 3 janvier 1946, l'ambassadeur Garreau avait remis à Modzelewski une note dans laquelle il lui faisait part, au nom du gouvernement français, de "toutes les réserves utiles à l'égard des mesures de nationalisations" prises par les autorités polonaises. *A.M.A.E.*, EU 44-60, Pologne, vol. 71, f. 6.]]. Dans sa réponse, le vice-ministre polonais des Affaires étrangères, Zygmunt Modzelewski, expliquait la position de son gouvernement de la manière suivante:

"Le gouvernement provisoire d'union nationale se déclare parfaitement d'accord pour entamer avec le gouvernement français les pourparlers relatifs au dédommagement à accorder aux citoyens français du fait de la nationalisation de leurs entreprises. Pourtant de tels pourparlers seraient prématurés, vu la difficulté d'une évaluation définitive de la valeur des entreprises entrant en jeu[[Télégramme de Garreau au MAE, 22 juin 1946, *ibid.*, vol. 66, ff. 78-79.]].

À la fin de l'année 1946, le ministère polonais de l'Économie n'avait toujours pas procédé aux évaluations des biens français touchés par le décret de nationalisation du 3 janvier 1946 et il devenait manifeste que le "gouvernement polonais [cherchait] à gagner du temps"[[Marty à Garreau, 19 novembre 1946; *ibid.*, ff. 126-130.]].

Une monnaie d'échange ? Le pacte et la déclaration politique

Dès la première quinzaine de septembre 1945, Garreau avait rencontré des représentants du ministère polonais des Affaires étrangères pour connaître leur état d'esprit quant à l'éventualité d'un renouvellement de l'alliance franco-polonaise. L'ambassadeur de France, qui était persuadé qu'il existait un risque de détérioration des relations franco-polonaises lié au problème de la nationalisation des industries en Pologne[[MARCZAK (T.), *Granica zachodnia w polskiej polityce zagranicznej w latach 1944-1950 (La frontière occidentale dans la politique étrangère polonaise dans les années 1944-1950)*, Wrocław, Wydawnictwo Uniwersytetu Wrocławskiego, 1995, p. 289.]], avait souligné la nécessité pour le gouvernement polonais de définir au plus vite une position sur la question des nationalisations des biens étrangers. Garreau était même allé jusqu'à suggérer aux Polonais de

s'emparer dans les plus brefs délais des biens français, faute de quoi, avait-il prévenu, les négociations tendant au renouvellement de l'alliance franco-polonaise s'en trouveraient passablement compliquées[[Pour cet entretien de Garreau avec le chef du département occidental du ministère polonais des Affaires étrangères, Tadeusz Chromecki, le 8 septembre 1945, voir BORODZIEJ (W.), *op. cit.*, p. 134.]]. Il avait d'ailleurs ajouté qu'en cas d'accord sur cette question des nationalisations, les industriels français accepteraient volontiers de "travailler sur une base nouvelle offrant à la Pologne l'expérience et l'argent"[[Note de Chromecki, 1 - 2 octobre 1945, citée par BORODZIEJ (W.), *ibid.*, p.137.]].

La position de la France dans cette affaire nous semble empreinte d'une grande modération qui tranche singulièrement avec l'attitude plus vindicative des autres États occidentaux. Nous ne partageons donc pas l'avis de l'attaché militaire polonais à Paris, Marian Naszkowski, lorsqu'il prétend dans ses mémoires que la France "défendait radicalement et avec rapacité" ses intérêts économiques au cours de ces négociations[[NASZKOWSKI (M.), *Paryz - Moskwa. Wspomnienia dyplomaty (1945-1950) (Paris - Moscou. Mémoires d'un diplomate (1945-1950))*, Varsovie, 1986, p.97.]]. Des déclarations intempestives comme celles faites par l'attaché commercial de l'ambassade de France, Sazy, au vice-ministre polonais des Affaires étrangères, Modzelewski, constituent un cas isolé, mais elles contribuent peut-être à expliquer la méprise du diplomate polonais:

"Les capitaux français - avait en effet prévenu Sazy - n'afflueront pas vers la Pologne parce qu'on peut pas me demander qu'ils aillent là où ils sont expropriés"[[Note sur l'entretien Modzelewski - Garreau - Sazy du 25 septembre 1945, citée par BORODZIEJ (W.), *Od Poczdamu do Szklarskiej-Poreby. Polska w stosunkach międzynarodowych 1945-1947 (De Potsdam à Szklarska-Poreba. La Pologne dans les relations internationales, 1945-1947)*, Londres, Aneks, 1990, p.212.]].

Il n'en demeure pas moins que face au désir du gouvernement polonais de procéder au renouvellement de l'alliance avec la France, les Français comprirent tout le parti qu'ils pouvaient tirer de la volonté des Polonais de conclure au plus vite les négociations politiques, et firent du règlement de la question des nationalisations la condition préalable à l'ouverture de négociations politiques[[MIKOLAJCZYK (M.), "Polityka Francji wobec Polski (wrzesien 1944 - luty 1948) " (La politique de la France à l'égard de la Pologne (septembre 1944 - février 1948)), in MALENDOWSKI (W.) et ROBAKOWSKI (K.), *Panstwa zachodnie przelomowych wydarzen w Polsce w latach 1945-1995 (Les États occidentaux face aux événements décisifs en Pologne dans les années 1945-1995)*, Poznan, Wydawnictwo Fundacji Humaniora, 1995, p.71.]]. C'est en substance ce que le sous-directeur d'Europe orientale au Quai d'Orsay, Henri Roux, suggérait à Bidault en insistant sur la nécessité d'"envisager tout d'abord le règlement des principaux problèmes qui se [posaient] entre les deux pays", notamment dans le domaine économique et financier[[Note de Roux pour le ministre, 26 novembre 1945, AMAE, EU 44-60, Pologne, vol. 59, ff. 127-129.]].

Le chef de la diplomatie française, Georges Bidault, profita en effet de l'occasion qui lui était donnée de s'entretenir avec le vice-ministre polonais des Affaires étrangères, Zygmunt Modzelewski, pour exposer à la partie polonaise le point de vue français. Pendant l'entrevue du 13 janvier 1946 organisée en marge de la conférence de Londres (conseil des ministres des Affaires étrangères), Bidault expliqua qu'il était favorable à un resserrement des liens politiques entre les deux pays mais rappela à son interlocuteur polonais qu'il lui faudrait d'abord résoudre le problème des biens français

frappés par le décret de nationalisation du 3 janvier 1946 avant d'envisager la conclusion d'une déclaration politique commune. Dans sa réponse, Modzelewski se contenta d'une vague promesse de convoquer une commission *ad hoc* qui examinerait "globalement [et] sans aucune discrimination" les doléances des anciens propriétaires étrangers[[LICZMANSKI (R.), " Próby odnowienia polsko-francuskiego sojuszu politycznego w latach 1945-1947 " (Les tentatives de renouvellement de l'alliance politique polono-française dans les années 1945-1947), *Sprawy Miedzynarodowe*, n°5, mai 1982, p. 128.]]. La poursuite des pourparlers politiques au printemps 1946 montre d'ailleurs que les exigences économiques françaises avaient été reléguées à l'arrière-plan et qu'elles n'avaient nullement entravé la bonne marche de ces négociations dont l'échec ne résulta que de considérations d'ordre politique.

Mais l'ouverture d'un nouveau round de négociations en février 1947 vit le triomphe de la stratégie française. Tandis que les négociations politiques s'enlisaient, les Français avaient obtenu l'ouverture de négociations économiques et financières. Bidault pouvait alors donner pour instructions à son ambassadeur en Pologne de mener simultanément les négociations politiques et celles ayant trait à " l'ensemble du contentieux franco-polonais " y compris les questions économiques et financières[[Télégramme de Bidault à l'ambassade de France à Varsovie, 11 juin 1947, cité par SOUTOU (G. H.), "Georges Bidault et la construction européenne", in BERSTEIN (S.), MAYEUR (J. M.) et MILZA (P.) (dir.), *Le M.R.P. et la construction européenne*, Bruxelles, Complexe, 1997, p. 230.]].

Le règlement du contentieux économique et financier

Les négociations économiques et financières s'ouvrirent enfin le 27 février 1947 entre une délégation française présidée par le haut fonctionnaire du Quai d'Orsay, Monmayou, et des représentants de la commission polonaise de nationalisation dirigée par le vice-ministre du Trésor, le professeur Kurowski.

Les Polonais cherchaient à subordonner le règlement de la question des nationalisations à une contrepartie sous forme d'aide technique[[Télégramme de la direction des Affaires techniques à Beausse, 3 avril 1947. *AMAE*, EU 44-60, Pologne, vol. 71, f. 180.]]. À cela rien d'étonnant car l'économie polonaise était exsangue en ce début d'année 1947 et manquait cruellement de crédits pour poursuivre son effort de reconstruction. En effet, l'aide de l'UNRAA venait de prendre fin et, quelques mois auparavant, le secrétaire d'État américain, Dean Acheson, avait annoncé (10 mai 1946) que ni le crédit de quarante millions de dollars que la Banque d'Import-Export de Washington avait initialement accordé au gouvernement polonais, ni le crédit supplémentaire de cinquante millions de dollars qui avait reçu l'aval du département d'État n'entreraient en vigueur en raison du manque de garanties quant à la tenue d'élections libres en Pologne[[Voir *Documents on American Foreign Relations*, vol. 8, Princeton University Press, 1948, p. 887.]].

La partie française était quant à elle convaincue de la nécessité de régler les affaires pendantes " tant que le gouvernement polonais [était] demandeur car une fois qu'il [aurait] obtenu satisfaction par la signature d'un pacte", les chances de parvenir à un accord seraient minces[[Télégramme de

Beausse au M.A.E., 12 mai 1947, *MAE*, EU 44-60, Pologne, vol. 60, ff. 185-189.]]. Il importait donc de procéder à la " liquidation du passé", selon le mot de Georges Bidault, c'est-à-dire au règlement définitif du contentieux économique et financier (indemnisation des propriétaires français de biens nationalisés en Pologne, remboursement des créances financières arriérées)[[Télégramme de Bidault à l'ambassade de France à Varsovie, 11 mai 1947, *ibid.*, vol. 66, ff. 133-135.]].

Pour ce faire, le chargé d'affaires français en Pologne, Jean de Beausse, expliquait la marche à suivre lors des négociations en cours:

"Si irritantes que soient ses questions, nous n'avons pas intérêt à nous montrer cassants car nous ferions le jeu d'éléments peut-être plus nombreux qu'on ne l'imagine qui désirent ici l'éviction de la France. Nous n'avons pas davantage intérêt à les brusquer, ce serait la meilleure manière de ne rien obtenir, mais nous devons être ferme et ne jamais donner l'impression qu'à force d'insistance ou par des voies détournées [ils obtiendraient] satisfaction"[[Télégramme de Beausse au M.A.E., 12 mai 1947., *ibid.*, vol. 60, ff. 185-189.]].

Depuis le début de cette affaire, la stratégie de la partie polonaise reposait en effet sur la multiplication des manoeuvres dilatoires et on peut s'étonner que l'ambassadeur Garreau leur ait fourni un prétexte supplémentaire de surseoir au règlement des questions litigieuses. Lors des négociations qui s'ouvrirent à Paris au mois de juillet 1947, les Polonais refusèrent en effet d'évoquer les indemnités à verser aux propriétaires de biens nationalisés et les dettes de l'État polonais à l'égard du Trésor français, reportant la discussion sur ces questions à une négociation spéciale qui devait se tenir à Varsovie en septembre. Quelle ne fut donc pas la stupéfaction des négociateurs français lorsque les Polonais se justifèrent en arguant du fait que "cette position avait été, antérieurement portée à la connaissance du gouvernement français qui aurait donné son accord". N'ayant pas été prévenu par le Quai d'Orsay, le ministre des Finances, Robert Schuman, chercha à y voir plus clair et ordonna une enquête à la suite de laquelle ses services découvrirent que l'accord avait été donné " verbalement" par l'ambassadeur de France, sans instruction de la part du Département[[Schuman au MAE, 12 août 1947, *ibid.*, ff. 264-267.]].

Les négociations ne reprirent alors qu'en septembre à Varsovie avec " plus de solennité que précédemment" mais dans une atmosphère toujours aussi " lourde"[[Télégramme de Beausse au MAE, 17 septembre 1947, *ibid.*, vol. 66, f. 195.]]. Cependant, la présence de toutes les parties concernées(le vice-ministre polonais du Trésor, Kurowski, le directeur des Affaires économiques du ministère polonais des Affaires étrangères, Lychowski, un représentant du Quai d'Orsay, Monmayou, un délégué du ministère des Finances, Bizarre, et le fondé de pouvoir de l'office des Avoirs et Intérêts privés, Jaudon) laissait entrevoir une issue favorable à ces pourparlers.

Garreau, qui n'avait pas encore quitté la Pologne[[Le 24 septembre 1947, le conseil des ministres avait décidé, sur proposition du ministre des Affaires étrangères, de nommer Jean Baelen, alors ambassadeur à Stockholm, en lieu et place de Roger Garreau, appelé à d'autres fonctions au Conseil de tutelle. La demande d'agrément à la nomination du nouvel ambassadeur qui avait été présentée au gouvernement polonais, le 26 septembre, resta lettre morte jusqu'au 18 novembre, ce qui en dit long

sur la volonté des Polonais de conclure les négociations avec l'ambassadeur Garreau. Télégramme de Beausse au MAE, 18 novembre 1947, *ibid.*, vol. 2, f. 93.], reçut la mission de signer *ad referendum* le protocole relatif à l'indemnisation des intérêts français touchés par le décret de nationalisation du 3 janvier 1946. Après trois jours de négociations qui se déroulèrent dans la résidence de l'ambassadeur du 10 au 12 novembre 1947, un accord fut finalement trouvé entre les deux parties[[Télégramme de Garreau au MAE, 12 novembre 1947, *ibid.*, vol. 66, ff. 222-223.]]. Le gouvernement polonais s'engageait à indemniser en nature les propriétaires de biens français nationalisés par des livraisons de 3800000 tonnes de charbon qui auraient dû s'étendre sur quinze ans à partir de 1951. Quant aux créances arriérées de l'État polonais, il était prévu de les inscrire sur le compte des exportations polonaises vers la France[[CASTAGNÉ (J.), " les relations franco-polonaises (1945-1972)", *Notes et Études documentaires*, n°3 922, 25 septembre 1972, p. 25.]].

A l'issue de ces négociations, Garreau pouvait ainsi écrire :

"Je n'ai pas hésité à signer *ad referendum* le texte que nous avons élaboré avec les Polonais car j'ai pleine conscience qu'il constitue le maximum de ce que nous pouvions obtenir et qu'il permettra de fournir aux intéressés un dédommagement non négligeable"[[Télégramme de Garreau au MAE, 12 novembre 1947, *AMAE*, EU 44-60, Pologne, vol. 66, ff. 222-223.]].

Finalement conclu le 19 mars 1948[[Il aura fallu cependant l'intervention décisive de Léon Blum, alors directeur de l'office des Biens et Intérêts privés, auprès du président du Conseil, Robert Schuman, pour que ces accords soient signés, en dépit des réticences du ministère des Finances qui contestait notamment les délais de versement au profit du Trésor prévus dans l'accord financier. Or, tous ces accords étant solidaires, l'opposition du ministère des Finances aurait pu menacer "le sort de l'ensemble des intérêts français" qui se serait alors trouvé "commandé par une exigence d'ordre financier dont l'importance n'[était] peut-être pas de nature à compromettre la conclusion d'un accord essentiel à la protection des intérêts français à l'étranger". Blum à Schuman, le 10 mars 1948, *ibid.*, Papiers d'agents - Archives privées, 073 - Schuman, vol. 10, f. 3.]], cet arrangement pouvait alors être présenté par Georges Bidault à l'Assemblée nationale comme le "moins mauvais" des accords possibles dans la mesure où il permettait de liquider le passé sans hypothéquer l'avenir[[ROLLET (H.), *op. cit.*, p. 475.]].

Conclusion

Il ne faudrait pas cependant se méprendre sur la véritable nature de cet accord et y voir une volonté commune aux deux parties de rompre les liens économiques qui les unissaient. En dépit des déclarations de Wladyslaw Gomulka à la conférence constitutive du Kominform à Szklarska-Poreba qui doivent être replacées dans leur contexte (volonté de l'U.R.S.S. de reprendre en main les destinées des différents partis communistes, désir des communistes polonais de ne pas être assimilés à leurs camarades français et italiens accusés de fléchissement idéologique)[[Le secrétaire général du Parti ouvrier polonais appelait dans son discours à une réorientation du commerce extérieur de son pays par l'intermédiaire des traités de coopération économique avec l'Union soviétique et les pays de démocratie populaire et ceci afin de se dégager de l'emprise des "États-Unis et de leurs vassaux". Voir PROCACCI (G.) (dir.), *The Cominform. Minutes of the three conferences 1947/1948/1949*, Milan, Fondazione Giacomo Feltrinelli, 1994, p. 332-343.]], les relations commerciales continuèrent à un

rythme appréciable. Au protocole signé le 19 mars 1948 vint s'ajouter l'accord d'équipement du 26 mai 1948 qui prévoyait l'exécution d'un programme de soixante millions de dollars sur quatre ans. De telle sorte qu'au moins sur le plan économique, "la Pologne avait bien plus à perdre que la France par la rupture des relations entre les deux pays"[[CASTAGNÉ (J.), *op. cit.*, p. 25.]].

Il s'agissait donc plutôt, selon nous, de prendre acte de l'évolution du contexte politique international de guerre froide dans lequel s'inscrivaient désormais les relations franco-polonaises et d'en tirer les conséquences pratiques en envisageant de nouvelles formes de coopération économique. Cette hypothèse n'avait pas échappé aux services du Quai d'Orsay qui, dans une note du 18 janvier 1946, constataient déjà que l'évolution des moeurs politiques en Pologne ne manquerait pas d'avoir des répercussions sur les relations économiques franco-polonaises :

"Si nous devons abandonner l'espoir de maintenir nos avoirs sous leur forme actuelle, nous devons trouver une position de repli par l'emploi de modalités nouvelles qui nous permettrons de maintenir une coopération économique à laquelle nous tenons, soit sous forme d'autres participations dans le secteur demeuré libre, soit sous forme d'aide technique, par l'envoi d'ingénieurs, de spécialistes, de directeurs d'usines, et par l'apport dans des conditions à débattre de licences, de brevets et de procédés de fabrication"[[Télégramme de la sous-direction des Intérêts français à l'étranger à l'ambassade de France à Varsovie, 18 janvier 1946, *AMAE*, EU 44-60, Pologne, vol. 71, ff. 42-43.]].

Tels étaient désormais les principes et les limites de la coopération franco-polonaise et si cette collaboration industrielle évolua au gré des fluctuations de la guerre froide, elle se poursuivra néanmoins jusqu'à la chute du régime communiste en Pologne dans le cadre nécessairement étroit - mais non négligeable-, défini par les divergences de système tant politique qu'économique[[CASTAGNÉ (J.), *op. cit.*, p. 16.]].

Thomas GOMART

Thomas Gomart, p. 87-109

[→ Contribution à une histoire du renseignement à travers quelques exemples franco-soviétiques, 1958-1964](#)

"Hors du réseau qu'on ne communique pas. Stoppez vantardise. Vérifiez à deux sources corps renseignements. Tenez compte cinquante pour cent romanesque dans la plupart des cas. Rassemblez les rumeurs et faites synthèse. Apprenez à vos hommes à prêter attention, à rendre compte exactement, à savoir poser l'arithmétique des situations (...) Je fais confiance à votre discernement."

René Char, *Feuillets d'Hypnos* (1943-1944)[[CHAR (René), *Feuillets d'Hypnos* (1943-1944), Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1983, p. 196.

]].

Les recommandations du capitaine Alexandre s'adressent sans doute à l'historien du renseignement. Toutefois, à la différence du maquisard, pris dans l'action, celui-ci ne se satisfait ni des "sources corps" ni des "rumeurs", mais s'efforce, dans un domaine pour le moins obscur, de discerner. Tâche difficile car il se heurte d'emblée à une profusion de publications et à une pénurie d'archives. À ce paradoxe, s'ajoutent des témoins volontiers elliptiques. Les publications sur le renseignement peuvent se classer en trois grandes catégories. La première regroupe les mémoires écrits par d'anciens responsables ou membres des services de renseignement[[On peut citer par exemple: BOBKOV (Filipp), *KGB i vlast'*, Moskva, Izdatel'stvo "Veteran MP", 1995, 381 p; GOLICYN (Anatolij), *New lies for old, The Communist Strategy of Deception and Disinformation*, London, The Bodley Head, 1984, 412 p; SERBET (Jean-Paul), *Polit-isolator*, Paris, Robert Laffont, 1961, 443 p; VIÉ (Jean-Émile), *Mémoires d'un directeur des renseignements généraux*, Paris, Albin Michel, 1988, 232 p. Devant l'abondance des souvenirs publiés par d'anciens membres du KGB, Sheila Kerr appelle à la vigilance et propose une méthode d'analyse des sources utilisées: KERR (Sheila), "KGB Sources on the Cambridge Network of Soviet Agents: True or False?", *Intelligence and National Security*, volume 11, n°3, July 1996, p. 561-585.]]. La deuxième rassemble des enquêtes de journalistes d'investigation[[On peut citer des ouvrages qui abordent les relations franco-soviétiques: BOURCART (J.R. D.), *L'Espionnage soviétique*, Paris, Fayard, 1962, 314 p; FALIGOT (Roger) et KROP (Pascal), *La Piscine, les services secrets français, 1944-1984*, Paris, Le Seuil, 1985, 427 p; KROP (Pascal), *Les secrets de l'espionnage français*, Paris, Payot, 1995, 782 p; VILLEMAREST (Pierre de), *L'Espionnage soviétique en France, 1944-1969*, Paris, Nouvelles éditions latines, 1969, 316 p; WOLTON (Thierry), *Le KGB en France*, Paris, Grasset et Fasquelle, 1986, Livre de poche n°6308 1987, 512 p.]]. Ces deux catégories constituent ce que l'on pourrait appeler la littérature du renseigné, caractérisée par une prétention à la divulgation, au dévoilement et à la révélation. Une troisième catégorie, beaucoup plus faible quantitativement, réunit les travaux universitaires[[ANDREW (Christopher) et GORDIEVSKY (Oleg), *Le KGB dans le monde 1917-1990*, Paris, Fayard, 1990, 755 p; PARRISH (Michael), *Soviet security and intelligence organizations, 1917-1990: a Biographical Dictionary and Review of Literature in English*, London, Greenwood Press, 1992, 669p; MARIE-SCHWARTZENBERG (Nadine), *Le KGB*, Paris, PUF, QSJ? n°2757, 1993, 126p; PORCH (Douglas), "French Intelligence Culture: A Historical and Political Perspective", *Intelligence and National Security*, volume 10, n°3, July 1995, p. 486-511; PORCH (Douglas), *Histoire des services secrets français, De la guerre d'Indochine au Rainbow Warrior*, Paris, Albin Michel, 1997, 341 p.

]] qui cherchent surtout à mettre en lumière le mode de fonctionnement des services ainsi que les différences d'approches entre pays. D'une manière générale, l'accès aux archives demeure difficile.

Les difficultés tiennent, en premier lieu, au goût voire à l'obsession du secret. Le mot, pour ne pas dire le sigle, est lâché. En matière de renseignement[[Sur les rapports entre étude du renseignement et étude des relations internationales, se reporter à: FRY (Michael G.) and HOCHSTEIN (Miles), "Epistemic Communities: Intelligence Studies and International Relations", *Intelligence and National Security*, volume 8, n°3, July 1993, p. 14-28. Les auteurs invitent à un croisement entre les deux champs d'étude, à partir notamment de la notion d'*information processing*, et invitent historiens, politistes, experts et journalistes spécialisés à travailler de concert.]], l'histoire des relations internationales ne saurait faire l'économie d'une réflexion sur la gestion du secret par l'appareil d'État tant celle-ci traduit ses habitudes et réflexes à l'égard de sa population mais aussi ses pratiques et projections vis-à-vis de l'étranger. En effet, le secret dépend de l'opacité créée et entretenue par ceux qui cherchent à recueillir puis à utiliser l'information. Il repose sur une dichotomie entre ceux qui pensent savoir et ceux qui pensent ne pas savoir: ce sont donc des voies d'accès au pouvoir de décision résultant de niveaux de connaissance, ou plus exactement de degrés d'initiation, que son analyse met en jeu. L'opacité concerne aussi bien les tensions au sein d'un État que les rapports de force entre États. Le renseignement prend sa valeur à partir du moment où il est couvert par le secret.

Outre son intérêt opérationnel, il possède une valeur politique et symbolique. À la différence du féru d'histoire militaire, le spécialiste en relations internationales ne se cantonne pas à l'opérationnel.

Marlis Steinert lie renseignement et information: étudier le renseignement consiste d'abord à démêler l'écheveau des canaux par lesquels elle circule :

"La notion de "renseignement" comme nous l'entendons ici enferme donc une multitude d'informations obtenues aussi bien dans l'entourage immédiat et par l'information privée que par les services secrets, qu'ils fassent partie des appareils gouvernementaux ou militaires, car ils procurent des informations sur les intentions et les planifications des adversaires, impossibles à obtenir par les moyens et canaux "normaux". Ce renseignement peut être de nature stratégique, opérationnelle ou tactique et concerner les domaines politique, militaire, économique, industriel, technique et scientifique".[[STEINERT (Marlis), "Renseignement et relations internationales", *Relations internationales*, été 1994, n°78, p. 138.]]

On serait tenté d'ajouter le domaine culturel. Au moins pour deux raisons. Le champ culturel offre un terrain d'action privilégié aux services de renseignement alors que les intellectuels constituent des cibles de choix comme le montrent Frederik Barghoorn[[BARGHOORN (Frederik C.), *The Soviet cultural offensive, The role of cultural diplomacy in Soviet foreign policy*, Princeton, New-Jersey, Princeton university press, 1960, 353 p.]] pour les Soviétiques et, plus récemment, Pierre Grémion[[GRÉMION (Pierre), *Intelligence de l'anticommunisme, Le Congrès de la liberté de la culture à Paris 1950-1975*, Paris, Fayard, 1995, 645 p.]] avec le Congrès pour la liberté de la culture. De plus, l'histoire du renseignement comporte probablement un volet culturel dans la mesure où elle s'intéresse au fonctionnement, d'une part, des mentalités à l'égard du secret et, de l'autre, des représentations de l'étranger comme de l'ennemi intérieur. Marlis Steinert déplore "les lacunes importantes"[[STEINERT (Marlis), *ibid.*, p. 137.]] qui subsistent en histoire des relations internationales malgré "l'émergence d'une véritable "école britannique" d'*Intelligence studies*"[[STEINERT (Marlis), *ibid.*, p. 138.]]. En dépit des évolutions décrites par Jean-Marc Pennetier[[PENNETIER (Jean-Marc), "The Springtime of French Intelligence", *Intelligence and National Security*, volume 11, n°4, October 1996, p. 780-798.]] et des tentatives de l'amiral Lacoste[[LACOSTE (Pierre) (sous la direction de), *Approches françaises du renseignement: Y a-t-il une "culture" nationale?*, Paris, Fondation pour les études de défense, 1997, 158 p.]] pour faire du renseignement un objet d'étude universitaire à part entière, un net retard français persiste sur ces questions. Retard qui porte tout autant sur les aspects opérationnels que symboliques.

Dans le cadre des relations franco-soviétiques, le renseignement occupe, qu'on le veuille ou non, une place importante. Il n'est guère possible d'envisager les rapports entre Paris et Moscou sans que ne se manifestent les menées subversives soviétiques -réelles/imaginaires?- qui disposeraient, en France, de relais efficaces. À partir de là, les recherches s'orientent dans trois directions. Tout d'abord, elles portent sur l'assimilation tenace du Soviétique à l'espion. Ensuite, elles s'efforcent de décrire, analyser et mesurer l'activité des services de renseignement soviétiques mais aussi français. Ces derniers, en effet, font souvent figure de parent pauvre de la littérature du renseigné. Enfin et surtout, elles s'interrogent sur la nature des documents utilisés par l'histoire du renseignement. Doivent-ils forcément émaner du SDECE (Service de la documentation extérieure et du contre-espionnage) ou de la DST (Direction de la surveillance du territoire) pour être pris en considération? Dans ce type de recherche, la question de l'inscription se situe au cœur de la démarche. Pour être plus clair, le rapport d'un attaché militaire en poste à Moscou, estampillé "secret" peut être bien

décevant au regard du compte rendu de séjour d'un étudiant français. Archives et documents intéressants l'histoire du renseignement ne sont pas toujours là où on les attend. Le rôle du chercheur consiste avant tout à apprécier la qualité d'information des différents protagonistes et son utilisation.

Le cliché du soviétique-espion

Il ne s'agit pas de retracer les étapes chronologiques de la construction de ce cliché mais plutôt de voir si on en trouve trace dans les archives. Le renseignement voisine avec l'espionnage, qui sent le soufre et donne lieu à bien des fantasmes. Alain Dewerpe, dans un maître livre[[DEWERPE (Alain), *Espion, Une anthropologie historique du secret d'État contemporain*, Paris, Gallimard, 1994, 478 p.]], éclaire les multiples facettes de l'espion tout en constatant une "inflation des discours"[[DEWERPE (Alain), *op. cit.*, p. 10.]] autour du secret. Son corpus se compose uniquement de sources imprimées. En analysant mémoires, traités et romans, il démonte les mécanismes de l'univers du secret et de ses représentations. Dès le départ: "l'espace imaginaire de l'espion est incommensurablement plus large que son espace réel"[[DEWERPE (Alain), *ibid.*]]. Littérature et cinéma d'espionnage[[Sur ce point, voir l'analyse chronologique de: BOOTH (Alan R.), *The Development of the Espionage Film*, "Intelligence and National Security", volume 5, n°4, octobre 1990, p. 136-160.]], qui mériteraient des monographies[[Pourquoi, par exemple, ne pas comparer Hubert Bonisseur de la Bath (OSS 117) et James Bond (007) ?]] pour comprendre comment se perpétuent des stéréotypes d'ennemi ou d'allié, participent à l'assimilation du Soviétique à l'espion: "Le roman et le film d'espionnage contribuent également, à leur manière, à une acculturation de masse des pratiques et des représentations de la culture clandestine. La pédagogie des schèmes du complot initie ainsi le public à une anthropologie politique de l'occulte"[[DEWERPE (Alain), *op. cit.*, p. 299.]]. Les modalités de cette assimilation restent à décrire ainsi que son poids dans les décisions prises par les autorités françaises à l'égard des Soviétiques. D'ores et déjà, on peut se demander s'il n'existe pas un décalage entre les mesures prises pour contrer les infiltrations soviétiques et la menace polymorphe, dépeinte par la littérature du renseigné.

Tentatives d'infiltration

Dès qu'on aborde l'Union soviétique, surgit l'espion. Infiltration, manipulation, subversion, autant de termes, fréquemment utilisés, pour caractériser l'activité des services de renseignement soviétiques à l'étranger. La guerre froide serait avant tout une guerre secrète. Dans cette vision d'une lutte d'influence planétaire, les rapports franco-soviétiques ne seraient qu'un théâtre d'opération parmi d'autres. Assimiler Soviétique et espion entretient une vision du monde: celle d'une Europe occidentale constamment menacée par la déferlante soviétique dont les agents de renseignement constitueraient l'avant-garde. Il est encore prématuré de mesurer le décalage entre "l'herméneutique cryptique"[[DEWERPE (Alain), *op. cit.*, p. 105.]], entretenue en France à l'égard de l'Union soviétique, et la portée réelle des opérations clandestines menées par les Soviétiques contre les intérêts français.

Toujours est-il que plusieurs modes des relations entre Paris et Moscou font l'objet d'une grande attention de la part des services français. La correspondance entre les ministères de l'Intérieur et des Affaires étrangères offre un point d'observation privilégié puisque le premier, par le biais de la

direction générale de la Sûreté nationale, qui réunit DST et Renseignements généraux, informe régulièrement le Quai d'Orsay des activités favorables à l'URSS sur le territoire national. La direction générale de la Sûreté nationale relate les rencontres entre Français et Soviétiques, qui à ses yeux font le jeu de la propagande soviétique, s'interroge sur les déplacements inexplicables de diplomates soviétiques et s'inquiète de l'activité de certains compagnons de route. Elle exige un contrôle plus étroit et, selon les cas, une interdiction des demandes de visas.

Sont ainsi particulièrement surveillés le PCF et l'association France-URSS. Devant l'activité débordante de certains membres de l'association, en relation avec des diplomates soviétiques, et, à la demande du ministère de l'Intérieur, le service d'Europe orientale préconise un contrôle plus sévère des visas délivrés aux invités de l'association[[MAE, Europe, URSS 1944-1960, carton n°274, note du service d'Europe orientale à l'ambassade de France à Moscou, n°4, 16 janvier 1960.]]. Le service ne reconnaît aucun caractère officiel à France-URSS, qui faciliterait les infiltrations :

"L'URSS s'est toujours intéressée à la création d'associations amicales avec les pays étrangers; l'association France-URSS est bien connue; grâce à elle les services spéciaux soviétiques ont pu recruter un certain nombre d'agents en France même"[[MAE, Europe, URSS 1961-1965, carton n°1902, note sans références au sujet de la création d'un "Comité de liaisons culturelles avec les compatriotes à l'étranger" nouvelle forme d'activité parmi les émigrés russes, 4 novembre 1963.]].

La DST, pour sa part, remarque l'augmentation du nombre de visas de sortie délivrés par les autorités soviétiques aux Arméniens souhaitant rentrer en France. Philippe Baudet, ambassadeur à Moscou, constate, qu'en 1956, dix sept Français d'origine arménienne ont été autorisés à rentrer, quarante huit en 1960, quatre vingts deux ans plus tard et cent vingt huit en 1964[[MAE, Europe, URSS 1961-1965, carton n°1936, dépêche de Philippe Baudet à Maurice Couve de Murville, n°1112/EU, 28 juillet 1965.]]. La DST surveille cette communauté et, tout particulièrement, les Arméniens de Paris, qui rassemblent les certificats d'hébergement pour leurs compatriotes récemment arrivés. Là encore, les policiers appellent à la vigilance car, selon eux, il paraît évident "que les services soviétiques tenteront d'exploiter cette migration pour introduire en France des agents de subversion et de renseignement choisis parmi les jeunes arméniens de formation et de culture marxistes"[[MAE, Europe, URSS 1961-1965, carton n°1936, note de la DST, secret, 18 juin 1964.]].

Le discours cryptique

Les archives manquent pour quantifier l'importance des filières d'infiltration. Mais l'analyse de celles qui sont disponibles met en lumière l'adoption de mesures pratiques témoignant d'une prise en compte nuancée de la menace soviétique. Par définition écrite après coup, la littérature du renseigné a tendance à accentuer la menace en laissant l'impression d'une conspiration permanente. Pour simplifier : dans les archives du Quai d'Orsay, le Soviétique peut être un espion, mais pas toujours. En revanche, la littérature du renseigné le présente presque systématiquement comme un ennemi sans scrupules, dormant ou actif, visible ou invisible, qui met en péril la souveraineté nationale. Il s'agit de démasquer l'espion en dévoilant son identité et ses visées afin de mettre fin à ses agissements. Dissociant monde réel et monde occulte, la littérature du renseigné trouve dans le second des explications aux incertitudes du premier et prétend combler les lacunes du discours historique. De cette façon, elle favorise une lecture cryptique de la relation bilatérale. Tout phénomène entre Paris et Moscou trouve ses causes dans l'univers de l'ombre. Émerge alors l'image du Soviétique forcément

manipulé, consciemment ou inconsciemment, par le KGB. Dans un second temps, associée à cette image, se forme celle du traître c'est-à-dire du Français recruté par les Soviétiques pour participer à la déstabilisation générale.

Poussée à l'extrême, cette lecture des relations bilatérales réduit les rapports entre Français et Soviétiques à une vaste manipulation dans laquelle les déclarations officielles, les accords de coopération ou les échanges ne seraient, en réalité, qu'un paravent dissimulant une incessante lutte d'influence. L'obsession conspiratrice, dont les mécanismes restent à analyser avec plus de précision, se traduit par une volonté de divulgation: il faut à tout prix révéler les accointances de tel homme politique, les contacts de tel entrepreneur ou les amitiés de tel intellectuel. La divulgation, parfois proche de la dénonciation, se fait toujours au nom de l'intérêt national ou d'une exigence démocratique. Au fond, elle traduit une peur: l'ennemi présent dans la place. Dysfonctionnements, ratés et paralysies internes trouvent, grâce à lui, des explications. En ce qui concerne l'URSS, entreprise mondiale d'espionnage, il s'agit non seulement de dénoncer ses agissements mais surtout ses relais français. Travailler sur les activités de renseignement d'une puissance étrangère conduit inévitablement à s'interroger sur l'ennemi intérieur. En France, l'image du Soviétique-espion oriente probablement le regard porté sur le PCF. À Moscou, les diplomates français[[MAE, Europe, URSS, 1961-1965, carton n°1919, dépêche de Maurice Dejean à Maurice Couve de Murville, n°982/EU, 12 juin 1963.]] s'estiment victimes d'une campagne de presse, destinée à décourager tout rapport avec un étranger, qui associe diplomate occidental et espion. Dans les deux cas:

"Ces dénonciations associent l'existence de services secrets particulièrement agressifs à l'extérieur et omniprésents à l'intérieur à la nature profonde du pouvoir (...) La croyance en des conspirations récurrentes et de grande envergure tisse d'étroites relations entre le militant, le conjuré et l'espion. L'opposition politique est interprétée comme entretenant des liens privilégiés et secrets avec l'étranger: l'affaire d'espionnage n'est donc jamais loin"[[DEWERPE (Alain), *op. cit.*, p. 102.]].

En définitive, l'histoire du renseignement distingue deux plans. Tout d'abord, elle s'efforce de déterminer la part des services de renseignement dans une opération ou un processus de décision. Ensuite, la persistance d'images, notamment celle du Soviétique-espion, produites par le discours cryptique peut conduire à transformer ce dernier en objet historique. Le discours cryptique a des modes, un ton et un style qui lui sont propres. L'analyse des liens entretenus par ses auteurs avec les services de renseignement ainsi que celle des contextes de parution sont souvent éclairants. Rien n'empêche à un service d'encourager, d'une manière ou d'une autre, une publication sur son compte pour justifier son action ou, au contraire, détourner l'attention. La consultation des archives permet, dans certains cas, de relever les erreurs de la littérature du renseigné.

La France sous influence ?

D'après Thierry Wolton[[WOLTON (Thierry), *La France sous influence, Paris-Moscou: 30 ans de relations secrètes*, Paris, Grasset, 1997, 506 p.]], la France, pendant un quart de siècle, "plus que les autres démocraties occidentales, a subi l'influence de l'Union soviétique"[[WOLTON (Thierry), *op. cit.*, p. 9.]]. Cette affirmation mériterait une comparaison entre la pénétration soviétique en France, Grande-Bretagne et République fédérale allemande ainsi qu'une réflexion sur les modalités de l'influence. Sans le moins du monde contester l'intensité des activités de renseignement soviétiques

en France, il convient néanmoins d'apporter quelques rectifications avant de proposer des pistes pour aborder l'histoire du renseignement. Il convient également de montrer que les services français mènent, eux aussi, dans des proportions différentes et avec d'autres moyens, des opérations de renseignement concernant l'Union soviétique. Considérer l'influence unilatéralement revient à fausser l'approche de la relation bilatérale. Le point de vue, qui consiste à placer Paris dans une hypothétique zone d'influence de Moscou, est à la limite du non-sens: à l'évidence, les rapports entre les deux pays ne se réduisent pas à des liens de dépendance.

Le cas de Pierre Sudreau

Thierry Wolton s'appuie sur des archives soviétiques, françaises, américaines et polonaises pour montrer que la classe politique française, en bonne partie et toutes tendances confondues, était sous influence soviétique. Il estime que des ministres du général de Gaulle, sans être agents au sens strict, entretiennent une certaine ambiguïté à l'égard de la Russie soviétique. Ce serait le cas de Pierre Sudreau, qui rencontre Khrouchtchev en septembre 1959 :

"Trois mois plus tard, en septembre, le ministre de la Construction, Pierre Sudreau, profite d'un voyage en URSS (le premier effectué par un membre du gouvernement gaulliste) pour porter, lui aussi, la bonne parole du Général, directement à Khrouchtchev, cette fois. Il s'agit encore de diplomatie parallèle (faut-il dire secrète?): cette rencontre ne figure apparemment pas dans les archives françaises disponibles (en tout cas celles du Quai d'Orsay), et la presse de l'époque ne semble pas en avoir parlé"[[WOLTON (Thierry), *op. cit.*, p. 287.]].

Le dialogue entre les deux hommes porte sur Berlin et Thierry Wolton estime que "cet échange Khrouchtchev-Sudreau en tout point exemplaire peut être considéré comme la première ébauche du pas de deux auquel se livreront Paris et Moscou quelques années plus tard"[[WOLTON (Thierry), *ibid.*]]. Après avoir cité le compte rendu soviétique de l'entretien, Thierry Wolton revient sur la personnalité de Pierre Sudreau et se demande :

"Pourquoi avoir choisi un ministre de la Construction comme relais diplomatique alors que, de surcroît, Pierre Sudreau n'est pas un gaulliste d'obédience? Bien sûr, le Général a voulu profiter de ce premier voyage en URSS d'un membre de son gouvernement pour établir un dialogue avec Khrouchtchev, mais il existait déjà à l'époque suffisamment de voies parallèles entre Paris et Moscou pour que le Général n'ait pas besoin de cet intermédiaire. La réponse est donc ailleurs. Lorsqu'on connaît la capacité de calcul de De Gaulle, le choix de Pierre Sudreau paraît judicieux: il ne pouvait ignorer les liens qui unissaient son ministre de la Construction aux communistes français, ce qui, pour entamer le dialogue avec Moscou, était un bon atout (...) Il est vraisemblable que c'est en toute connaissance de cause que de Gaulle l'a choisi pour rejoindre ce groupe d'hommes qui ont été chargés, dès le début de son septennat, de mettre en place cette diplomatie parallèle destinée à nouer des liens fructueux avec l'URSS. Sudreau s'acquittera au mieux de sa mission, entretenant à Paris, auprès de Vinogradov, le dialogue entamé à Moscou. Il ne sera jamais avare de confidences ni de conseils"[[WOLTON (Thierry), *op. cit.*, p. 289.]].

L'importance de la rencontre Sudreau-Khrouchtchev est certaine; elle intervient juste avant le départ pour les États-Unis de Khrouchtchev. En revanche, son analyse par Thierry Wolton est contestable. En premier lieu, cette rencontre n'a rien de secret. Contrairement à ce qu'écrit Thierry Wolton, on en

trouve la trace, sans aucun mal, dans les archives du Quai d'Orsay. Ce voyage est prévu depuis plusieurs mois[[MAE, Europe, URSS 1944-1960, carton n°273, note n°15 du service d'Europe orientale à la direction générale des affaires culturelles et techniques, 18 mars 1959.]]. Maurice Dejean rapporte l'arrivée à Moscou de Pierre Sudreau, informe son ministre de l'entrevue entre Nikita Khrouchtchev et le ministre de la Construction, qui dure deux heures, dans l'après-midi du 12 septembre[[MAE, Europe, URSS 1944-1960, carton n°273, télégramme n°3054 de Dejean, 12 septembre 1959.]]. Le lendemain, il fait état des commentaires de la presse[[MAE, Europe, URSS 1944-1960, carton n°273, télégramme n°3058 de Dejean, 13 septembre 1959.]]. Maurice Dejean précise, en outre, dans le télégramme du 12 septembre que Pierre Sudreau entend rendre compte personnellement de son entretien une fois en France .

En effet, à l'origine, le voyage de Pierre Sudreau ne doit être que technique mais va prendre une tournure politique. Pierre Sudreau, dans son livre de souvenirs, décrit brièvement son entretien avec Khrouchtchev[[SUDREAU (Pierre), *Au-delà de toutes les frontières*, Paris, Éditions Odile Jacob, 1991, p. 122-123.]]. Aujourd'hui, il évoque plus précisément les conditions du voyage, pour lequel le général de Gaulle lui a confié une mission: rencontrer Khrouchtchev et voir s'il serait prêt à venir en France. Pour ce faire, Pierre Sudreau profite de l'entregent de Dejean, qui organise la rencontre avec le premier soviétique :

"Le Quai d'Orsay était en dehors du coup. Cela m'a valu quelques remontrances (...) J'étais chargé de rendre compte, de donner un jugement sur l'homme et d'essayer de savoir s'il accepterait une invitation. Le général ne voulait en aucun cas l'inviter et essayer un refus. J'ai rendu compte au général. Selon moi et, l'ambassadeur soviétique Vinogradov a appuyé cette analyse, Khrouchtchev avait envie de venir en Europe occidentale"[[Témoignage de Pierre Sudreau, 20 mai 1997.]].

En somme, de Gaulle confie à Pierre Sudreau une mission d'exploration auprès d'un dirigeant qu'il a "naguère rencontré à Moscou dans l'entourage de Staline"[[Conférence de presse à l'Élysée, 25 mars 1959.]], sans dévoiler ses intentions à l'égard de la Russie soviétique :

"Je suis censé connaître l'histoire. Le général ne m'a pas donné d'indications sur sa stratégie. Il m'a demandé d'obtenir le maximum d'informations. J'étais en quelque sorte un instrument, un éclaireur, en dehors de la stratégie diplomatique. Quand je suis arrivé à Moscou, Khrouchtchev s'apprêtait à partir pour les États-Unis. Le général de Gaulle voulait incontestablement savoir s'il pouvait avoir un contact personnel avec Khrouchtchev après sa visite aux États-Unis"[[Témoignage de Pierre Sudreau, 27 mai 1997.]].

Les archives du Quai d'Orsay, croisées avec celles de la Présidence de la République, éclairées par le témoignage de Pierre Sudreau permettent de mieux comprendre les pratiques diplomatiques du général de Gaulle. En l'occurrence, il s'agit moins de diplomatie secrète que discrète. Pratiques, qui comportent une bonne part de manoeuvre et montrent que les grandes envolées géopolitiques ne résument pas, à elles seules, la politique extérieure du général de Gaulle. Thierry Wolton s'interroge, à juste titre, sur le choix de Pierre Sudreau. Soucieux d'éviter tout refus, de Gaulle confie cette première rencontre, entre un membre de son gouvernement et le dirigeant soviétique, à un ministre technicien plutôt qu'à un envoyé plénipotentiaire. Il est bien trop tôt pour envoyer le Premier ministre ou le ministre des Affaires étrangères. Le climat, malgré la reconnaissance en mars de la ligne Oder-Neisse, reste tendu entre les deux pays et Khrouchtchev entretient l'image d'un homme imprévisible. Sur un plan plus pratique encore, Pierre Sudreau a été déporté à Buchenwald ce qui lui accorde, sans

conteste, du crédit auprès des Soviétiques dès qu'il est question de l'Allemagne[[SUDREAU (Pierre), *ibid.*]]. Le choix du général de Gaulle n'est pas maladroit. Thierry Wolton justifie le choix de Pierre Sudreau par son passé de déporté. Selon lui, ce dernier aurait une dette vis-à-vis des Communistes, et en particulier, de Marcel Paul. De la dette au lien de dépendance, il n'y a qu'un pas que Thierry Wolton franchit sans peine. Pour sa part, Pierre Sudreau considère qu'il "ne doit rien à Marcel Paul, qui a été accusé de tous les maux. Marcel Paul n'a pas du tout eu le rôle qu'on lui attribue: celui de faire le jour et la nuit"[[Témoignage de Pierre Sudreau, 26 juin 1998.]]. Il estime devoir la vie à un secrétaire tchèque, qui a écarté son dossier[[SUDREAU (Pierre), *op. cit.*, p. 211.]]. Un dernier point. Dans son portrait de Pierre Sudreau après la guerre, Thierry Wolton omet de préciser ses responsabilités dans les services de renseignement. En effet, jeune préfet, Pierre Sudreau est nommé, en 1946, directeur de cabinet du secrétaire d'État à la présidence du Conseil où il est "chargé de liquider la DGER"[[Témoignage de Pierre Sudreau, 26 juin 1998.]] c'est-à-dire de réduire considérablement les effectifs de ce service avant de devenir directeur général adjoint du SDECE.

Des services français toujours inefficaces ?

Au hasard des cartons apparaissent des documents dont l'analyse montre que les services français peuvent être très bien informés de la situation en URSS. Malgré la persistance de cette idée reçue, ils ne seraient pas seulement performants en Afrique. Un document des Renseignements généraux[[MAE, Europe, URSS 1961-1965, carton n°1927, ministère de l'Intérieur, direction générale de la Sûreté nationale, direction des Renseignements généraux, sous-direction de l'Information, 2e section, très secret, exemplaire n°12, 172p.]], par exemple, rédigé "à l'aide de documents originaux en provenance de Moscou"[[*ibid.*, p. 5.]], décrit, en détail, le déroulement de la conférence des représentants des partis communistes, qui se tient à Moscou du 10 novembre au 1er décembre 1960. La retranscription des différentes interventions laisse apparaître très nettement le schisme entre Soviétiques, ardemment soutenus par les représentants français, et Chinois. Au final, les thèses soviétiques l'emportent. Les policiers des Renseignements généraux, après avoir pourtant souligné les dissensions, concluent que la conférence aboutit à un renforcement du mouvement communiste international :

"Elle l'a rendu plus mordant, plus machiavélique, elle le rendra plus entreprenant, elle le conduira à prendre des risques, ce à quoi il s'était refusé jusqu'alors"[[*id.*]].

Ce document soulève plusieurs questions, qui portent sur les moyens utilisés pour recueillir, traiter puis diffuser l'information. Le traitement correspond à l'interprétation du document dans un contexte précis et suivant une grille d'analyse. En ce qui concerne ce document, les transcriptions mettent en lumière la profondeur des désaccords sino-soviétiques et la virulence des échanges entre représentants, mais l'interprétation générale inscrit cette conférence dans un plan d'ensemble du mouvement communiste international, qui sortirait renforcé de ces controverses. L'écart est saisissant entre l'information brute, qui fait apparaître clairement les divergences de fond, et l'interprétation, qui renforce l'impression d'une toute puissance du communisme international.

L'enquête s'oriente vers les Renseignements généraux puisque le document émane de ce service de police. Jean-Émile Vié, directeur des Renseignements généraux entre 1955 et 1961, accepte d'apporter son éclairage, à condition de lire au préalable ses souvenirs. Or, il fait allusion, dans ses mémoires professionnels à ce document :

"Pour ne citer qu'un seul exemple, est parvenu entre mes mains le compte rendu intégral de la conférence des représentants des partis communistes qui s'est tenue à Moscou du 10 novembre au 1er décembre 1960; la lecture en était hautement instructive"[VIÉ (Jean-Émile), *op. cit.*, p. 118.].

Logiquement, on s'interroge sur le caractère exceptionnel de ce document : est-il donc si rare? Répondre par l'affirmative reviendrait, d'une certaine manière, à reconnaître les carences en matière d'informations sur l'Union soviétique des Renseignements généraux qui, fortuitement, auraient obtenu un document exceptionnel.

En réalité, ce document résulte d'une collaboration régulière entre le SDECE et les Renseignements généraux. Il est le produit d'une méthode de travail. Dès que l'occasion se présente dans les aéroports, les valises des diplomates soviétiques sont détournées du circuit normal des bagages. À Orly, le commissaire des Renseignements généraux Colon ouvre avec un spécialiste du SDECE la valise, qui a échappé à la vigilance de son propriétaire, sans laisser de traces. Les documents sont photocopiés: ceux concernant la politique intérieure sont traités par les Renseignements généraux alors que ceux touchant à la politique extérieure sont analysés par le SDECE. En l'espèce, Jean-Émile Vié se rappelle que le document "a été communiqué au ministre de l'Intérieur, puis aux ministres intéressés, en particulier celui des Affaires étrangères"[Témoignage de Jean-Émile Vié, 30 juin 1998.]. La diffusion d'un document de cette nature prend "au grand maximum une semaine"[*id.*]. Dans le cas présent; "il n'y a pas eu de retour. Ce document a été considéré comme un document d'information ne nécessitant pas d'instructions particulières"[*id.*]. Jean-Émile Vié estime que des informations de cette qualité étaient obtenues "assez régulièrement"[*id.*]. Une fois recueillie, une information de ce type est traitée par la "section d'études", qui suit de près tout ce qui a trait au communisme. Elle regroupe une dizaine de fonctionnaires (deux commissaires et huit inspecteurs).

On trouve de nombreuses traces dans les archives diplomatiques d'informations transmises par les Renseignements généraux. Plus nombreuses, à première vue, que celles provenant du SDECE. Toutefois, des notes manuscrites évoquent des entretiens téléphoniques entre diplomates du service d'Europe orientale et responsables du SDECE sur des questions précises comme, par exemple, le rapatriement d'un ressortissant français détenu en Union soviétique, prétendant appartenir aux services de renseignement. L'appartenance aux services est parfois avancée par des Français retenus pour obtenir un appui plus actif des autorités françaises. Le Quai d'Orsay mène alors une enquête auprès des services de renseignement. Pour le chercheur, c'est un moyen détourné d'identifier des agents.

Une chose est sûre. Pour les services français, il est plus aisé de mener des opérations de renseignement en France qu'en Union soviétique. Les membres de la mission militaire française et, en particulier, les attachés militaires adjoints font l'objet d'une surveillance étroite de la part des services de sécurité soviétiques. Leurs déplacements sont particulièrement contrôlés. Ils ne peuvent quitter Moscou sans autorisation préalable et des régions entières du pays leur sont interdites[MAE, Europe, URSS 1961-1965, carton n°1896, carte des zones interdites aux étrangers en URSS.]. Lors de déplacements dans les différentes républiques, les incidents sont fréquents[SHAT, 14 S 212, message du général Vigan-Braquet, n°9/TS, 6 avril 1957, à propos d'incidents survenus le 30 mars à Berdychev.]. Un officier français est ainsi molesté après être entré en collision avec la voiture des policiers qui le surveillent[MAE, Europe, URSS 1944-1960, carton n°210, télégramme n°2833 de

Dejean, 24 août 1959.]]. Ces accrochages illustrent la difficulté pour les militaires français de faire du renseignement en Union soviétique. Dans ces conditions, ils cherchent surtout à faire "du renseignement d'ambiance". Leurs synthèses transmises à Paris déçoivent un peu le chercheur car elles restent très générales et s'appuient rarement sur des renseignements de première main[[SHAT, 14 S 212, renseignements d'ambiance du général Vigan-Braquet sur l'atmosphère à l'université de Moscou, la santé publique, la surveillance policière et l'attitude yougoslave vis-à-vis de l'URSS, n°5033/S (secret), 21 janvier 1958 ou encore renseignements d'ambiance sur les méthodes de travail soviétiques, n°32/TS (très secret), 1er mars 1958.]].

L'enjeu à terme est de parvenir à apprécier la qualité de l'information en la comparant entre les différents services. Ensuite, ce sont les canaux et la vitesse de diffusion, qui sont à prendre en compte pour évaluer l'importance d'un renseignement dans un processus de décision tout en gardant à l'esprit qu'il ne constitue qu'une partie de l'information dont dispose le responsable politique.

Clarifier le renseignement

La concurrence entre historiens et journalistes dans la collecte d'informations peut être "stimulante"[[Sur cet aspect, voir la mise au point de: JANSEN (Sabine), "La boîte de Pandore des archives soviétiques", *Vingtième siècle*, n°42, avril-juin 1994, p. 97-102.]]. Mais si discussion il doit y avoir, celle-ci porte avant tout sur la problématique. Qu'entend-on par renseignement? Les controverses à propos des affaires de renseignement s'expliquent sans doute par le traitement réservé au secret. À l'instar de l'espion, journalistes et historiens ont tendance à chercher "l'information secrète, que protège le tampon"[[DEWERPE (Alain), *op. cit.*, p. 219.]]. Cette tendance s'accroît avec l'ouverture des archives soviétiques, qui émanent de "cette civilisation du rapport" pour reprendre la fameuse formule de Nicolas Werth[[WERTH (Nicolas), "De la soviétologie en général et des archives russes en particulier", *Le débat*, n°77, novembre-décembre 1993, p. 127-144.]]. Mais l'attraction pour tout ce qui porte, d'une manière ou d'une autre, la mention "secret", présente des risques. À l'instar du responsable politique, le chercheur ne saurait tout attendre des documents émanant des services de renseignement.

Deux sources valent mieux qu'une

Il est intéressant de voir comment des informations sur Khrouchtchev, avant sa venue en France, se complètent. De Gaulle se renseigne sur la personnalité de son futur interlocuteur et recourt, pour ce faire, au point de vue d'un de ses fidèles ainsi qu'à un rapport du SDECE. On trouve, en effet, dans les archives de la Présidence de la République, deux portraits très détaillés de Khrouchtchev. Portraits, qui dépeignent les qualités et travers du dirigeant soviétique en tentant de mettre à jour ses mécanismes psychologiques. Les analyses délivrées ne sont pas sans rappeler "la classification caractérologique" chère à Jean-Baptiste Duroselle et sans doute typique d'une époque[[RENOUVIN (Pierre) et DUROSELLE (Jean-Baptiste), *Introduction à l'histoire des relations internationales*, Paris, (première édition 1964), Armand Colin, 1991, chapitre IX.]]. Ces deux portraits ont des origines différentes mais témoignent d'une même qualité d'information. Le premier est brossé par Romain Gary, qui donne, d'une seule phrase, les principaux traits de caractère de Nikita Khrouchtchev :

"Venu du fond des âges de la Sainte Russie, parlant une langue où éclate une sève populaire que l'on ne rencontre plus que dans les anthologies des vieux conteurs slaves, finaud, roublard, habile, lourd, d'une lourdeur délibérée de mangeur de pain noir, lourd pour faire le poids, tantôt contenant son exubérance et sa faconde sous la coupe rigoureuse de la logique marxiste, tantôt jouant de sa réputation d'irritabilité pour créer un choc dramatique et prouver en même temps par son imagination, à la fois brûlante et froidement calculée, qu'injustice lui est faite, et pour mettre ainsi la salle de son côté, jouant continuellement devant deux publics (...) le cosaque de Koursk dont les ancêtres ont dû marcher jadis avec Pougatchev et qui incarne miraculeusement tous les traits caractéristiques de sa race comme poussés à l'extrême m'aura laissé le souvenir d'un talent dramatique prodigieux, un exemple typique de l'art théâtral au service d'une idéologie"[[Archives nationales, Présidence de la République, carton n°5AG1 571, lettre du consul général de France à Los Angeles à l'ambassadeur de France à Washington, 22 novembre 1959.]].

Quand on connaît l'attitude adoptée par Khrouchtchev lors de la Conférence au sommet à Paris quelques mois plus tard, le portrait de Romain Gary sonne juste. Celui du SDECE est un peu moins truculent; il insiste à la fois sur les explosions colériques de Khrouchtchev, les signes de déstabilisation et sa susceptibilité :

"On a remarqué également que Khrouchtchev s'assombrissait quelques minutes avant de laisser éclater sa colère: les veines de ses tempes se mettent à gonfler, sa bouche et ses mâchoires se contractent"[[Archives nationales, Présidence de la République, carton n°5AG1 186, Premier ministre, SDECE, note d'information, très secret, 18 février 1960, qui porte le tampon "Vu par le général".]]. Le rapport précise, en outre, que Khrouchtchev préfère "les entretiens officieux" aux cérémonies protocolaires et signale qu'il: "buvait modérément en public, mais en privé, il lui arrivait fréquemment de boire de grandes rasades d'alcool pour se donner des forces avant de se montrer"[[*id.*]].

Les documents émanant du SDECE, de la DST ou des Renseignements généraux sont loin d'être les seuls à concerner l'histoire du renseignement. Celle-ci devrait probablement s'intéresser davantage au renseignement ouvert afin d'apprécier la qualité de l'information mais aussi de voir comment les services de renseignement, et plus généralement les administrations, en estampillant leurs documents "secret", justifient leur propre pouvoir. L'objectif à terme est de distinguer, dans un processus de décision, la part d'information fournie par les canaux personnels du responsable politique de celle produite par les services de renseignement.

Typologies du renseignement

Traditionnellement, le renseignement est classé par domaines; militaire, économique, politique... Ce classement thématique est aujourd'hui insuffisant, d'autant que bien souvent les domaines se recoupent. Afin d'éviter de sombrer dans l'obsession conspiratrice en voyant dans toute activité de renseignement une tentative de subversion, les séquences successives de production du renseignement doivent être identifiées. Pour ce faire, il convient probablement d'utiliser des typologies, de mettre au point une sorte de casuistique du renseignement. Ce travail permettrait d'une part de réfléchir aux modalités de l'influence et, de l'autre, de relativiser les liens de dépendance.

Trois types de renseignement peuvent être distingués: ouvert, fortuit et dérobé. Le renseignement ouvert représente selon les estimations de 80 à 90% des renseignements traités par les services spécialisés[[DEWERPE (Alain), *op. cit.*, p. 228.]]. Une recherche sur les publications utilisées et les méthodes d'analyse serait sans nul doute féconde. Le renseignement fortuit appartient davantage au registre oral car il correspond à l'information récoltée au détour d'une conversation ou par hasard. Ces deux premiers types de renseignement sont susceptibles d'être recueillis aussi bien par le diplomate ou tout autre fonctionnaire que par l'agent de renseignement. Le renseignement dérobé, en revanche, correspond à un acte d'hostilité: il consiste à se procurer une information, de manière illégale, au nom de la raison d'État.

Une fois la récolte faite, on observe cinq phases, qui s'appliquent pour les trois types de renseignement définis: la vérification, l'interprétation, le classement, la diffusion et l'utilisation. La vérification montre déjà la particularité de ce savoir de construction. En effet, le renseignement se veut un discours scientifique rationalisé à l'extrême. Mais, à la différence des autres discours scientifiques, il ne prend pas en compte la confrontation et, au nom du secret, refuse la discussion avec les pairs. L'interprétation, on l'a vu, constitue un moment clé au cours duquel l'information est insérée dans un contexte de préoccupations qui lui donne sens. Le classement implique une hiérarchisation selon des objectifs et urgences. La diffusion correspond à la transmission aux responsables politiques, militaires ou économiques de l'information. Il s'agit de localiser les canaux empruntés en se demandant s'ils peuvent être court-circuités mais aussi d'évaluer le temps de transmission. L'utilisation pose le problème de la prise en compte de l'information, qui peut être déterminante mais aussi paralysante dans le processus de décision.

La littérature du renseigné porte principalement sur le renseignement dérobé, de loin le plus spectaculaire. C'est dans ce champ qu'apparaît la figure de l'agent de renseignement, proche de l'espion. Là encore, il faut distinguer plusieurs cas de figure: le recrutement, les motivations, le contrôle et l'efficacité. Il convient également de faire la différence entre l'agent, qui recueille un renseignement et le transmet à son correspondant, et celui, qui mène une opération de neutralisation. Les cas de figures sont aussi nombreux que variés. Leur prise en compte éviterait probablement de confondre activité diplomatique et activité de renseignement. Rien de très étonnant à ce que Sergeï Vinogradov reçoive beaucoup de monde et en rende compte scrupuleusement à Moscou. Maurice Dejean et Philippe Baudet cherchent également des contacts en Russie soviétique, qu'ils obtiennent beaucoup plus difficilement que leur homologue soviétique, à partir desquels ils rédigent leurs synthèses, sans d'ailleurs toujours citer nommément leurs sources. Guy Georgy explique que la recherche de renseignements est une des principales missions de l'ambassadeur en poste à l'étranger:

"Le renseignement que cherche l'ambassadeur est d'abord de nature générale et personnelle, il ne peut avoir recours qu'au prestige de sa fonction, à son aura particulière, à son entourage et à son savoir-faire. Il n'a pas de directives de recherche préalablement établies. Tout est pour lui matière à prospection: voyages, réunions protocolaires et mondaines, visites de courtoisie aux notabilités, aux centres de production, aux fêtes populaires, aux marchés provinciaux. La première tâche qui lui incombe est de se faire des amis et de maintenir les filières que ses prédécesseurs avaient établies. La seconde est de réunir en groupe ou individuellement ses nationaux expatriés dont l'expérience des affaires et des gens lui seront particulièrement précieuses"[[GEORGY (Guy), "La diplomatie française et le renseignement" dans LACOSTE (Pierre), *op. cit.*, p. 71-72.]].

Les relations mondaines sont au coeur du travail diplomatique, à ce niveau de responsabilités. Rappeler cette évidence permet sans doute d'éviter de faire de toute personne, qui approche régulièrement Sergeï Vinogradov ou qui est approché par lui, un homme sous influence. La littérature du renseigné, pour entretenir l'illusion conspiratrice, insiste toujours sur d'improbables liens de dépendance. Il est nécessaire de discerner les multiples formes de renseignement. Pour éviter tout amalgame entre une personne qui a des contacts, plus ou moins réguliers, avec des Soviétiques et un espion à la solde de Moscou, il faut probablement préciser qu'un espion, au sens du traître, agit pour trois types de raisons; par conviction, à cause d'un chantage ou pour l'argent. Le cercle des personnes pratiquant réellement l'espionnage se rétrécit soudain.

Impossible de conclure sans faire allusion aux retentissantes affaires d'espionnage qui ponctuent les relations entre Paris et Moscou: Maurice Dejean ou Georges Pâques[[ASSOULINE (Pierre), "Le mystérieux Georges Pâques" dans WINOCK (Michel), *Le temps de la guerre froide*, Paris, Le Seuil, Point-H 187, 1994, p.273-297.]]. Sans même parler de l'affaire Hernu[[*L'Express* titre "Avant d'être ministre de la Défense de François Mitterrand, Charles Hernu était un agent de l'Est", 31 octobre 1996.]], révélatrice de l'intérêt, rarement dénué d'arrière-pensées politiques, du journalisme d'investigation pour ces questions. Autant de cas profondément différents mais qui sont fréquemment évoqués pour illustrer les méthodes soviétiques de déstabilisation. Les multiples versions des mésaventures amoureuses de l'ambassadeur de France à Moscou mériteraient presque un relevé[[On peut citer par exemple: KROP (Pascal), *op. cit.*, p. 554 ou encore WOLTON (Thierry), *op. cit.*, p.255-257.]]. Le rôle joué par une accorte russe explique, sans doute, son succès dans la littérature du renseigné[[La figure de l'espionne associe secret et sexualité ce qui suscite quelques fantasmes. Voir, sur ce point, l'analyse de DEWERPE (Alain), *op. cit.*, p. 162-166.]]. Plus sérieusement, il est intéressant de souligner l'atypisme de la carrière de Maurice Dejean. Ce membre des services de renseignement[[VAÏSSE (Maurice), *La grandeur*, Paris, Fayard, 1998, p. 265, note 9.]] est en poste à l'ambassade de Berlin avant la guerre. Il rejoint la France libre où il est commissaire des Affaires étrangères. Conseiller politique du CFLN, il le représente auprès des gouvernements alliés avant de devenir, après la guerre, ambassadeur à Prague. Malheureusement, ses papiers déposés au Quai d'Orsay ne portent pas sur sa période moscovite (fin 1955-début 1964). Cependant, leur analyse montre d'une part qu'il est favorable, dès janvier 1942, à un traité franco-soviétique, et de l'autre, que Maurice Dejean est un homme bien informé. En effet, une source, un informateur pour reprendre ses termes, lui permet de relater le contenu des discussions aux conférences du Caire et de Téhéran et notamment les différends américano-soviétiques sur la date du débarquement[[MAE, PA-AP 288, volume 37, f. 97-104.]]. Une fois à la retraite, Maurice Dejean participe à la présidence de France-URSS.

L'histoire du renseignement peine à progresser pour deux raisons principales. Elle pâtit, notamment auprès des témoins, d'un climat de suspicion créé et entretenu par une certaine littérature du renseigné, qui s'est donnée pour mission de démasquer d'improbables agents. Il convient autant que possible, à l'aide des archives, de refuser ces excès en relevant erreurs et amalgames. Toutefois, l'histoire du renseignement reste tributaire de l'ouverture, encore frileuse, des archives. Pour patienter, il faut probablement réfléchir aux moyens d'analyser le renseignement ouvert, transformer la littérature du renseigné en objet historique et, enfin, observer les habitudes qui régissent le secret.

pas de fichier pour :

VIE DES CENTRES

Centre d'histoire nord-américaine, p. 113-115

Centre de recherches d'histoire de l'Amérique latine et du monde ibérique, p. 117-120

Centre de recherches sur l'histoire des Slaves, p. 121-123

Centre de recherches sur l'histoire de l'Europe centrale contemporaine, p. 125-126

Centre d'histoire des relations internationales contemporaines, p. 127-134

LIEUX DE RECHERCHES

Pierre Alain Tilliette, p. 137-146

Le fonds étranger de la Bibliothèque administrative de la ville de Paris